



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Travaux publics

Rapport d'activité 2008

Mars 2009

Sommaire

I. Introduction générale	2
II. La voirie de l'Etat	8
II.1. Considérations générales	8
II.2. La grande voirie de communication	17
II.3. L'administration des Ponts et Chaussées	39
III. Les bâtiments de l'Etat	83
III.1. Considérations générales	84
III.2. Les grands travaux d'investissements	86
III.3. Les travaux de modernisation et de remise en état	100
IV. Les marchés publics	152
IV.1. La législation sur les marchés publics	153
IV.2. La passation électronique des marchés publics	155
IV.3. La Commission des Soumissions	161

I. INTRODUCTION GENERALE

En exécution de l'arrêté grand-ducal du 7 août 2004 portant constitution des Ministères, le ministère des Travaux Publics est responsable de la politique générale des travaux publics qui se traduit entre autres par la définition, la conception et l'orientation des travaux par l'inventaire des besoins, la fixation des priorités, la mise en œuvre des moyens et le contrôle des dépenses, ainsi que par la coordination générale des travaux.

Il lui appartient donc de doter le pays des infrastructures nécessaires à son développement économique, ceci tant dans le domaine de la voirie que pour les bâtiments publics, et assume en conséquence les responsabilités qui en découlent.

Les priorités en la matière ont été définies dans la déclaration gouvernementale du 4 août 2004 et la planification des travaux est arrêtée par le Conseil de Gouvernement sur base d'un programme d'investissement pluriannuel périodiquement mis à jour, ceci en étroite collaboration avec la Chambre des Députés.

Le domaine d'intervention du ministère des Travaux Publics concerne par définition des projets qui sont de grande envergure et de longue haleine. De ce fait, l'action du ministère se situe toujours dans la continuité et le ministre d'aujourd'hui se verra toujours appelé à poursuivre voire à entériner des projets qui auront été lancés ou entamés par un ou même par plusieurs de ses prédécesseurs.

L'année 2008 s'est caractérisée d'une part par la continuité de la politique initiée en 2005 qui a eu pour but de réorienter la politique budgétaire de l'Etat compte tenu de la situation économique du pays et dont a découlé la nécessité de réévaluer les dépenses à consentir en matière d'infrastructure. Le défi est resté par conséquent de garantir la poursuite et la continuité de la mise en œuvre du programme gouvernemental de 2004 tout en respectant les contraintes budgétaires. A noter dans ce contexte que d'ores et déjà la plus grande majorité des projets du programme gouvernemental a été transposée dans la réalité.

D'autre part, la fin de l'année 2008 a été marquée par la crise financière et économique ainsi que par la détermination du Gouvernement de procéder à la relance du secteur du bâtiment par un maintien élevé du niveau des investissements publics, un

avancement dans la mise en œuvre du programme de construction ainsi que par un décalage vers l'avant d'un nombre aussi élevé que possible de petits projets initialement prévus pour plus tard. Les répercussions de ces actions vont commencer à se faire sentir à partir de l'année 2009.

En passant en revue l'année 2008, l'on constate qu'au niveau des projets routiers, les projets prioritaires du Gouvernement sont :

La nouvelle liaison Micheville. Le chantier avance normalement. Rappelons la loi d'autorisation du 3 août 2005 relative aux mesures constructives préparatoires de la liaison Micheville qui a autorisé le Gouvernement à entamer les travaux concernant la première phase de ce projet d'infrastructure d'envergure. La loi du 29 juillet 2008 relative à la construction de la liaison Micheville entre la Route Nationale 31 et le projet routier afférent sur territoire français autorise la réalisation de la deuxième phase de cet axe routier.

Le contournement de Junglinster a été autorisé par la loi du 18 mars 2008 relative à l'aménagement du contournement routier de Junglinster. Le chantier en question démarrera prochainement.

Le projet de loi ayant pour objet les travaux de réaménagement de l'échangeur de Pontpierre sur la A4 Luxembourg-Esch/Alzette a été finalisé.

Il en sera de même en ce qui concerne le projet de loi concernant la première phase de la construction de la voirie autour du « Ban de Gasperich ».

Le chantier concernant la construction d'une voie de liaison entre la RN34 et le CR230 à Bertrange/Strassen et l'aménagement d'une deuxième desserte de la zone industrielle à Bertrange-Bourmicht a été adjugé et les travaux y relatifs ont débuté.

Le projet relatif à l'élargissement des autoroutes A3 et A6 entre Mamer et Bettembourg se trouve en phase d'études.

En ce qui concerne la réhabilitation du Pont Adolphe à Luxembourg, les travaux préparatoires avancent bien et le projet de loi pour la construction du pont provisoire sera disponible prochainement pour être introduit dans la procédure législative.

Pour ce qui est de l'entretien en général du patrimoine des ouvrages d'art de l'Etat, l'administration des Ponts et Chaussées a réalisé un inventaire sur l'état de ces ouvrages, inventaire qui servira de base pour l'établissement d'une liste prioritaire des ouvrages d'art à rénover.

A noter dans ce contexte le dépôt, en date du 21 octobre 2008, du projet de loi concernant la réhabilitation des installations hydroélectriques de Rosport et la mise en conformité de la continuité de la Sûre à Rosport.

Les travaux de la route du Nord, continuent à avancer à grands pas. A noter l'ouverture officielle de la liaison Mersch-Lorentzweiler avec le tunnel « Gousselerbiérg » en date du 24 janvier 2008.

Le premier coup de pelle du tunnel « Staffelter », dernier maillon de la route du Nord, s'est fait en date du 18 février 2009.

En ce qui concerne le réseau général de la voirie, le Gouvernement continue ses efforts d'investissement qui se situent à un haut niveau, ceci dans l'intérêt de la sécurité et du confort des usagers de la route.

Pour témoigner des efforts d'investissements en la matière, l'on peut citer à titre d'exemple l'inauguration de la traversée d'Erpeldange en date du 19 mai 2008, l'ouverture officielle du rond-point Schinker le 3 juin 2008, la présentation du réaménagement du CR125 à Blaschette en date du 26 juin 2008, l'inauguration du passage inférieur à Leudelange-Gare en date du 16 juillet 2008, ou l'inauguration de la traversée de Hemstal et de la rue de Mondorf à Erpeldange (Bous) le 25 juillet 2008.

Une des priorités du département des Travaux Publics constitue également l'achèvement du réseau national des pistes cyclables dont la base légale est la loi du 6 juillet 1999 portant création d'un réseau national de pistes cyclables.

On note ici l'inauguration, en date du 20 septembre 2008, de la piste cyclable PC7 «Jhangel» ralliant Ellange/Gare à Remich.

Le groupe de travail « Couloirs pour bus » a continué ses travaux en 2008. L'activité du groupe de travail s'est concentrée sur la création de facilités pour les transports en commun à l'approche et à l'intérieur de la Ville de Luxembourg, ainsi que de la Ville d'Esch-sur-Alzette avec le site de Belval-Ouest.

En ce qui concerne les bâtiments publics, les projets d'infrastructure autorisés par la Chambre des Députés au cours de l'année 2008 sont :

- Construction d'un lycée à Junglinster (loi du 18 mars 2008) ;
- Modernisation du dispositif de sécurité du Centre pénitentiaire de Luxembourg (loi du 18 mars 2008) ;
- Transformation et rénovation du Centre Marienthal (loi du 30 mai 2008) ;
- Construction d'un bâtiment administratif pour le compte de l'Etat à Belval (loi du 19 décembre 2008) ;
- Construction de la Maison du Savoir à Belval pour les besoins de l'Université du Luxembourg (loi du 19 décembre 2008) ;
- Construction du Pavillon luxembourgeois pour l'Exposition universelle 2010 à Shanghai (loi du 19 décembre 2008).

Tout comme les années précédentes, les principales priorités continuent à se situer au niveau des infrastructures scolaires, notamment celles visées par le plan sectoriel lycées, et des infrastructures européennes.

Citons à titre d'information l'inauguration de l'internat du Nord à Wiltz en date du 17 juillet 2008, de l'Atert-lycée à Rédange en date du 16 septembre 2008, de l'inauguration solennelle de la Cité judiciaire en date du 6 octobre 2008, de l'inauguration de la nouvelle annexe du lycée technique Aline Mayrisch « Sports-Etudes » à l'INS en date du 13 octobre 2008, ainsi que de l'inauguration des nouveaux bâtiments de la Cour de Justice européenne (4ième extension) en date du 5 décembre 2008 pour témoigner des investissements du Gouvernement dans les infrastructures publiques.

A noter également que le lycée technique Mathias Adam à Pétange a ouvert ses portes pour la rentrée scolaire.

Parmi les infrastructures scolaires en cours de réalisation, l'on peut citer la construction du nouveau lycée à Belval dont le premier coup de pelle a eu lieu en date du 30 janvier 2008, le réaménagement et l'extension du Lycée technique Nic Biever à Dudelange, le Lycée du Nord à Wiltz, le Lycée technique de Lallange à Esch/Alzette ou l'annexe Jenker du Lycée technique Mathias Adam.

D'autres projets scolaires sont en planification, comme par exemple le Lycée de Junglinster, le Lycée technique pour professions de Santé à Luxembourg, le Lycée technique ainsi que le Lycée technique agricole à Ettelbruck, l'extension du Lycée technique de Bonnevoie ou celle du Lycée technique Joseph Bech à Grevenmacher, de même que le Neie Lycée et le Lycée technique pour professions éducatives et sociales à Mersch.

Sont également prévus par le plan sectoriel lycées : le lycée pôle Nord à Clervaux ainsi que le lycée pôle Sud à Differdange.

Au niveau des projets européens, il convient de mentionner notamment les immeubles pour la Commission Européenne, la Cour de Justice européenne, le bâtiment administratif Konrad Adenauer élargi destiné au Parlement européen, la Cour des Comptes des Communautés européennes (un accord cadre a été signé en date du 22 février 2008 régissant les grands axes de coopération entre l'Etat luxembourgeois et la Cour des Comptes européenne en vue de la construction d'une deuxième extension de la Cour), la deuxième Ecole européenne à Mamer ainsi que le Centre de Conférences.

En ce qui concerne le bâtiment administratif Konrad Adenauer, il faut préciser que le projet en question sera poursuivi par l'administration des Bâtiments Publics jusqu'au niveau de l'avant-projet détaillé et que le Parlement européen reprendra la maîtrise d'ouvrage par la suite.

Côté procédures, il convient de noter que dans le cadre de la législation sur les marchés publics, le projet de loi transposant les deux nouvelles directives européennes qui misent essentiellement sur la dématérialisation des procédures, avec pour conséquence une amélioration du flux de l'information et de la transparence, est déposé à la Chambre des Députés (doc. parl. n° 5655).

Le projet de loi relatif au régime des permissions de voirie a été introduit dans la procédure législative.

En ce qui concerne la procédure à suivre en matière de préparation et de présentation de grands projets d'infrastructure arrêtée par la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et des Comptes de la Chambre des Députés en date du 3 avril 2006, on note que suite au papier de discussion de la Commission des Travaux Publics du 22 septembre 2008 (cf. doc. parl. n° 5932), la Chambre des Députés, dans sa motion du 23 octobre 2008, a donné son accord de principe pour les projets suivants et a autorisé le Gouvernement à engager les frais nécessaires à des études en vue de l'établissement de l'avant-projet sommaire, de l'avant-projet détaillé, du dossier d'autorisation et le cas échéant, des cahiers des charges nécessaires pour la mise en adjudication publique ainsi que du projet de loi :

- Construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Sanem ;
- Aménagement des rotondes à Luxembourg-Bonnevoie ;
- Construction du Lycée technique pour professions de santé et construction du Centre national de la formation professionnelle continue à Ettelbruck ;
- Rénovation de l'Athénée de Luxembourg ;
- Réaménagement et extension du Lycée Hubert Clement à Esch/Alzette ;
- Transformation du Centre d'éducation différenciée à Esch/Alzette ;
- Transformation du centre intégré pour personnes âgées à Bofferdange ;
- Mise à 2x2 voies de la B7 entre le viaduc de Colmar-Berg et Ettelbruck ;
- Elargissement de l'assise de la N27A entre le rond-point « Fridhaff » et l'échangeur d'Erpeldange ;
- Contournements de Heinerscheid et de Hosingen ;
- Elargissement de l'autoroute A4 entre l'échangeur Ehlerange/Lankelz et l'échangeur Foetz ;
- Réaménagement de l'échangeur de Sanem sur la collectrice du Sud ;
- Réaménagement de l'échangeur Gadderscheier sur la collectrice du Sud ;
- Voirie d'accès vers la nouvelle maison d'arrêt de Sanem.

Les travaux relatifs au plan sectoriel transports ont continué à avancer et le ministère des Travaux Publics ainsi que l'administration des Ponts et Chaussées y ont participé activement.

Les services du département des Travaux Publics participent également à la réalisation du projet « Luxtram ».

Rappelons encore que sont attachés au ministère des Travaux Publics la Commission d'Analyse Critique et la Commission des Soumissions.

Le rôle de la Commission d'Analyse Critique concerne la recherche d'une conception rationnelle et économiquement valable des projets d'équipement publics individuels réalisés dans ce contexte.

La commission d'analyse critique s'est réunie 34 fois en 2008 afin d'émettre un avis au sujet de 27 projets de construction différents. Parmi les dossiers analysés il y a lieu de soulever le grand nombre de projets dans l'intérêt de l'enseignement supérieur et secondaire tel que les différents bâtiments de l'Université ou les lycées de Differdange, Clervaux et Grevenmacher ainsi que l'Athénée de Luxembourg. Les projets relevant de l'Administration des Ponts et Chaussées ont fait l'objet de 7 réunions de la commission.

Quant à la Commission des Soumissions, elle a pour mission de veiller à ce que les dispositions légales, réglementaires et contractuelles en matière de marchés publics soient strictement observées par les pouvoirs adjudicateurs ainsi que par les opérateurs économiques.

Elle instruit les réclamations qui lui sont adressées soit par les pouvoirs adjudicateurs, soit par les soumissionnaires, soit par les chambres professionnelles intéressées et elle donne son avis relatif aux marchés à conclure ou conclus.

En ce qui concerne cette dernière compétence, il y a lieu de relever qu'elle a rendu en 2008 115 avis.

Dans les chapitres qui suivent, le lecteur trouvera des détails sur l'ensemble des activités des services du département des Travaux Publics survenues au cours de l'année 2008.

II. LA VOIRIE DE L'ETAT

II.1. Considérations générales

1.1 STRUCTURATION DU RÉSEAU DES ROUTES DE L'ETAT

Le réseau de la voirie normale comprend les routes nationales (R.N.) et les chemins repris (C.R.). La remise en état de cette voirie se poursuit de façon continue suivant un programme établi par l'administration des Ponts et Chaussées et approuvé par le Ministère des Travaux Publics sur la base d'un inventaire détaillé de l'état des routes tout en prenant en considération l'intensité du trafic et en respectant les contraintes financières arrêtées au budget. Dans les traversées de localités, ce programme demande une bonne coordination des travaux de voirie avec ceux relatifs au renouvellement de l'ensemble de l'infrastructure souterraine. Pour assurer une parfaite organisation des travaux à l'intérieur des localités, les services techniques de l'administration des Ponts et Chaussées entretiennent un contact intense avec les communes concernées.

Afin de disposer d'une saine hiérarchie de la voirie de l'Etat, la loi du 22 décembre 1995 sur le reclassement de la voirie a procédé à un échange de routes entre les Communes et l'Etat de manière à incorporer dans le réseau routier de l'Etat les liaisons dont la fonction primordiale est d'assurer les

communications régionales et d'intégrer dans le patrimoine des communes celles servant plutôt à la desserte des zones d'habitation.

Une nouvelle initiative législative inscrite dans la déclaration gouvernementale du 4 août 2004 vise un ajustement du réseau défini par la loi du 22 décembre 1995, l'adaptation du réseau routier étatique à l'évolution du trafic et à la situation créée par la réalisation de nouvelles infrastructures, ainsi qu'un redressement de certaines erreurs survenues dans les lois antérieures.

Au courant de l'année 2007 une note explicative rédigée par le département a été envoyée par le ministre de l'Intérieur à toutes les communes pour leur expliquer les enjeux de la nouvelle initiative législative. Actuellement les pourparlers entre les communes et les services des Ponts et Chaussées sont en cours.

2.1 STRATÉGIE POUR L'ELABORATION D'UN CONCEPT GLOBAL

Transposition en droit national de la directive 97/11/CE

La loi ayant pour objet la Transposition en droit national de la directive 97/11/CE a été arrêtée en date du 13 mars 2007 et traitant à côté des infrastructures routières également les infrastructures ferroviaires et aéroportuaires, définit entre autres la procédure à appliquer pour exécuter un projet donné. La loi du 13 mars 2007 définit les procédures à suivre pour les projets tombant d'office à une évaluation ainsi que pour les projets soumis à une évaluation en raison de leurs incidences sur l'environnement. La loi fixe aussi des dispositions transitoires pour les projets en voie d'instruction.

Le règlement grand-ducal du 23 mars 2007 modifie la nomenclature et la classification des établissements classés pour les mettre en concordance avec les dispositions de la loi du 13 mars 2007.

Le règlement grand-ducal du 24 août 2007 arrête la composition et le mode de fonctionnement du comité interministériel chargé de donner son avis sur la nécessité de soumettre certains projets d'infrastructure de transport à une étude d'évaluation des incidences sur l'environnement humain et naturel.

En principe il y a deux types de procédures, à savoir la procédure raccourcie et la procédure normale. La directive définit un certain nombre de projets qui tombent d'office sous la procédure normale et fixe des critères pour juger de la procédure à appliquer aux autres projets. Au Luxembourg cette mission est confiée à un comité interministériel. La procédure normale prescrit une étude

d'évaluation comparative sur la base de variantes à réaliser à un stade précoce du projet, c'est-à-dire au stade de l'APS (Avant-Projet Sommaire). Suite à une décision de continuer le projet, une étude d'impact avec définition des mesures compensatoires sera faite sur la base de l'APD (Avant-Projet Détaillé). La procédure raccourcie se limite à cette deuxième étape.

Le concept IVL « Integratives Verkehrs- und Landesentwicklungskonzept » (2004)

Les défis auxquels le Grand-Duché est confronté en termes de développement, ceci depuis un certain nombre d'années déjà, sont tels qu'il a aujourd'hui besoin d'un nouvel outil de planification pour assurer une coordination et une intégration optimale entre les secteurs qui déterminent le plus le développement spatial et l'occupation du sol, à savoir l'aménagement du territoire, les transports et l'environnement.

Un tel outil doit être à même d'orienter de manière plus précise que le programme directeur l'élaboration de certains plans directeurs sectoriels tout en assurant leur intégration mutuelle et leur articulation avec celui-ci. Il doit en plus garantir à moyen et long terme la complémentarité entre les actions et projets des ministères sectoriels concernés. L'instrument en question est le concept intégré des transports et du développement spatial (en allemand : Integratives Verkehrs- und Landesentwicklungskonzept = IVL).

La démarche innovatrice du IVL se base sur le constat que les infrastructures de transport doivent être considérées comme éléments structurant pour le développement urbain et rural et non – comme c'était le cas jusqu'ici – comme conséquence inéluctable de ce même développement.

L'IVL a pour objectif de définir par référence aux critères du développement durable et pour le long terme (2020) un modèle d'organisation spatiale combiné à un système de transport qui permettra de satisfaire aux besoins de notre économie compte tenu des contraintes dictées par la protection de la nature des paysages et des potentialités d'un système de transport visant à atteindre à terme un modal-split de 25 %.

Le rapport final de l'IVL a été présenté au mois de janvier 2004 et les modalités de sa mise en œuvre figurent dans la déclaration gouvernementale du 4 août 2004.

L'IVL constitue un instrument de travail à caractère interministériel destiné à :

- concrétiser les objectifs du programme directeur par le biais d'un scénario de développement spatial et des transports correspondant ;

- cadrer et d'intégrer les quatre plans sectoriels primaires consacrés respectivement aux transports, au logement, à la préservation des grands ensembles paysagers et aux zones d'activités économiques ;
- préciser les orientations pour l'élaboration des plans directeurs régionaux ;

préparer la mise en œuvre du système des centres de développement et d'attraction.

L'élaboration du plan sectoriel « Transports »

Le Ministère des Travaux Publics et l'administration des Ponts et Chaussées collaborent à l'élaboration d'un plan sectoriel « Transports » valable pour l'ensemble du territoire national.

La finalité déclarée de ce plan directeur est de réserver des couloirs, aussi étroits que possibles, permettant la réalisation ultérieure au moment le plus opportun des infrastructures de transport constituant la base du concept IVL et de définir une priorisation pour la réalisation des projets.

3.1 COOPÉRATION AU SEIN DE GROUPES DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIELS

Au courant de l'année passée, l'administration des Ponts et Chaussées a coopéré au sein de plusieurs groupes de travail interministériels:

Facilités pour les transports en commun par la route :

Au courant de l'année 2006 le groupe de travail « Couloirs pour bus » fut réactivé. Le rôle revenant à ce groupe de travail interministériel est d'une importance capitale en vue de l'atteinte de l'objectif du modal-split de 25 / 75 sur le plan national d'ici 2020.

L'élaboration d'un plan stratégique pour la réalisation de toutes sortes de facilités imaginables en faveur des transports en commun par la route est une des missions primordiales de ce groupe.

Ce plan stratégique se concentre sur les routes pénétrantes vers les trois grands centres de développement et d'attraction du pays que sont la Capitale, la Nordstad et la région Sud. Les zones tributaires des navetteurs approchant les

CDA sont divisées en secteurs définis en fonction des principales routes pénétrantes utilisées par les lignes RGTR et pour chacun de ces secteurs sont définis la demande actuelle ainsi que les potentialités futures pour les transports en commun. Les secteurs à grande potentialité de développement doivent bénéficier de l'urgence de réalisation de facilités pour les bus.

Ce groupe de travail ne s'occupe pas seulement de la planification des couloirs pour bus, mais de l'ensemble des infrastructures permettant de donner des facilités supplémentaires pour l'avancement des bus assurant les transports en commun et pour augmenter le confort des passagers. Ainsi il établit un catalogue de mesures envisageables telles que, à côté des couloirs réservés, l'aménagement de sas pour bus aux abords des feux tricolores et l'intervention dans le déroulement des phases en accordant des phases spéciales ou en prolongeant les phases vertes des voies utilisées par les bus. D'autres domaines de compétence sont le choix du type et de l'emplacement des arrêts pour bus, la sécurité des piétons aux abords des arrêts, l'aménagement de gares routières et de plateformes intermodales comme les parkings P&R.

Au courant de l'année 2008 l'activité du groupe de travail s'est concentrée sur la création de facilités pour les transports en commun à l'approche et à l'intérieur des centres de développement et d'attraction, qui sont la Ville de Luxembourg et la Ville d'Esch-sur-Alzette avec le site de Belval-Ouest.

La Ville de Luxembourg :

La Ville de Luxembourg a 9 grandes pénétrantes faisant la liaison avec les régions périphériques, à savoir les routes nationales N1 à N7 et les N11 et N12. Toutes ces artères principales ont fait l'objet de travaux visant à améliorer l'avancement des transports en commun par la route, principalement en direction de la capitale, mais des fois aussi pour le chemin de retour, c'est-à-dire pour quitter la capitale.

Sur la N1 il y a un projet de réalisation d'un couloir pour bus entre Senningerberg et un P&R à la périphérie directe du Plateau de Kirchberg à aménager en site propre et de manière à éviter le point de jonction de l'A7 avec l'A1. Le tracé définitif de cette infrastructure dépendra de la solution à retenir pour le raccordement ferroviaire du Plateau de Kirchberg à partir de Hamm via l'aéroport de Luxembourg.

Sur la N2 les projets en direction de la capitale se concentrent sur l'aménagement d'un couloir pour bus dans la traversée de Sandweiler. Un premier tronçon de ce couloir, à réaliser en trois phases, sera mis en place au début de l'année 2009. Il s'agit du prolongement du couloir existant à l'approche du giratoire de Sandweiler-Ouest.

Un autre projet de la N2 concerne l'approche du giratoire de Irrgarten à la sortie de la capitale. Dès obtention des autorisations afférentes attendues pour début 2009, les travaux vont être mis en adjudication.

Sur la N3 plusieurs projets sont en cours :

A Frisange même des études visant le prolongement du couloir pour bus existant à partir du P&R aux abords de l'échangeur autoroutier jusqu'au carrefour principal N8/N13 ont démarré.

Les études relatives au prolongement du couloir existant vers Hesperange à partir du

Millénaire jusqu'à Schlammesté sont terminées. Reste à solliciter les autorisations requises et à acquérir les emprises nécessaires. Dans la traversée de Hesperange le couloir pour bus existant sera optimisé, particulièrement aux abords des carrefours. Dans la montée de Hesperange à Howald sera réalisé un projet-pilote sous forme d'un couloir médian fonctionnant le matin en direction de la capitale et servant le soir pour sortir de la Ville.

Sur la N4 les études concernant le couloir pour bus entre Leudelange et la Cloche d'Or sont terminées. Le ministère de l'Environnement a accordé son autorisation en vertu de la loi du 19 janvier 2004 sur la protection de la nature et des ressources naturelles. L'acquisition des emprises pose encore des problèmes.

Les études relatives à l'aménagement d'un couloir pour bus dans la traversée de Leudelange à partir du château d'eau à l'entrée sud jusqu'au giratoire à la sortie nord de la localité ont été faites et à l'aide de la technique de la microsimulation la meilleure variante a été déterminée en concertation avec les édiles de la Commune.

Au site de la Cloche d'Or plusieurs mesures constructives ont été réalisées pour faciliter l'avancement des bus.

Sur la N5 une étude va prochainement démarrer pour l'aménagement de facilités pour les transports en commun entre le giratoire Grevelsbarrière et le carrefour N5/N34 aux abords de l'échangeur autoroutier de Helfenterbruck.

Sur la N6 le couloir pour bus dans la montée du Tossebiert a été mis en service le 18 juillet 2008.

Dans la traversée de Strassen, entre l'échangeur autoroutier près du Dany Hôtel et le carrefour de la N6 avec la rue des Aubépines, il y a accord avec les autorités communales pour aménager un couloir pour bus en direction de la capitale ; les travaux afférents vont démarrer au début de l'année 2009.

Les études relatives à l'aménagement d'un couloir pour bus entre Capellen et Mamer se poursuivent, la réalisation de ce couloir va se faire ensemble avec le chantier du doublement du CR102.

Sur la N7 deux études ont été lancées en 2008, l'une concernant la partie de la N7 contournée par l'autoroute A7 entre Mersch et Lorentzweiler et l'autre se rapportant à la création de facilités pour les bus sur la partie entre le giratoire de l'échangeur de Lorentzweiler et le giratoire de Walferdange.

Sur la N11 un accord a été trouvé avec les édiles de la Commune de Junglinster pour l'aménagement de deux couloirs pour bus dans la traversée de Junglinster, un premier dans la descente des antennes RTL en direction du centre de Junglinster et un deuxième dans la descente de Gonderange vers Junglinster en sens opposé, donc également vers le centre de la localité.

Des études visant la favorisation des transports en commun par la route aux abords de l'échangeur autoroutier du Staffelter (A7/N11) sont en cours.

Sur la N12 un accord a pu être obtenu avec les édiles de la Commune de Kopstal au sujet de la réalisation de facilités pour les transports en commun par la route. Cet accord porte sur la réalisation des trois projets suivants :

- Aménagement d'un couloir pour bus dans la traversée de Bridel à l'approche du giratoire du contournement sud de Bridel avec la réalisation d'un by-pass en direction de l'échangeur autoroutier de Strassen-Nord sur l'A6.
- Aménagement d'un couloir pour bus dans la descente de Quatre-Vents vers Kopstal.

- Réalisation d'un parking P&R aux abords du Quatre-Vents en bordure de la N12 sur les hauteurs de Kehlen.

Sur le territoire de la Ville de Luxembourg les efforts du groupe de travail « Couloirs pour bus » se sont concentrés sur la réalisation d'un couloir continu entre la place de l'Europe et le rond-point Schuman sur l'avenue J.F. Kennedy ainsi que sur la création de facilités pour bus dans la rue Ed. Steichen et sur le boulevard Pierre Werner aux abords du nouvel Hôpital de Kirchberg. Alors que le couloir dans l'avenue J.F. Kennedy est en service, ceux dans la rue Ed. Steichen et le boulevard Pierre Werner sont en voie d'adjudication.

Le site de Belval-Ouest :

Alors qu'un groupe de travail adhoc s'occupait de la mise en place de facilités pour les transports en commun par la route sur le site lui-même, le groupe de travail « Couloirs pour bus » prenait en charge les projets sur les routes desservant le site.

Sur la N31 un couloir pour bus en direction du site de Belval sera réalisé dans la traversée de Belvaux dans le cadre du chantier de redressement de la N31 entre le rond-point près de la mairie et le site de Belval. Sur cette même N31 un couloir pour bus dans chaque direction sera réalisé le long des étangs entre le rond-point Raemerich et l'entrée au site de Belval dans le cadre du réaménagement définitif de cette route.

Sur l'A4 à l'approche du giratoire de Raemerich le goulot d'étranglement constitué par le rétrécissement de 2 à 1 voie de circulation sera éliminé et un couloir pour bus sous forme d'une troisième voie sera aménagé à l'approche directe du giratoire ; ces travaux sont en cours d'exécution.

Ensemble avec la réalisation de la 3e phase de la liaison Micheville, comprenant entre autre la construction du contournement de la Cité Raemerich, des couloirs pour bus seront aménagés entre le nouveau giratoire d'Ehlerange et le rond-point Raemerich.

Sur le tronçon de la liaison Micheville entre l'échangeur d'Ehlerange et l'échangeur Lankelz tout comme sur les bretelles d'accès vers l'échangeur d'Ehlerange, il est prévu de concevoir des bandes d'arrêts d'urgence (BAU), de manière à pouvoir y aménager des couloirs pour bus.

Autres projets traités par le groupe de travail « Couloirs pour bus » :

Mis à part le projet concernant la capitale et le site de Belval-Ouest, le groupe de travail s'est occupé de la création de facilités pour les transports en commun :

à Pontpierre dans le cadre du réaménagement de l'échangeur autoroutier de Pontpierre (A4/N13) et le long de l'autoroute A4 jusqu'à Leudelage ;

au centre de la localité de Kayl ;

sur la N7 au nord du pays à Wemperhardt, Lausdorn, Flebour et Marnach.

Nouveau concept pour les transports en commun par le rail.

Après l'abandon pour diverses raisons, principalement en rapport avec le coût et la sécurité, du concept d'un train hybride = train/tram léger, le gouvernement s'est prononcé en faveur d'une nouvelle orientation comprenant :

l'aménagement d'un tram léger sur le territoire de la Ville de Luxembourg avec un premier axe principal partant des actuelles foires au Kirchberg, traversant le plateau de Kirchberg jusqu'au rond-point Schuman, raccordant la place de l'Etoile pour revenir sur la gare routière du centre Hamilius, passant soit sur le pont Adolphe, soit sur la Passerelle, desservant la gare centrale pour continuer par une branche spéciale jusqu'à la nouvelle gare de Cessange ;

la réalisation de plusieurs gares périphériques à l'approche de la capitale, à savoir les gares de Howald, de Cessange, de Kirchberg et de Dommeldange ;

le raccordement ferroviaire par un train classique du plateau de Kirchberg et de l'aéroport par une nouvelle ligne ferroviaire prenant son départ sur la ligne de Wasserbillig au triangle de Hamm pour se raccorder à la gare périphérique de Kirchberg aux abords des actuelles Foires Internationales (Luxexpo).

L'administration des Ponts et Chaussées a collaboré dans les différents groupes de travail accompagnant ces trois projets.

Au courant de l'année 2007 le GIE-LuxTram a été créé pour terminer les études de tracé avec notamment la réalisation d'une étude comparative entre les variantes Pont Adolphe, avenue de la Liberté et boulevard Roosevelt, Passerelle, avenue de la Gare pour faire la jonction entre le Centre Hamilius et la Gare Centrale et la réalisation des études de tracé entre la Gare Centrale et la future Gare de Cessange.

Le GIE-LuxTram a également pour mission d'arrêter les cahiers des charges pour les infrastructures et pour le matériel roulant et d'établir un planning de réalisation et de définir un concept d'exploitation.

Les audits de sécurité :

En 2007 le groupe de travail « Audits de sécurité », dont la Division Centrale de la Voirie assure la présidence, a élaboré une charte nationale de la sécurité routière, approuvée par le Gouvernement en Conseil le 27 avril 2007.

Le groupe a par ailleurs réalisé un inventaire des méthodologies utilisées dans les divers pays dans le cadre des audits de sécurité respectivement de la détermination des points noirs.

Un premier grand audit de sécurité récemment réalisé est celui de la route N7 entre Hosingen et Fridhaff. Les procès-verbaux des forces de l'ordre étaient d'une grande qualité, ce qui a permis de détecter les zones à risque, que ce soit en section courante que sur les carrefours. Cet audit de sécurité a dégagé un

programme d'action allant de l'amélioration de la signalisation, comme p.ex. l'application d'un marquage sonore pour les lignes de sécurité marquant l'interdiction de dépassement, au réaménagement des carrefours, comme la transformation du carrefour « Schinker » en giratoire. Sauf sur une zone à accumulation d'accidents graves une limitation de la vitesse maximale n'a pas été décrétée.

Un autre audit de sécurité réalisé en 2008 traitant cette fois un point noir, est celui du carrefour sur la N1 entre Mertert et Grevenmacher avec la bretelle de raccordement vers l'échangeur autoroutier. Cet audit a dégagé une solution à court terme, prévoyant l'équipement du carrefour par une installation avec feux de signalisation, et une solution à long terme consistant en l'aménagement d'un grand giratoire permettant aussi d'assurer la desserte directe du port de Mertert à partir de l'autoroute.

D'autres audits de sécurité sont en cours, comme sur la N28 entre Oetrange et Bous ou encore sur la N8 entre Brouch et Saeul, tronçons de route connus pour leur dangerosité et pour la fréquence d'accidents graves.

II.2. La grande voirie de communication

1.2 BUREAU DE LA DIVISION CENTRALE DE LA VOIRIE

Secrétariat

Gestion et suivi du courrier.

Gestion du personnel de la DCV, CIEA, SEM.

Elaboration des bordereaux de soumission.

Ouverture des offres, établissement des dossiers d'adjudication (procès-verbaux, tableaux comparatifs etc.) et suivi des soumissions publiques.

Saisie et suivi des factures.

Comptabilité

Gestion du Fonds des Routes.

Mise en place d'un suivi financier des projets avec codification.

Ordonnancement et paiement des factures et acomptes.

Propositions budgétaires.

Gestion frais de route.

Demandes de crédits.

Service technique

Elaboration d'études, d'avant-projets sommaires et détaillés ainsi que l'établissement de dossiers de soumission.

Exécution des projets routiers (surveillance et coordination des travaux en question).

Conception et mise en place de déviations.

Réalisation de plans de signalisation.

Conception de plans de plantations.

Etablissement de permissions de voirie.

Exécution de travaux d'entretien.

Mise au point des documents et bibliothèques standardisés nécessaires à l'élaboration des dossier de soumission ceci en concertation avec les autres services concernés des P & Ch.

Suivi de la procédure du calcul des révisions des prix et de la mise à jour du logiciel permettant le calcul des adaptations des contrats.

Participation aux divers groupes de travail au sein du CRTI-B.

Demandes et suivis des mesurages cadastraux en vue de fixer les emprises réellement effectuées après travaux et participation à l'élaboration des actes d'achat / de vente avec les services compétents de l'administration. de l'enregistrement et des domaines.

Chantiers et Etudes

2.2 LIAISON AVEC LA SARRE

Vérification définitive des marchés suivants :

- Travaux de terrassements Mondorf-Burmerange (lot 17) avenant ;
- Bassins de rétention à Frisange (lot 28), avenant 2 ;
- OA II et CR 150 (lot 20) , avenant 2.

Park & Ride Frisange 2^{ème} phase – ouverture de la soumission et présentation du dossier d'adjudication.

Réalisation du poste médical avancé du tunnel Markusbiérg.

Modelage du dépôt Hitengerbesch.

Branchement de la conduite d'incendie du tunnel.

Remise en état du fossé et l'évacuation des eaux du trop plein du réservoir d'eau « Moull ».

Renouvellement du chemin rural du CR162 jusqu'au pont autoroutier « Hitengerbesch ».

Travaux d'assainissement de la zone de gonflement dans le tunnel Markusbiérg.

Elaboration de l'avant-projet de loi relatif à la réalisation du dernier maillon de l'autoroute et de la construction de l'échangeur de Hellange.

3.2 ROUTE DU NORD (LUXEMBOURG - MERSCH)

Tunnel Gousselerbierg

Mise en service de la section Lorentzweiler – Mersch / Schoenfels le 24.01.2008.

Tunnel Grouft

Les travaux d'avancement , d'excavation et de soutènement sont terminés depuis plus d'une année. Le béton de la voûte du revêtement intérieur est coulé sur sa longueur totale de 5877 mètres. La mise en œuvre de la membrane d'étanchéité est terminée.

Le bétonnage des galeries transversales est également achevé. La pose des caniveaux à fente avance convenablement, la mise en œuvre des tuyaux d'alimentation d'air frais suit, et la mise en place de la conduite d'incendie et de la tuyauterie de raccordement des niches de secours a commencé.

Le fond de forme sous la chaussée a été préparé et l'entreprise a commencé la mise en œuvre du grave-laitier dans l'objectif de libérer un tube entièrement pour le transport des masses pour confectionner la digue de protection entre l'autoroute et le village de Lorentzweiler.

L'anneau intérieur du tunnel de secours et de la caverne de ventilation est bétonné et décoffré. Le bétonnage des voiles et dalles intermédiaires suivra normalement.

Le gros-œuvre du local technique au portail Nord est terminé, celui du local technique au portail Sud est presque achevé.

Les travaux routiers au portail Nord sont en cours.

Tunnel Stafelter

Le lot génie-civil a été adjudgé par les décisions ministérielles des 30.04.2008 et 10.06.2008.

Les travaux ont débuté le 1^{er} septembre 2008.

Au portail Sud (échangeur Waldhof) les accès au chantier ont été mis en place, les installations de chantier sont en cours et seront probablement achevées vers la fin février 2009. Une grande partie (environ 70%) des terrassements généraux

au portail Sud est achevée et le front d'attaque est préparé en conséquence. Le début du creusement en galerie est prévu pour le mois de mars 2009.

Au portail Nord (« Doudég Fra »), des travaux préparatoires (défrichage, redressement du CR 125/126, pose des réseaux nécessaires à l'installation du chantier) ont été réalisés au courant de l'année 2008. Les travaux au portail Nord débuteront avec les terrassements pour la réalisation de la partie du tunnel en tranchée ouverte (200 m), la section courante (250 m) ainsi que la préparation des coffrages (vers juin 2009), suivie des premiers bétonnages qui pourront être réalisés avant les congés d'été 2009.

La réalisation des bâtiments techniques débutera en mois de mai 2009 au portail Sud et en juillet 2009 au portail Nord.

Divers

Poursuite des études de la section courante située sur le plateau du Heeschdrëfferbiërg entre le tunnel Grouft et le tunnel Stafelter avec la finalisation des études du passage à gibier « Réngelbur ».

La présentation des dossiers d'approbation et la mise en adjudication sont prévues d'être effectuées au courant de l'année 2009. Il s'agit notamment des deux lots suivants :

- le passage à gibier « Rengelbur » (longueur = 150 m) ;
- la section courante de l'autoroute (y compris l'ouvrage d'art n°1, passage inférieur du CR 124 Heisdorf – Asselscheuer) d'une longueur de 2,10 km.

Mise en adjudication de la conduite d'adduction d'eau potable entre le réservoir « Blaschette » et le réservoir « Belle-vue » à Lorentzweiler, Début des travaux mars / avril 2009.

Etude dans l'intérêt du redressement de la RN7 au niveau de l'échangeur Lorentzweiler sur la route du Nord.

Coordination et discussion des mesures compensatoires de la route du Nord avec les différents ministères et administrations concernés.

Etudes concernant les systèmes de sécurité et les équipements électromécaniques des tunnels Grouft, Stafelter et Micheville.

4.2 LIAISON MICHEVILLE

Dossiers de soumission en voie de finalisation :

- phase 4 du Central Gate ;
- phase 5 du Central Gate ;
- accès Nord secondaire, phase 2 (2010) ;

- aménagement de la route RN31 ;
- phase 2 de la galerie technique (RN31) ;
- équipements techniques de la galerie technique ;

Travaux en cours concernant la construction de l'accès Sud secondaire.

Poursuite des travaux de l'aménagement de la galerie technique RN31 (phase 1).

Chantier en cours relatif à la réalisation de l'accès Nord secondaire (phase 1).

Accès secondaire Belval – éclairage - élaboration détail cahier des charges, dossier d'approbation.

Installation d'un giratoire « temporaire » aux abords de l'accès secondaire Nord à Esch/Belval- accès étangs.

Fin des travaux et décompte en cours du chantier de la phase 1 du Central Gate- (partie boulevard Dexia).

Fin des travaux et décompte en cours de la réalisation de la phase 2 du Central Gate (Multiplan).

Fin des travaux et décompte en cours de la réalisation du Central Gate, phase 3 (38 m).

Dossier de soumission pour traitement boues HF (essais).

Présentation des décomptes : CR 168 et accès Nord.

5.2 AEROPORT DE LUXEMBOURG

Revalorisation du site du Höhenhof au Findel

Etudes et mise en soumission des travaux d'extension du parking P7 à 40ml pour avions Cargo à l'aéroport (Tarmac du Cargo-center).

Essais de compactage dynamique et essais à la plaque sur le plateau Höhenhof.

Etudes – Extension tarmac entre P1 et P7 – Remblai final.

Etudes géotechniques – Extension tarmac entre P1 et P7.

Réception définitive du remblai technique de la phase 1 au Höhenhof, réalisé par RECYFE.

Mise en conformité de l'assainissement de l'aéroport

Réalisation et réception définitive des travaux de transformation du bassin de rétention existant à ciel ouvert (Projet S1).

Etudes – Construction d'un bassin de rétention pour les surfaces tarmac (Projet S2).

Etudes – Réhabilitation du réseau de canalisation existant (Projet S6 et A4).

Etudes – Construction d'un bassin de rétention sur la route de Trèves (Projet A1).

Réalisation et réception des travaux de génie civil pour les travaux de construction d'un bassin de rétention à ciel ouvert à l'extrémité de la piste et de collecteurs eaux usées/eaux pluviales pour la nouvelle zone des hangars de fret côté Sandweiler. Extension du réseau d'eau potable (partie bassin versant de l'Alzette) (Projet A2/A3/A5).

Etudes – Renforcement du réseau d'eau potable aux environs de l'aéroport.

Entretien aéroport

Travaux de réfection en béton asphaltique : Voie interne – entrée Luxfuel ; TWYB1 ; Holding bay 06 ; TWYE ; Piste 06-24.

Analyse de la piste d'atterrissage et des taxiways à l'aéroport de Luxembourg quant à leur stabilité et leur durée d'utilisation.

Travaux de déboisement, mise sur souche des talus entourant l'installation radar à l'est de l'aéroport.

Adjudication des travaux de réaménagement du taxiway « India » à l'aéroport de Luxembourg.

Mise en place de la couche de roulement TWYH.

Exécution des travaux des infrastructures souterraines – multitubulaire taxiway B2/B3 la piste et le taxiway India à l'aéroport.

Inventaire des travaux d'entretien en vue de la passation d'un marché de service.

Coordination des équipes.

Interventions d'urgence.

Traitements et déneigements de la piste, taxiways, parkings pendant la période hivernale.

6.2 OUVRAGES D'ART

OA1001 Viaduc de Mamer A3: Expertise de l'état des joints des chaussées. Vérification des caractéristiques techniques et de la pose des joints. Analyse des désagréments résultant du trafic et proposition des techniques visant la réduction de l'impact du bruit sur le camping.

OA1001 Viaduc de Mamer A3 : Remplacement de deux joints de chaussées défectueux existant du type Multiflex T230 par deux joints type Multiflex S230.

OA1001 Viaduc de Mamer A3: Inspection visuelle de l'état de la charpente métallique en acier auto-patinée.

OA1001 Viaduc de Mamer A3: Inspection de 196 appuis.

OA1001 Viaduc de Mamer A3: Etude pour le remplacement des joints de chaussées (Multiflex).

OA1043 pont Val de Scheid : Remplacement des conduites d'eau pluviales.

OA1135 Viaduc Haute Syre A1: Remplacement et réparation des joints de chaussées et réfection des revêtements routiers existants au droit des joints de chaussées.

OA1103 Leudelange A4 : Etude – Remise en état de l'ouvrage d'art.

A1 : Préparation d'un contrat d'ingénieur pour l'inspections et analyses des ouvrages d'art de l'autoroute de Trèves.

OA1013 A6 : Inspection annuelle.

OA1012 A6 : Inspection annuelle.

OA1303 A6 : Inspection annuelle.

OA1304 A6 : Inspection annuelle.

OA1200 Sauertalbrücke A1 : Exécution des travaux de réfection des fissures de soudure dans la dalle orthotrope du viaduc sur la vallée de la Sûre.

7.2 DIVERS CHANTIERS

Aménagement d'une nouvelle plate-forme pour aire de service TEXACO à Pontpierre avec réaménagement de l'accès N4-A4.

Aménagement d'une voie bus au Rond-Point Raemerich sur l'autoroute A4.

Mise en décompte des travaux relatifs au réaménagement de la place de l'Etoile ainsi que de la liaison route d'Arlon-rue de Rollingergrund avec la mise en œuvre de la couche de roulement et les travaux de finition ainsi que l'élaboration du décompte.

8.2 ÉQUIPEMENT, SIGNALISATION, SÉCURITÉ, PROTECTION PHONIQUE

Signalisation

Signalisation des sorties de secours dans les tunnels.

Pose et installation de la signalisation d'animation touristique sur le réseau autoroutier.

Sécurité dans les tunnels

Lancement d'une soumission restreinte avec présélection pour la réalisation des plans d'intervention des tunnels et des fiches réflexes associées.

Etude de faisabilité pour l'aménagement d'issues de secours dans le tunnel Saint-Esprit.

Projet de mise en œuvre des mesures proposées par l'audit concernant la sécurité des tunnels routiers du Luxembourg : rééquipement du tunnel Howald.

Mise au point d'un système directeur des consignes d'exploitation.

Développement d'un système de formation assisté par ordinateur.

Projet pour la mise à niveau des systèmes de supervision du tunnel Markusberg.

9.2 DIVERSES ETUDES

Poursuite des études de l'élargissement de l'A3 entre la Croix de Gasperich et la Croix de Bettembourg (niveau APD) Elaboration d'études pour la réalisation d'écrans anti-bruit et l'élargissement de la BAU ainsi que la confection d'une étude de trafic.

Audit de sécurité du projet d'élargissement A3/A6.

Etudes de trafic dans l'intérêt de l'élargissement de A3 et A6 à 2x3 voies.

Achèvement de l'avant-projet sommaire (APS) du réaménagement de la N1 à 2x2 voies entre le giratoire et l'échangeur de Senningerberg.

Poursuite des études du projet de la mise à 2x2 voies de la route nationale N1 et du projet de la nouvelle ligne ferroviaire Hamm-Findel-Luxexpo.

Achèvement de l'avant projet détaillé (APD) de l'aménagement du by-pass – passage piétons au giratoire Findel.

Elimination des eaux de ruissellement de l'autoroute A3 du réseau de canalisation de la commune de Bettembourg, aux alentours de la « route de Mondorf ».

N1 - Elaboration du dossier de soumission pour la construction d'une structure métallique architecturale sur l'îlot central du giratoire Findel - niveau dossier d'approbation.

Participation dans le groupe de travail « Comité de contrôle de la faune à l'aéroport ».

Etude d'un nouveau pont ferroviaire OA 208 au-dessus du bvd. de contournement de l'Autoroute A6 (ensemble SNCFL) et présentation de l'APD.

Présentation d'un projet pour les passages souterrains sous-terrain aux abords du boulevard Gasperich.

Poursuite des travaux de mise au point du projet d'exécution pour l'aménagement sécuritaire de l'échangeur de Helfent ainsi que de la déviation de la conduite SEBES : optimisation de la conception de l'échangeur.

Lancement d'une étude de circulation sur le boulevard de contournement entre Bridel et Cessange, pour valider les échangeurs Bridel, Strassen et Helfent.

Collectrice du Sud (A13) : réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange. Modification de l'avant-projet sommaire pour intégrer un accès direct à la zone d'activité Scheleck.

Déviations des conduites Soteg à Pontpierre.

Elaboration du dossier APS pour l'aménagement de bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur d'Ehlerange.

Modification du projet du réaménagement de l'échangeur Pontpierre et présentation du projet de loi.

Expertises foncières pour la pénétrante Differdange.

Poursuite des études de voirie dans le secteur « ban de Gasperich » (étude géotechnique et sondages), notamment le réaménagement de la rue Raiffeisen, de l'échangeur de Hesperange et de la route de liaison entre le rond-point Gluck et la N4. – niveau APD.

Etudes concernant l'aménagement de la Place de l'Etoile tenant compte de l'APS-TRAM.

Etudes relatives à l'aménagement d'une nouvelle plate-forme pour l'aire de service SHELL à Pontpierre (Avant-projet détaillé).

Etudes concernant le réaménagement des échangeurs Differdange et Sanem niveau APS.

Etude de l'optimisation concernant le dédoublement de la A4 entre les échangeurs Lankelz-Ehlerange et l'échangeur Foetz (en remplacement du by-pass de Foetz) – niveau APS.

Participation au groupe de pilotage interministériel concernant la mise en place d'un système de contrôle-sanction (radars).

Présidence du groupe de travail « audits de sécurité ».

Participation dans le groupe de travail pour la réorganisation du GIS au sein de l'administration des Ponts et Chaussées. Création d'une plate-forme de coordination.

Premières réflexions relatives au réaménagement de l'échangeur Bridel sur l'autoroute A6 dans le cadre de l'élargissement à 2x3 voies.

Projet d'un giratoire sur la N10 près de l'échangeur de Schengen.

Accès vers la future maison d'arrêt dans les Aessen.

Analyse de l'impact des projets tram et gares périphériques sur la circulation.

10.2 PLANTATIONS DU RÉSEAU AUTOROUTIER

Giratoire Findel

Accord de principe ministériel concernant le projet d'aménagement présenté. Elaboration des dossiers de soumission afférents.

Echangeur Lorentzweiler

Elaboration d'un projet de plantation.

Liaison Micheville

Dossier de soumission en voie de finalisation pour l'accès secondaire Belval Ouest.

Elaboration d'un plan de plantation accès secondaire vers Cité des Sciences.

Entretien et Plantations

Entrée du tunnel de Gousselerbiérg (sortie Nord et Sud).

Boulevard Findel.

Giratoire de Merl.

11.2 ENTRETIEN

Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute A3 entre l'échangeur Livange et Frontière Française ainsi que entre Frontière Française et l'échangeur Livange.

Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute A4 entre l'échangeur Lallange et l'échangeur Pontpierre.

Réfection de la couche de roulement à la jonction Esch, en direction Esch (A4) vers Hellange (A13).

Réfection de la couche de roulement à la croix de Cessange, bretelle Hollerich vers Arlon et Hollerich vers Trèves.

Enduisage superficiel à la croix de Gasperich, bretelle Metz direction Arlon.

Enduisage superficiel sur l'autoroute A1 Sortie Kirchberg.

Réfections locales d'enrobés sur le réseau autoroutier.

Inspection de l'état du revêtement en asphalte hydrocarboné, détection/réfection des fissures longitudinales et transversales.

Inspection du marquage horizontal et vertical sur les autoroutes et réfection de divers marquages routiers.

Travaux de réparation et d'entretien sur différents ouvrages d'art (perrés, bordures, siphons, trottoirs, joints, trappes de visite, corniches et garde-corps).

Réfections des cunettes, des trappes de regard, trappes de canalisation.

Inspection et nettoyage du système d'évacuation des eaux notamment des canalisations enterrées.

Réalisation de petits travaux d'entretien sur les équipements et système de drainage superficiel (travaux de maçonnerie).

Réparation des fondations de panneaux de signalisation.

Prévisites et inspections des ouvrages d'art avec contrôle régulier des joints de chaussées, appuis, garde-corps, surfaces vues particulièrement exposées aux intempéries et aux fondants chimiques, avec réparation de petits dégâts.

Entretien et nettoyage des déshuileurs.

Inspections et entretiens réguliers d'équipements divers du réseau autoroutier.

(bornes d'appel d'urgence, déshuileurs, panneaux de signalisation, canalisations, stations météo, etc.).

Enlèvement des déchets et détritrus le long du réseau et sur les aires de repos, y compris vidange des poubelles.

Coupe des herbes (2 à 3 coupes par an sur tout le réseau autoroutier).

Nettoyage et entretien des chaussées, tunnels, balises, glissières de sécurité, panneaux de signalisation.

Entretien des plantations le long du réseau et sur les aires de repos.

Entretien et nettoyage du réseau des câbles souterrains.

Nettoyage mécanique des balises et glissières de sécurité.

Protection des chantiers mobiles avec des remorques de signalisation.

Pose de clôtures le long de l'autoroute.

Stabilisation de glissements talus.

Détection des dégâts et curage des divers ouvrages hydrauliques.

Organisation des interventions de réparation, comme colmatage des fissures, protection des faces vues du béton, protection antisel béton vu.

Remise en peinture des garde-corps.

Surveillance et organisation des travaux de réparation à effectuer par des firmes spécialisées.

Entretien et réfection des gaines, candélabres, chambres de tirage.

Pose d'atténuateurs de choc.

Nettoyage de ruisseau (passage en dessous de l'autoroute).

Construction de refuge.

Nettoyage des chaussées camion-balayeuse et Unimog équipés d'une brosse.

Redresser les accotements pour l'évacuation d'eau.

Réfections de tapis suite à des accidents.

Enlèvement d'ancienne fondations de panneaux de signalisations.

12.2 ACTIVITES DU CENTRE D'INTERVENTION ET D'ENTRETIEN DES AUTOROUTES A BERTRANGE (REGROUPEES PAR SECTEUR D'ACTIVITE)

Bureau

Organisation des travaux d'entretien et coordination des équipes sur le terrain.

Organisation et surveillance des chantiers.

Elaboration des dossiers de soumission pour les travaux et fournitures.

Demandes d'offres pour l'acquisition du petit matériel.

gestion de 1000 procès-verbaux avec les enquêtes sur le site, le devis de travaux, la gestion du courrier, l'organisation et la surveillance des travaux de réparation.

Gestion du personnel (heures supplémentaires, congés, congés de maladie ...).

Gestion des transports exceptionnels (études de faisabilité, permissions, ...).

Gestion des contrats de maintenance des équipements du réseau autoroutier (stations Météo, bornes d'appel d'urgence, stations de pompage ...).

Elaboration et mise à jour des plans des équipements du réseau autoroutier.

Inspections régulières du réseau autoroutier.

Parc Matériel

Gestion du parc des véhicules et des engins (assurances, contrôle technique, vidange.

Gestion des articles en stock (environ 1500 articles).

Réception des fournitures.

Distribution des articles.

Liste des articles à commander.

Nettoyage des dépôts.

Gestion de la station d'essence.

Triage des ordures (Superdreckskescht).

Equipement

Mise en place et entretien de la signalisation routière sur le réseau autoroutier.

Mise en place et entretien des signalisations de chantiers (en moyenne 15 chantiers en parallèle), y compris tous les travaux de raccordements électriques.

Inspection régulière de la signalisation verticale du réseau autoroutier et entretien des panneaux.

Gestion du stock de panneaux de signalisation.

Permanence

Pendant toute l'année une permanence sur 24 heures a été assurée par un technicien un cantonnier au Centre de Bertrange afin de pouvoir intervenir le plus rapidement possible en cas de problème sur le réseau autoroutier. Il faut dire que ce service a été largement utilisé par les forces de l'ordre en cas de déviations sur le réseau.

La permanence avait pour mission:

- la surveillance du réseau ;
- la gestion des interventions ;
- la régulation du trafic et l'information des usagers ;
- la coordination des interventions de salage.

Service hivernal

En 2008 les équipes des Centres d'Intervention et d'Entretien des Autoroutes à Bertrange, Mersch et Potaschbiérg sont intervenues à 47 reprises pour assurer le salage du réseau autoroutier, soit un total d'environ 1.880 heures prestées par les 16 équipes (9 à Bertrange, 3 au Potaschberg, 2 à Mersch et 2 privés) engagés en moyenne au service hivernal.

Interventions d'urgence

Les interventions d'urgence pour l'année 2008 ont été les suivantes :

- 187 interventions protection poids lourds
 - 841 interventions sur accidents
 - 173 interventions protection véhicules en panne
 - 713 interventions pour enlever des débris
- soit un total de 1914 interventions d'urgence.

Interventions planifiées

Les interventions pour l'année 2008 ont été les suivantes :

- 461 interventions pour réaliser des déviations
- 793 interventions pour signaler des chantiers

soit un total de 1254 interventions

CITA

Gestion du budget et des marchés.

Coordination et surveillance des travaux sur le terrain.

Réunion d'avancement avec les fournisseurs.

Contrôle des métrés et acomptes.

Gestion et contrôle des équipements de terrain suivi de l'intégration du système informatique.

Gestion des marchés de la phase 5.1. (Lorentzweiler – Colmar-Berg).

Suivi des travaux de la phase 5.1. (Lorentzweiler – Colmar-Berg).

Gestion de la maintenance des équipements.

Gestion de l'équipe de projet, y compris les opérateurs du dispatching CITA.

Participation au comité de pilotage et réflexion sur les nouvelles fonctionnalités.

13.2 ACTIVITES DU SERVICE ELECTRO-MECANIQUE

Etat actuel de l'éclairage sur la voirie de l'Etat

En 2008 le Service Electro-Mécanique a **installé 3 486 foyers** (nouvelles installations, renouvellement de candélabres vétustes, candélabres endommagés par suite d'accidents, installations dans l'intérêt du Fonds des Routes et dans l'intérêt du Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg).

Le nombre total des foyers lumineux installés sur la voirie de l'État au 31 décembre 2008 est **de 59 938 foyers**, dont 19 582 foyers (33 %) sur les autoroutes et 40 356 foyers (67 %) sur les routes nationales et les chemins repris.

La **puissance totale installée** sur la voirie de l'État est de **7 897 kW**, dont 3 046 kW sur les autoroutes et 4 851 kW sur les routes nationales et les chemins repris.

La répartition des foyers lumineux et de la puissance installée sur le réseau autoroutier, les routes nationales et les chemins repris s'établit de la manière suivante :

	Foyers	kW
Routes Nationales et Chemins Repris	40 356	4 851
Autoroutes	11 795	1 607
Tunnels (autoroutes)	6 644	1 332
Signalisation (autoroutes)	1 143	107
Total:	59 938	7 897

Répartition des foyers et de la puissance par cantons et autoroutes pour l'année 2008

Cantons et Autoroutes	Foyers	%	kW	%
CAPELLEN	3 408	5,69	406	5,14
CLERVAUX	2 931	4,89	283	3,58
DIEKIRCH	2 736	4,56	298	3,77
ECHTERNACH	2 218	3,70	232	2,94
ESCH-SUR-ALZETTE	6 083	10,15	797	10,09
GREVENMACHER	2 872	4,79	306	3,87
LUXEMBOURG-VILLE	6 676	11,14	1 101	13,94
LUXEMBOURG-CAMPAGNE	3 413	5,69	428	5,42
MERSCH	2 691	4,49	275	3,48
REDANGE	2 590	4,32	244	3,09
REMICH	2 010	3,35	216	2,74
VIANDEN	565	0,94	56	0,71
WILTZ	2 163	3,61	209	2,65
AUTOROUTES (tunnels, signalisation inclus)	19 582	32,67	3 046	38,57
Total:	59 938		7 897	

Installations et renouvellement de l'éclairage en 2008

Installation de nouveaux équipements

Le nombre total de candélabres installés sur la voirie de l'Etat (chemins repris et nationales) est de 738 candélabres pour l'année 2008, dont 506 candélabres du type décoratif.

La répartition des candélabres selon secteur est de :

Luxembourg-Ville Installation de 2 candélabres du type conventionnel

Secteur Sud	Installation de 100 candélabres du type conventionnel
	Installation de 137 candélabres du type non conventionnel
Secteur Nord	Installation de 69 candélabres du type conventionnel
	Installation de 224 candélabres du type non conventionnel
Secteur Est	Installation de 61 candélabres du type conventionnel
	Installation de 145 candélabres du type non conventionnel

Renouvellement des installations d'éclairage vétustes

En 2008 le Service Electro-Mécanique a procédé au renouvellement de 364 candélabres, au remplacement de 10 armoires de distribution et de 305 luminaires dans diverses localités du pays.

Retenons dans ce contexte que le Service Electro-Mécanique a débuté en 2003 un programme sur le territoire de la Ville de Luxembourg, visant de remplacer les luminaires à faible rendement.

Les nouveaux luminaires sont équipés d'un filtre afin de ne pas perturber la télégestion de la Ville de Luxembourg.

Programme d'économie et de rationalisation

La part de l'État dans les frais de consommation en énergie électrique des 59 938 foyers lumineux pour l'année 2008 dépasse les 2,80 mio. € contre 2,70 mio. € en 2007.

Déclenchement partiel de l'éclairage public

La mesure de déclencher un tiers des foyers à 20 h et un tiers supplémentaire à 22 h, décidée en 1982, n'est presque plus utilisée à l'intérieur des agglomérations. En effet, pour les responsables locaux, l'aspect "sécurité" prime l'aspect "réduction des dépenses".

De façon générale, le déclenchement partiel n'est en service que sur une partie des autoroutes.

Un système d'enclenchement centralisé des installations d'éclairage public a été mis en service aux sites de Cegedel à Heisdorf, Wiltz et Schifflange.

Ce système permet un enclenchement quasi instantané de tout l'éclairage public du Grand-Duché de Luxembourg. Les communes intéressées pourront ainsi profiter du même signal pour l'enclenchement de leurs propres réseaux, pour autant qu'elles ne sont pas déjà raccordées au réseau de l'Etat.

En 2008 le Service Electro-Mécanique a acquis une nouvelle cellule photoélectrique et choisira un site plus approprié pour l'installation de la nouvelle cellule.

Choix sélectif du type de foyer lumineux

La puissance installée par foyer lumineux sur la voirie de l'Etat est actuellement de 132 W. Le choix judicieux de l'intensité d'éclairage en fonction de la voirie à éclairer permet de réaliser un éclairage public respectant les mesures de réduction de la consommation d'énergie électrique.

Les anciennes installations d'éclairage public sont renouvelées successivement en vue d'améliorer le rendement lumineux.

Entretien des installations d'éclairage sur la voirie de l'Etat

En 2008 les équipes des Centres d'Eclairage Public de Bertrange, Rosport et de Wiltz assuraient l'entretien de l'éclairage public dans 83 communes. L'entretien dans 33 communes, sur les autoroutes (contrats de maintenance), des équipements électromécaniques et de l'éclairage des tunnels sur les autoroutes a été confié à des entreprises privées qui travaillaient sous les ordres du Service Electro-Mécanique.

De plus les Centres d'Eclairage assurent les missions suivantes :

Surveillance des installations, notamment en relation avec les projets du Fonds des Routes (CITA), Fonds du Kirchberg et des projets propres au Service Electro-Mécanique.

Surveillance des installations électromécanique (postes moyenne tension, tunnels etc.).

Levées des réseaux d'éclairage existants et traitements des données sur support informatique.

Repérage des réseaux souterrains à la demande de tiers.

Interventions en cas de panne ou d'accident.

Installation de luminaires avec lampes du type sodium haute pression à l'intérieur des localités et de luminaires du type sodium basse pression à l'extérieur des localités.

Localisation des défauts câbles sur le réseau des installations d'éclairage public.

Contrôle et vérification des modifications aux installations d'éclairage public.

Mise à jour des relevés d'installations en vue du remboursement aux administrations communales.

Activités dans le domaine de l'électromécanique

En dehors des installations d'éclairage énumérées ci-dessus, le Service Electro-Mécanique s'occupe également des problèmes touchant aux équipements électromécaniques (groupes électrogènes, pompes, ventilation et autres équipements) et prête de l'assistance technique à d'autres administrations publiques pour des problèmes relatifs aux installations d'éclairage.

Travaux neufs

Tronçons à ciel ouvert

Travaux d'installation des nouvelles antennes Radio sur le site de la cité judiciaire au plateau du Saint Esprit.

Travaux de génie civil et aménagement de plateformes de stationnement aux postes moyenne tension Altwies, Foetz, Pontpierre et Hellange.

Travaux de génie civil pour le raccordement du poste de transformation Mondorf au réseau CEGEDEL.

Travaux de génie civil, gainage, permettant le transfert des données via fibre au poste de transformation Foetz.

Postes de transformation et alimentation moyenne tension

AUTOROUTE LUXEMBOURG – TREVES A1

Raccordement et mise en service de la ligne 5,5 kV liant le poste de transformation de Mensdorf au poste Kirchberg.

Etude pour le renouvellement de la partie basse tension du poste de transformation de l'aire de stationnement de Wasserbillig.

Déplacement des armoires CITA à l'échangeur de Munsbach.

AUTOROUTE LUXEMBOURG – ESCH-SUR-ALZETTE A4

Travaux d'installation pour le bassin de rétention et des séparateurs d'huiles sur le site de l'aire de service Pontpierre.

Renouvellement et révision de la station de pompage de Pontpierre.

Giratoire de Merl : Mise en place d'un système de ventilation pour la station de pompage, branchement de l'installation au CCT (CITA) et modification des armoires de commande, de distribution d'énergie et de comptage.

Mise à jour de la programmation des automates de terrain sur les postes moyennes tension.

COLLECTRICE DU SUD A13

Installation d'un système de ventilation et d'une pompe de relevage d'eau à la station de pompage de Foetz.

Renouvellement et révisions des stations de pompage (nappe phréatique et eaux pluviales) à Ehlerange, Pétange et Bascharage « Biff ».

AUTOROUTE DU NORD A7

Echangeur Colmar Berg : Mise à disposition d'un départ électrique pour opérateur de télécommunication.

Mise en réseau des automates de contrôle des postes moyenne tension à Roost, Schieren, Colmar et Reckange.

Installation de PC de visualisation et de téléguidage des équipements éclairage au passage à gibier Roost.

AUTOROUTE LUXEMBOURG – ARLON A6

Echangeur Bridel : Mise à disposition d'un départ électrique pour opérateur de télécommunication.

Renouvellement du poste de transformation Capellen : installation d'armoires de distribution d'éclairage public, modification des cellules moyenne tension, branchement du poste au CCT (CITA) et mise à disposition d'un départ électrique pour opérateur de télécommunication.

Aire de Capellen : Pose d'armoires de distribution d'éclairage public.

Mise à jour de la programmation des automates de terrain sur les postes moyennes tension.

AUTOROUTE DE LA SARRE A13

Raccordement du poste de transformation Mondorf.

Mise en service du téléguidage des postes moyenne tension Atwies, Hellange et Markusberg.

Eclairage sur le réseau autoroutier dans le cadre des projets de la DCV

AUTOROUTE DU NORD A7

Viaduc de Lorentzweiler : Mise en service de l'éclairage.

Tunnel Gousselerberg : 1 683 foyers.

Tunnels

AUTOROUTE LUXEMBOURG – TREVES A1

Tunnels Howald :

Etude pour l'installation des équipements Radio Transmission, remplacement de l'automate de commande éclairage et installation de PC de visualisation des équipements éclairage.

Tunnels Cents :

Etude pour l'installation des équipements Radio Transmission, remplacement des armoires basse tension et installation de PC de visualisation des équipements éclairage.

AUTOROUTE DU NORD A7

Tunnel Gousselerberg :

Tests de réception et réglages sous trafic des équipements techniques du tunnel

Installation d'un éclairage pour les gabions dans les galeries et étude pour la mise en œuvre d'un éclairage LED pour l'illumination des stèles.

Mise en service des équipements techniques.

Tunnel Mersch :

Mise en place d'un nouveau PC Classe t8 pour la surveillance et le contrôle des équipements électromécaniques.

COLLECTRICE DU SUD A13

Tunnels Aessen et Ehlerange :

Installation de PC de visualisation des équipements éclairage.

AUTOROUTE DE LA SARRE A13

Tunnel Markusberg :

Elaboration d'un projet de remise à niveau des équipements techniques

Tunnels en dehors du réseau autoroutier

Tunnels de la Pénétrante Sud et du Saint Esprit : étude pour l'installation d'équipements Radio Transmission.

Entretien

Travaux d'entretien aux ouvrages d'arts (ponts) de Neudorf et de Kalchesbruck.

Entretien de l'éclairage du viaduc reliant le Grand-Duché de Luxembourg avec l'Allemagne.

Entretien préventif et curatif des postes moyennes tension le long des autoroutes.

Contrôle et vérification des débits d'eaux sur le réseau de distribution d'eau au tronçon Mondorf – Markusberg.

Révision de la pompe de relevage du tunnel Pénétrante Sud.

Maintenance des équipements électromécaniques des tunnels sur le territoire de la Ville de Luxembourg et sur le réseau autoroutier.

Fonds d'Aménagement et d'Urbanisation du Plateau du Kirchberg

- | | |
|--|----------------|
| - Bricherhof | 29 candélabres |
| - Bd. Adenauer | 26 candélabres |
| - Cours des Comptes | 11 candélabres |
| - Av. J.F. Kennedy | 5 candélabres |
| - Rue Fort Thüngen | 3 candélabres |
| - Rue Fort Bairlemont | 2 candélabres |
| - Voûte du Centre de Conférence et parking des trois Glands: | 44 luminaires. |
| - Remise en service des pompes et installations électriques des fontaines au Centre Sportif Kirchberg. | |
| - Entretien des installations électromécaniques. | |

Installations d'éclairage non conventionnel

Les projets d'éclairage non conventionnel n'ont cessé d'augmenter en nombre. Afin d'avoir une meilleure ligne de conduite pour la réalisation de ces projets, une directive ministérielle du 27 septembre 1985 a été complétée par une instruction ministérielle du 11 mars 1999, qui détermine la participation financière des communes lors de la réalisation des projets d'éclairage non conventionnel.

Réparation des installations d'éclairage endommagées par suite d'accidents de la circulation ou par des tiers

Le Centre d'Eclairage de Rosport est chargé de ces travaux, avec le concours d'une entreprise spécialisée du secteur privé, engagée par voie de soumission publique.

En 2008, 335 interventions ont eu lieu, contre 317 en 2007, 336 en 2006 et 282 en 2005.

La répartition s'établit comme suit:

- accidents de circulation 276 (dont 87 avec délit de fuite)
- ruptures de câbles 27
- dégâts tempête 32

Les coûts de réparation des 335 interventions survenues en 2008 s'élevaient à environ 425 000 euro dont, 125 000 euro pour supporter les frais d'accidents avec délit de fuite et dégâts de tempête.

Par ailleurs, le Service Electro-Mécanique a donné une suite favorable à 22 interventions (29 en 2007) de déplacement, de raccordement et de défauts.

II.3. L'administration des Ponts et Chaussées

1.3 DIVISION DES SERVICES REGIONAUX

1.) Division des Services Régionaux Luxembourg

La Division des Services Régionaux de la Voirie - Luxembourg, compétente pour l'entretien, la mise en état et la construction de la voirie normale, c'est à dire pour les routes nationales (RN) et les chemins repris (CR) sur le territoire des sept services régionaux de Luxembourg, Capellen, Esch/Alzette, Bettembourg, Grevenmacher, Mersch et de Remich, a poursuivi de façon systématique et continue cette mission, et a élaboré et exécuté les projets routiers, suivant un programme établi et en respectant les contraintes budgétaires.

Ainsi pas moins de 26 chantiers routiers de redressement, respectivement de réaménagement de la voirie de l'Etat et des projets relatifs à la reconstruction de différents ouvrages d'art ont été exécutés ou entamés au courant de l'année 2008.

Il s'agit en détail des projets suivants :

Commune	Route	Désignation du projet
Bascharage	CR 110	Suppression PN 2 à Bascharage-Gare
Bettembourg	N 13	Réaménagement rte. de Mondorf à Bettembourg
Bertrange	RN 34	Voie de liaison à Bertrange-Strassen Lot II
Bertrange	RN 34	N 34/CR 230 à Bertrange accès Bourmicht
Bertrange	RN 6	Accès Ecole Européenne au Tossebiert Lot 1
Boevange/Attert	CR 114	Redressement CR 114 à Boevange
Differdange	N 31	Réaménagement rue de Bascharage à Niederkorn
Lintgen	CR 101a	Réaménagement rue de l'Eglise à Lintgen

Commune	Route	Désignation du projet
Luxembourg	CR 226	Réaménagement rue P. Krier à Bonnevoie
Manternach	CR 135	Réaménagement Duerfstrooss à Berbourg
Mersch	CR 306	Traversée de Pettingen
Mersch	N 7	Giratoire N7/CR118/CR123 à Mersch
Mersch	PC 15	PC 15 Pettingen-Mersch
Mertert	N 10	Réaménagement N10 Wasserbillig-Moersdorf
Mondercange	CR 106	Réaménagement rue de Limpach à Mondercange
Niederanven	CR 126	Réaménagement rue du Rham à Rameldange
Nommern	CR 306	Réaménagement rue Principale à Nommern
Roeser	CR 159b	Redressement CR 159b entre Roeser et Bivange
Sandweiler	CR 159	Aire de rebroussement Bus à Sandweiler
Sandweiler	RN 2	Réaménagement traversée de Sandweiler
Sandweiler	RN 2	Aménagement voie suppl. giratoire Sandweiler
Schengen	CR 152	Traversée de Schengen
Schengen	CR 152	Rénovation rigoles à Wintrange
Schuttrange	CR 188	Redressement entre Schuttrange et Canach
Wormeldange	CR 122	Redressement Rondel à Wormeldange
Wormeldange	CR 122a	Redressement Z. Ind. Rue Hiehl à Wormeldange

Dans le cadre du relogement des grands axes à trafic intense en dehors des agglomérations les études pour les routes prioritaires comme le contournement de Junglinster ont été poussées à un stade permettant une mise en chantier à brève échéance d'un premier lot concernant l'accès vers le chantier du nouveau Lycée. Il en est de même du projet d'aménagement d'un accès vers la deuxième Ecole Européenne au Tossenbergr à Bertrange/Mamer, du projet du relogement du CR 102 entre Mamer et Capellen, permettant un raccordement de la zone d'activités de Capellen à la RN 6 et du projet de la suppression du passage à niveau à Dippach-Gare.

Comme l'achat des emprises nécessaires au réaménagement du carrefour formé par la N 34 et la N 5 à Helfenterbrück n'aboutit pas à un accord à l'amiable pour le moment, un dossier d'exécution pour la reconstruction du pont passant sur les voies CFL ainsi que l'aménagement d'un carrefour provisoire traditionnel ont été soumis pour approbation à l'Autorité Supérieure, vu l'état de vétusté avancé du pont actuel. Le dossier de soumission y relatif a été finalisé en 2008.

Dans le cadre des efforts entrepris visant à supprimer dans la mesure du possible les passages à niveau situés au croisement des axes routiers importants avec le réseau des Chemins de Fer, le chantier pour la suppression du passage à niveau PN 2 sur le CR 101 à Bascharage est en voie de construction, alors que le chantier pour la suppression du passage à niveau PN 6 sur le CR 163 à

Leudelange-Gare a été achevé. Les études pour la suppression de cinq autres passages à niveau sont toujours au stade des procédures d'approbation, à savoir :

la suppression du passage à niveau PN 5 à Dippach-Gare avec contournement de la localité de Dippach-Gare,

l'élimination du passage à niveau PN 7 à Merl,

la suppression du passage à niveau PN 20b à Lorentzweiler.

la suppression du passage à niveau près de la gare de Mersch.

Au courant de l'année 2008 un total de 20 chantiers routiers et d'ouvrages d'art, dont l'énumération est la suivante ont pu être achevés:

Commune	Route	Désignation du projet
Bertrange	N 6	Aménagement d'un couloir bus au Tossebiérg
Betzdorf	N 1	Réaménagement N 1 à Roodt/Syre
Bous	CR 149	CR 149 Traversée d'Erpeldange lot 2
Burmerange	CR 150	Réaménagement rue d'Emerange à Elvange
Esch/Alzette	N 4	Réaménagement Bd. Berwart à Esch/Alzette
Esch/Alzette	N 31	Accès secondaire Belval-ouest à Esch/Alzette
Flaxweiler	CR 122	Traversée de Flaxweiler
Frisange	CR 156	Redressement CR 156 à Aspelt et Frisange
Grevenmacher	N 10	Réam. N10 Grevenmacher-Machtum piste cycl.
Kayl	CR 165a	Rue des Légionnaires à Tétange
Kehlen	CR 104	Traversée de Nospelt
Koerich	CR 109	Redressement CR 109 Koerich - Goebblange
Lenningen	CR 188	Redressement CR 188 à Canach
Leudelange	CR 163	Suppression PN 6 à Leudelange-Gare
Lorentzweiler	CR 125	Rue de Fischbach à Blaschette
Luxembourg	CR 178	Rue de Roedgen à Cessange
Luxembourg		Reconstruction mur de soutènement St. Esprit
Mondorf	CR 149	Route de Mondorf à Ellange
Remerschen	CR 152	Redressement Wintrange – Remerschen
Steinsel	CR 124	Réhabilitation OA 676 sur l'Alzette à Mullendorf

Parallèlement à l'exécution des travaux relevés ci-avant, les services de la DSR-L ont entamé ou continué l'étude de projets routiers et d'ouvrages d'art, dont une partie ont été présentés, soit pour approbation de l'avant-projet, soit pour approbation du projet sous forme de dossier d'exécution. Une partie des projets a déjà été mise en adjudication en 2008 et les chantiers devraient commencer en 2009.

Il s'agit en particulier des dossiers suivants :

Bascharage	N 5	Giratoire N5-Zone Industrielle à Bascharage
Bascharage	CR 110	Giratoire CR 110/CR 111 à Bascharage
Bascharage	CR 110	Rue de la Résistance à Bascharage
Bertrange	N 5	Giratoire N 5 / CR 181 à Helfenterbrück
Bertrange	N 6	Aménagement accès Ecole Européenne
Bertrange	N 35	Réhabilitation OA 816 CFL à Bertrange
Bettembourg	N 31	Giratoire N 31 / accès ZA à Bettembourg
Bettembourg	CR 161	Redressement CR 161 entre la N 13 et la A 3
Betzdorf	CR 134	Passage sous CFL et accès SES à Betzdorf
Betzdorf	CR 134	Redressement entre Olingen et Betzdorf
Bous	N 28	Raccordement de la N 28 à la N 2 à Bous
Biwer	N 14	Carrefour N 14/ CR 133/134 à Wecker
Biwer	N 14	Renforcement Geisert-Boudlerbaach
Clemency	CR 101	Redressement CR 101 Clemency-Frontière belge
Clemency	CR 110	Redressement CR 110 Clemency-Grass
Contern	N 28	Contournement d'Oetrange
Contern	CR 132	Redressement CR 132 entre Syren et Moutfort
Contern	CR 226	Redressement CR 226 entre Contern et Syren
Dalheim	CR 148	Traversée de Welfrange vers la N 13
Dippach	N 13	Suppression PN 5 sur la N 13 à Dippach-Gare
Dippach	CR 103	Redr.CR 103 Bettange/Mess-Sprinkange
Dudelange	CR 164	Redressement rue de Boudersberg à Dudelange
Esch/Alzette	N 4	Carrefour N4/N4c/CR170 à Esch/Alzette/Lallange
Ettelbrück		Contournement sud-ouest d'Ettelbrück
Feulen		Contournement de Niederfeulen
Fischbach	CR 120	Impasse Angelsberg - Beringerberg
Flaxweiler	CR 134	Embouchure CR 134/CR 185 Beyren-Mensdorf
Frisange	N 3	Couloir bus à Frisange
Garnich	N 13	Giratoire N 13 / CR 101 à Garnich
Grevenmacher	N 10	Réaménagement N 10 à Grevenmacher
Heffingen	CR 129	Redressement Godbrange-Heffingen
Hesperange	RN 3	Trottoirs sortie d'Alzingen
Hesperange	CR 157	Redressement Alzingen-Roeser avec P.I. CFL
Hobscheid	CR 105	Reconstruction OA 641 sur l'Eisch à Hobscheid

Hobscheid	CR 105	Réhabilitation OA 627 Trois ponts à Eischen
Junglinster	N 11	Contournement de Junglinster
Junglinster	N 11c	Traversée de Graulinster
Junglinster	CR 122	Traversée de Rodenbourg
Junglinster	CR 129	Rue Godbrange à Junglinster
Junglinster	CR 129	Rue du Village à Junglinster
Junglinster	CR 129	Redressement CR 129 Junglinster- Godbrange
Junglinster	CR 129	Carrefour CR 129/132 à Weimerich
Kayl	CR 166	Rue de Schifflange à Kayl
Kayl	N 31	Reconstruction OA 257 sur les CFL à Kayl
Kehlen	CR 104a	Traversée de Kehlen CR 104a
Koerich	CR 189	Redressement CR 189 à Goebange
Kopstal	N 12	Réaménagement carrefour N 12 / CR 181 à Bridel
Kopstal	N 12	Aménagement Voie Bus N 12 à Bridel
Larochette	PC 5	Piste cyclable Koedange-Soup
Lenningen	CR 145	Redressement CR 145 Canach - Beyren
Lorentzweiler	CR 122	Suppression PN 20b à Lorentzweiler
Lorentzweiler	CR 124	Redressement Asselscheuer - Eisenborn
Luxembourg	CR 232d	Rue du Gruenewald à Neudorf
Luxembourg	FK	Couloir Bus bd. Werner à Kirchberg
Luxembourg	N 5	Giratoire N 5/N 34 à Helfenterbrück
Luxembourg	Pl.	Réam. Place de la Constitution à Luxembourg
Luxembourg	N 1a	Redressement rue Tour Jacob à Luxembourg
Luxembourg	N 4	Voie Bus cloche d'Or - Leudelange
Luxembourg	CR211	Bd. Joseph II Protection arbres à Luxembourg
Luxembourg	CR 232d	Redressement rue du Grünwald à Neudorf
Luxembourg	PC2	Piste cyclable PC 2 Dommeldange-Kirchberg
Mamer	N 6	Liaison N 6 – CR 102 entre Mamer et Capellen
Mamer	N 6	Aménagement d'un couloir bus à Capellen
Mamer	CR 101	Redressement Holzem-Garnich
Mamer	CR 103	Redressement Holzem-Dippach
Manternach	CR 137	Redressement Manternach-Münschecker
Manternach	CR 139	Redressement Manternach-Berbourg
Mersch	N 7	Reconstruction OA 202 sur l'Alzette à Mersch
Mersch	CR 102	Reconstruction OA 201 sur l'Eisch à Mersch
Mersch	CR 102	Rue G.-D. Charlotte à Mersch

Mersch	PC 14	Piste cyclable de la Mamer Schoenfels-Mersch
Mondercange	CR 164	Reconstruction OA 69 sur l'Alzette à Bergem
Mondercange	PC 6	Piste cyclable PC 6 crassier de Mondercange
Mondorf	N 16	Giratoire N16-CR162 à Ellange/Gare
Mondorf	N 16	Réam. avenue Fr. Clement à Mondorf les Bains
Mondorf	CR 115	CR 115 Cruchten - Roost
Pétange	N 5b	Réaménagement rue de l'Eglise à Pétange
Pétange	CR 175	Réaménagement avenue de la Gare à Pétange
Pétange	CR 176	Réaménagement rue Philipart à Rodange
Reckange/Mess	N 13	Aménagement d'un giratoire à Wickrange
Reckange/Mess	CR 178	Réam. route de Luxembourg à Roedgen
Remich	N 10	Réam. N 10 et esplanade à Remich
Sanem	N 31	Redressement N 31 route d'Esch à Belvaux
Sanem	CR 110	Redressement route d'Esch à Ehlerange
Schengen	RN 10	Réaménagement esplanade à Schengen
Schiffange	CR 170	Réaménagement CR 170/168 à Schiffange
Schuttrange	CR 185	Réaménagement rue principale à Neuhaeusgen
Septfontaines	CR 112	Réaménagement traversée de Greisch
Stadbredimus	CR 146	Redressement Primerberg vers Greiveldange
Stadbredimus	CR 146	Redressement rue Benzelt à Greiveldange
Stadbredimus	PC 3	Piste cyclable PC 3 à Stadtbredimus
Steinfort	CR 106	Réaménagement Kleinbettingen centre
Steinfort	CR 106	Rue de Hobscheid à Steinfort
Steinfort	CR 110	Redressement Kleinbettingen-Grass
Steinsel	CR 124	Suppression PN 18 à Heisdorf
Strassen	N 6	Boulevard de Merl Giratoire N6 à Strassen
Waldbredimus	CR 148	Redressement traversée de Waldbredimus
Walferdange	N 7	Giratoire N 7 - CR 123 à Bereldange/Walferdange
Walferdange	N 7	Voie de liaison Biergerkraitz - Walferdange
Walferdange	CR 125	Suppression PN 17 à Walferdange
Weiler/Tour	N 3	Couloir bus au Millénaire
Wellenstein	PC 3	Elargissement PC 3 Schwebsange-Bech
Wormeldange	N 10	Traversée de Machtum
Wormeldange	N 10	Murs de soutènement entre Ahn et Wormeldange
Wormeldange	N 10	Réaménagement N 10 Hettermillen - Ehnen
Wormeldange	CR 146	Redressement à Dreibern

A côté des redressements de la voirie, d'aménagement des pistes cyclables et de voies réservées aux transports en commun, de construction et rénovation d'ouvrages d'art, le programme des renforcements coordonnés et des reprofilages sur les sections courantes se trouvant en dehors des agglomérations a été poursuivi, de même que le remplacement des couches d'usure à l'intérieur des localités par la technique du raclage et mise en œuvre de nouveaux tapis.

Afin de protéger l'infrastructure routière et d'en garantir la viabilité journalière, un nombre élevé d'avis en matière de transports exceptionnels a été émis.

Les travaux préparatoires pour l'élaboration d'une nouvelle hiérarchisation de la voirie ont été poussés à un stade permettant la présentation d'un projet de loi sur le reclassement de la voirie en 2009.

En ce qui concerne le réseau national des **pistes cyclables**, les projets, respectivement travaux suivants ont été réalisés.

PC1 Le projet pour la réalisation d'une piste cyclable entre Dommeldange et Kirchberg a été approuvé par l'Autorité Supérieure.

PC 3 piste cyclable des trois rivières PC 3 : La construction de la piste longeant la Sure du tronçon entre le pont frontalier de Langsur et l'entrée en agglomération de Wasserbillig est en voie d'achèvement permettant la mise en service au printemps 2009.

PC 3 piste cyclable des trois rivières : Le projet pour l'aménagement d'un tronçon de piste cyclable le long de l'écluse de Stadtbredimus a été présenté pour approbation.

PC 5 piste cyclable Soup-Koedange : Les pourparlers en vue de l'acquisition des emprises pour la construction de cette piste de plus de 5 kilomètres de longueur sont en cours.

PC 6 Le tronçon de piste cyclable le long du crassier de Mondercange sera mis en chantier en 2009.

PC 14 piste cyclable de la Mamer : Etude du projet d'exécution du tronçon Schoenfels – Mersch.

PC 15 piste cyclable de l'Alzette : Le tracé du tronçon Hünsdorf – Prettingen a été arrêté définitivement avec les autres Ministères et le projet est en voie d'élaboration.

Divers travaux d'adaptation et de réparation des couches de roulement ont été réalisés.

Les études pour la piste PC 1 Leudelange-Luxembourg, PC 2 à Junglinster, PC 3 traversée de Grevenmacher et de Remich, PC 6 et 7, Mondorf-Remerschen et Mondorf-Ellange et la piste PC11 Hesperange-Aspelt sont encore en élaboration.

Les activités de l'équipe d'élagage et d'entretien des arbres d'alignement se sont portées en 2008 sur deux volets : d'une part les plantations nouvelles et regarnis et d'autre part l'entretien des arbres d'alignement.

Les travaux de plantations les plus importants sont :

Blaschette, rue de Fischbach

Gondeler Millen – Waldbredimus

Glacis, réaménagement des allées

Bertrange atelier, allée de platanes transplantés

Waldhaff, réaménagement de l'alignement des hêtres

Mamer Tossebiérg école européenne, 1^{er} lot

Bivange/Roeser – Fenntange, rond-point réaménagé

A ceci viennent s'ajouter une multitude de petits chantiers de plantations de regarnis afin de maintenir nos allées et plantations au complet et de satisfaire les plantations de compensation suite aux différents abattages. En tout il y a eu 105 chantiers de plantations.

Les travaux d'élagage et d'entretien ont été réalisés sur tout le territoire du pays avec 395 interventions en tout, au niveau DSR-L 281, DSR-D 95, DOA 11 et DCV 8 interventions. L'équipe est formée par 6 ouvriers d'Etat et entre deux et cinq chômeurs intégrés dans un programme de mesures de placement. Ces travaux comprennent l'entretien des vieux arbres d'alignement ainsi que l'abattage des arbres dangereux ou malades. Il y a eu 89 interventions pour l'abattage d'arbres. L'équipe d'élagage a donné une formation à 5 chômeurs pendant l'année 2008.

La fertilisation et l'engraissage des arbres transplantés et des vieux arbres affaiblis ont été réalisés sur 31 chantiers à travers le pays avec un total de 243 arbres.

13 chantiers d'élagage d'entretien spécialisé et taille de jeunes arbres d'alignement (147 grands arbres et 111 jeunes arbres). 14 analyses VTA avec 277 arbres et 9 analyses de révisions VTA avec 14 arbres complètent ce relevé.

En 2008, 38 dossiers d'autorisations d'abattage ainsi que 54 dossiers de demande d'abattages et avis dans le cadre des chantiers ont été traités.

Viennent s'ajouter à ces travaux :

Entretien des surfaces de verdure du site de Bertrange y compris le jardin géologique.

Continuation du cadastre des arbres sur les routes inventoriées depuis 1998 avec l'ancienne RN 11 à Graulinster, le parc près de la Sûre à Rosport et le « Bamleierpad » à Bech-Kleinmacher, digitalisation ainsi que améliorations au niveau de l'utilisation du cadastre sur le terrain.

Abattage, élagage et taille des arbres dans les deux parcs au château grand-ducal à Colmar et restructuration avec réaménagements du parc inférieur.

Travaux d'éclaircies DSR-L et DCV-autoroutes.

Plusieurs interventions d'urgence pour les ministères, l'administration des Bâtiments Publics et des communes.

Participation à la journée des Portes Ouvertes au site des ateliers de Bertrange le 18 mai, opération qui fut couronnée d'un grand succès.

Travaux d'abattage et d'élagage au plateau du Kirchberg, pistes cyclables, urgences tempêtes en janvier, juin et décembre.

Travaux d'élagage en coopération avec la firme TREE TIME.

Travaux d'éclaircies des grands massifs le long du réseau autoroutier.

Abattages d'arbres dangereux dans l'enceinte de l'aéroport Findel.

Nettoyage des rochers surplombant le RN au Grundhof et au parc de la Pétrusse.

Depuis 1994 l'équipe d'élagage des arbres est préoccupée par le vandalisme contre les arbres d'alignement et d'allées. En effet jusqu'aujourd'hui 1.020 arbres ont été saccagés par des entailles à la scie à main, coupés à la hache, cassés net au niveau de la couronne ou écorcés aux pieds des arbres. Les dommages se font à travers tout le pays, excepté le service d'Esch et entre-temps à toute saison. Il n'a pas eu de vandalisme de ce type en l'année 2008 (cependant pour information, le dernier cas date du 8.1.2009). Les dégâts sont estimés à 586.500 euros. Malheureusement les recherches menées jusqu'à présent n'ont apporté aucun résultat, mais la section de recherche de la Police grand-ducale à Diekirch va intensifier et diversifier leurs contrôles sur le terrain.

2.) Division des Services Régionaux Diekirch

En 2008, à part les tâches coutumières d'entretien et de construction des routes et ouvrages d'art du réseau routier de la voirie étatique et des pistes cyclables nationales à charge de la DSR-D, les études et travaux préliminaires des grands projets d'infrastructure routière dans le Nord et le Nord-Est du pays ont été poursuivis.

Au niveau conceptuel, la DSR-D a maintenu son engagement dans le montage du centre de développement et d'attraction « Nordstad », un des grands chantiers de l'aménagement du territoire.

Dans ce contexte, une étude de faisabilité de la sécurisation du PN111B à Ingeldorf a pu être présentée. Le déplacement de ce passage à niveau permettra d'aménager un accès complet au site « Walebroch », un des projets phares du développement de la Nordstad, sans pour autant grever les résultats de l'étude du concept de mobilité discuté actuellement au sein du Ministère des Transports. Une étude de faisabilité, aboutissant sur une proposition de projet, a également pu être présentée pour l'accès à la future zone d'activités Fridhaff, compatible avec la reconstruction nécessaire à moyen terme du réseau primaire routier dans la Nordstad.

Après la constitution du groupe de travail mobilité par le Ministère des Transports, l'analyse critique du réseau routier projeté aux alentours de la gare d'Ettelbruck a pu être présentée aux responsables politiques. En collaboration avec les CFL, les PCh ont accompagné la pré-étude d'un concept de P&R aux environs de la gare. La faisabilité d'un couloir pour bus entre le giratoire d'Erpeldange et le monument « Patton » a également été étudiée.

La desserte par le rond-point Fridhaff du hall logistique projeté au centre militaire a été étudiée et présentée. Ce projet est intimement lié au

contournement Nord de Diekirch et à la restructuration du réseau routier primaire de la Nordstad. Le contournement Nord de Diekirch est de toute première importance pour délester le centre de Diekirch, qui est régulièrement surchargé. Ce contournement est également à voir dans le contexte du corridor multimodal entre Ettelbruck et Diekirch, car il permettra de drainer le trafic vers le réseau primaire tout en évitant les centres urbains.

La notice d'impact du contournement de Heinerscheid a été lancée.

L'avant-projet sommaire du contournement de Hosingen a été présenté, la notice d'impact a démarré et le projet a été discuté au sein de la commission d'analyse critique. Vu que le PST prévoit l'exécution de ce projet primordial pour l'amélioration de l'offre routière entre le Nord et le Sud en phase 2, il est prévu d'en présenter la notice d'impact en printemps 2009.

Dans le cadre des discussions au sein du comité 97/11, deux variantes supplémentaires de la transversale de Clervaux ont été élaborées. Cette route de liaison entre la N7 et la gare de Clervaux, assurera la desserte de la zone industrielle de Lentzweiler, en contournant la localité de Clervaux. La notice d'impact de toutes les variantes a été présentée.

Des opérations foncières en relation avec la transversale de Clervaux, ainsi que le contournement de Troisvierges, ont eu lieu en 2008.

Dans le cadre du contournement d'Echternach, une pré-étude de faisabilité des voies de délestage a été présentée. Le projet de la voirie Charly suit son cours normal tandis que l'étude de faisabilité du tunnel sous le parc, qui ne doit pas avoir un impact négatif sur le site classé sera à affiner.

L'incidence sur le réseau routier luxembourgeois de plusieurs variantes de la liaison St.Vith – Wemperhardt, étudiées par les instances belges, a été analysée.

Suite au diagnostic de sécurité sur le tronçon entre Fridhaff et Hosingen de la N7, en fin 2007, un règlement grand-ducal a été élaboré en vue d'apaiser les vitesses admissibles aux endroits dangereux.

Par voie d'information interne, le personnel technique a été sensibilisé de la démarche « sécurité routière » afin d'en tenir encore mieux compte dans l'élaboration des projets.

En 2008, les dossiers de soumission pour les chantiers ci-après ont été présentés:

Dossiers de soumission spécifiques :

CR106 rue de Nagem à Redange
CR135 Herborn - Mompach + traversée de Mompach
CR306 "rue de Mersch" à Grosbous
CR306B entre Rindschleiden et Brattert
CR308 traversée de Hierheck
CR316 et CR318 traversée de Kaundorf

Carrefour CR320 et CR322 à Putscheid (Kuelbiert)
CR324 traversée de Wilwerwiltz
CR331 et CR331a Alscheid - Merkholtz
Aménagement du CR322a et des ruelles "an Akescht" à Wahlhausen
CR337 traversée de Basbellain
CR343 et traversée de Siebenaler
CR345 traversée de Dellen
CR376 entre la N7 et Grindhausen
Revêtement hydrocarboné N15 Heiderscheid - H'scheidergrund
N7 entre Schinker et Hosingen
N8 et des c.v. um Bour, rue Jean Mersch, am Dall et um Sand à Saeul
PC3 réparation et élargissement entre Echternach et Bollendorf-Pont

Le montant des travaux de ces 18 projets s'élève 20,6 millions d'euros, dont 25 % à charge des communes et d'autres gestionnaires d'infrastructures.

Le montant total des travaux routiers à charge de l'Etat (investissements et réinvestissements) mis en adjudication en 2008 s'élève à quelques 26,5 millions d'euros, répartis sur 17 adjudications. Pour le compte des administrations communales situées sur le territoire de la DSRD, 6 projets ont été mis en adjudication pour un montant total de 3,5 millions d'euros.

17 avant-projets présentés, pour environ 22 millions d'euros ont été présentés:

Avant-projets :

CR121 entre Vugelsmillen et Grundhof
CR314 entre Eschdorf et Lultzhausen
CR324 dans la traversée de Bockholtz
CR331 Kautenbach - Alscheid
CR341 Hautbellain - frontière belge
CR349 entre Welscheid - Scheidel - Kehmen
Renforcement N12 Buderscheid - Wiltz
Giratoire N17/N17A à Fohren
N27 Esch-s-Sûre - barrage
N7 Couloir pour bus près à Marnach « Bombatsch »

En 2008, la DSR-D a clôturé et présenté e.a. le décompte final des chantiers suivants :

CR137 "rue Mélicksheck" à Consdorf
CR309 et de la "rue de la Mairie" à Arsdorf
CR311 "rue de l'Ermitage" et du cv "rue de la Station" à Wolwelange
CR317 entre le CR308 et Tadler
CR330 couche de roulement dans la traversée de Selscheid
CR352 entre Groesteen et Brandenburg (Lot1)
CR356 entre Gilsdorf et le carrefour formé par les CR356, 356B et 347 (Broderbour)
CR357 Eppeldorf - Beaufort Lot1 - marché négocié
CR361 entre la N27 et Goesdorf
N11a giratoire au lieu-dit HI Kraiz à Echternach
N12/CR321 giratoire au carrefour « Nacherkraiz » à Wiltz
N12 - OA19 portant la N12 sur les voies CFL à Troisvierges

N15 couche de roulement entre Niederfeulen et Heiderscheid
N27 dans la traversée d'Erpeldange
N27 à l'entrée d'Esch-sur-Sûre
N7 mesures de sécurisation de la N7 - Carrefour N7/CR322 au lieu-dit Schinker

Des travaux d'envergure ont été exécutés sur les 30 chantiers suivants :

CR106 "rue de Niederpallen" à l'intérieur de Redange
Mise en état du CR303 à Roodt
CR308 de Bourscheid à Bourscheid-Moulin
CR309 et de la "rue de la Mairie" à Arsdorf
CR309a dans la traversée de Baschleiden
CR310 dans la traversée de Bigonville
CR316 et CR318 traversée de Kaundorf
CR317 entre le CR308 et Tadler
CR324a "am Becherduerf" et cv Feschmaart" à Obereisenbach
CR330 couche de roulement sur le CR330 dans la traversée de Selscheid
CR335 avec remplacement du pont sur la Woltz à Maulusmühle
CR348 et diverses ruelles à Schlindermanderscheid
CR354 et du CV "rue de l'Eglise" à Fouhren
CR356 entre Gilsdorf et le carrefour formé par les CR356, 356B et 347
(Broderbour)
CR356 entre le carrefour Folkendange et Ermsdorf
CR357 de Eppeldorf vers Beaufort - Lot 1
CR357 "rue du Pont" à Bettendorf
CR358 et CR128 à Reisdorf
CR358 dans la traversée de Medernach
N10 et traversée de Vianden
N11 entre Altrier et Graulinster au lieu-dit "Rippigerkopp"
N12/CR321 giratoire au carrefour « Nacherkraiz » à Wiltz
N14 Medernach - Larochette
N15 couche de roulement de la N15 entre Niederfeulen et Heiderscheid
N15 revêtement hydrocarboné N15 Heiderscheid - Heiderscheidergrund
N27 à Lipperscheid
N7 mesures de sécurisation de la N7 - carrefour N7/CR322 au lieu-dit « Schinker »
PC15 entre Colmar-Berg et Ettelbruck + d'une conduite de refoulement
PC2 élargissement de la PC2 Hemstaler-Gare - Rippig
PC20 entre Wiltz et Lamschmillen (Winseler)

Comme chaque année, le réseau routier étatique a été amélioré en 2008 par la mise en œuvre de revêtements bitumineux, de renforcements et d'épaulements sur divers tronçons d'une longueur d'environ 100 kilomètres, de même que par le renouvellement du marquage routier sur une longueur totale de 666 km.

En 2008, la DSR-D a également suivi plusieurs chantiers de voirie communale, conformément à l'inventaire des services offerts aux communes. 7,25 kilomètres de conduite d'adduction d'eau ont été posés et 1,16 kilomètres de canalisations ont été exécutés sous la régie de la DSR-D.

Plusieurs projets en faveur des transports publics ont pu être poursuivis en 2008, dont notamment des aménagements au Lausdorn, à Wemperhardt et à Marnach, dont les avant-projets ont été présentés.

Aussi la DSRD est en train de projeter encore plusieurs nouveaux projets de réfection et de construction de pistes cyclables.

En vue d'une meilleure programmation des travaux, tout le réseau des pistes cyclables fait l'objet d'une analyse.

Un projet-pilote de signalisation piste cyclable a été entamé entre Feulen et Goebelsmühle.

L'entité des ponts sous compétence de la DSRD a fait en 2008 l'objet d'une inspection sommaire par les services régionaux. La documentation de 204 ouvrages a été mise à jour, de sorte à pouvoir améliorer dès lors les propositions des travaux d'entretien et de réfection à réaliser. Il sera ainsi possible de distinguer entre travaux de gros œuvre et réparations plus spécialisées, comme les réfections d'étanchéités et réparations de béton.

Malgré l'acquisition des emprises toujours délicate, la DSRD a poursuivi en 2008 la démarche de rattraper les retards qui se sont accumulés durant des années sur la finalisation des dossiers.

Au niveau de la police de la voirie, 360 constats de dégâts ont été dressés par les agents compétents.

En ce qui concerne les demandes de convois exceptionnels introduites en 2008, leur nombre total s'est élevé à 32.

En matière de permissions de voirie, les dossiers traités en 2008 sont résumés dans le tableau suivant :

Service régional	CL	DV	EC	RD	Wi	Total
Projets de permission de voirie	50	64	52	75	33	274
Permissions de voirie directes	221	368	298	250	174	1311
Total	271	432	350	325	207	1585

Par rapport à l'exercice précédent, on constate en tout une légère diminution du nombre des projets de permissions. A l'exception du service régional d'Echternach, tout les services régionaux ont en effet dû noter une petite régression.

3.) Relevé des carrefours giratoires

L é g e n d e :

anneau : **l =** **largeur de l'anneau de circulation**
 b = **largeur de la bande franchissable**
 n = **nombre de pistes de circulation**
état : **étude =** **giratoires qui sont à l'étude**
 trav.= **giratoires qui sont en construction**
 essai = **giratoires qui fonctionnent à titre d'essai**
 serv. = **giratoires qui sont en service**

Des 178 giratoires repris sur ce relevé :

58 sont à l'étude,
 3 sont en construction,
 0 fonctionne à l'essai, et
 116 sont en service.

Commune	Route	Giratoire	Ø ext. [m]	Mise en service	Anneau			état			
					l [m]	b [m]	n	étude	Trav.	essai	serv.
Luxembourg	A3	Gluck	64	1995	9	1	2				X
Luxembourg	A4	Merl	60	2004	8	X	2				X
Micheville	A4	Micheville Frontière	80		8	2	2	X			
Esch/Alzette	A4	Lankelz	80					X			
Hellange	A13	Provisoire „Hellange“	45	2003	7,5		1				X
Luxembourg	A1	Irrgarten	144	1993	12		3				X
Grevenmacher	N1	Potäschbiërg	50	1994	8	1,5	1				X
Grevenmacher	N1	Rue Kummert	32	2003	7	2,5	1				X
Grevenmacher	N1	Grevenmacher	30	1992	9	1,2	1				X
Mertert	N1	Mertert	45	1999	7	3	1				X
Niederanven	N1	Findel	70	2005	9		2				X
Sandweiler	N2	Sandweiler Ouest	90	1998	8	1,5	1				X
Sandweiler	N2	Sandweiler-Est	80	2003	8	1,5	1				X
Bous	N2	Bous	50	2003	8	2	1				X
Hesperange	N3	Hesperange	38		7	2,5	1	X			
Frisange	N3	Echangeur Frisange	45	2003	9,5	0,5	1				X
Luxembourg	N4	Bvd. Raiffeisen	50	1995	8	0,3	1				X
Luxembourg	N4	Cloche d'Or	50	2003	7	2	2				X
Luxembourg	N4	Provencale	50		10	1,5	2	X			
Leudelange	N4	Leudelange	45	1995	8	1,5	1				X
Esch/Alzette	N4	Bd Kennedy (gare)	34	2000	7	2	1				X
Esch/Alzette	N4	Rd.-pt. Terres Rouges	42	1993	7	3	1				X

Commune	Route	Giratoire	Ø ext. [m]	Mise en service	Anneau			état			
					l [m]	b [m]	n	étude	Trav.	essai	serv.
Luxembourg	N5	Helfenterbruck	70		8	1,5	2	X			
Bertrange	N5	Grevelsbarriere	70	1994	7,75	1,75	1				X
Dippach	N5	Dippach	50	1995	5	3	1				X
Bascharage	N5	Accès Z.I. Bommelscheuer	60		8	2	1	X			
Bascharage	N5	Biff	112	1993	8		2				X
Dippach	N5	Schouweiler	60		9	1	2	X			
Dippach	N5	Bettange-sur- Mess	60		9	1	2	X			
Dippach	N5	Dippach	60		9	1	2	X			
Luxembourg	Bd de Merl	Bd de Merl – CR230	45		8	2	2	X			
Strassen	Bd de Merl	Bd de Merl – r. Val St. Croix	60		8	2	2	X			
Strassen	Voie de liaison	Voie de liaison Nord	41		8	1,5	2	X			
Strassen	N6	Giratoire Bâtiself	45		8	2	2	X			
Bertrange	N6	Tossenbergl/Stra ssen	45	1996	6,5	1,5	1				X
Mamer	N6	Tossenbergl	55	2001	8,5	1,5	2				X
Mamer	N6	Mamer	37	2000	7,5	1,5	1				X
Mamer	N6	Mamer - Capellen	70		10	2	1	X			
Mamer	N6	Capellen (Hireknäppchen)	45	1992	7,5	3	1				X
Koerich	N6	Windhof	50	1992	7	3	1				X
Walferdange	N7	Bouquet	40		6	3	1	X			
Walferdange	N7	Walferdange	34	1995	8	0,4	1				X
Walferdange	N7	Millewee	36	2006	8	2	1				X
Lorentzweiler	N7	Suppression passage à niveau, CR122	38		6	2	1	X			
Lorentzweiler	N7	Echangeur Lorentzweiler	90	2005	8,5	1,5	2				X
Mersch	N7	Berschbach	45		7,5	2,5	2		X		
Mersch	N7	Mierscherbielg	45	1994	8	2	1				X
Mersch	N7	Echangeur Mierscherbielg	50		9,5	2,5	2	X			
Ettelbruck	N7	Schieren	45		10	2	2	X			
Ettelbruck	N7	Ettelbruck-Sud	32	1993	8	2	1				X
Ettelbruck	N7	Gare	35		8	2	1	X			
Erpeldange	N7	Erpeldange	50	2001	8	3	2				X
Erpeldange	N7	Echangeur Ingeldorf	80	1993	10	0,6	2				X
Diekirch	N7	Diekirch (église)	60		8	2	2	X			
Diekirch	N7	Friedhaff	90	1996	10	-	2				X
Consthum	N7	Schinker	70	2008	8	3	2				X
Hosingen	N7	Hosingen Sud	70	1999	8	1	2				X
Weiswampach	N7	Wemperhardt/M aassen	45		8		2	X			
Weiswampach	N7	Wemperhardt	48	2004	6	2	1				X
Ettelbruck	N7A	R.P. de la Wark						X			

Commune	Route	Giratoire	Ø ext. [m]	Mise en service	Anneau			état			
					l [m]	b [m]	n	étude	Trav.	essai	serv.
Remerschen	N10	Remerschen	52	1993	8	2	1				X
Echternach	N10	St. Croix	50	2005	8	2					X
Echternach	N10	Entrée Echternach- Gare	40		8		2				
Echternach	N10	Echternach-pont	32		8	2	2	X			
Junglinster	N11	Contournement accès ZI / Lycée	70		8	1,5	1	X			
Echternach	N11	Voie Charlie	50		8	2		X			
Kopstal	N12	Bridel	64	2002	9,5	1,5	2				X
Kehlen	N12	Contournement Kehlen	70		10	2	1	X			
Kehlen	N12	Quatre-Vents	70	1994	8	1,5	1				X
Useldange	N12	Rippweiler- Barrière	70	1998	8	2,5	2				X
Wiltz	N12	Wiltz-Roullgen	40	2008	7	1	1				X
Wintrange	N12	Antoniusshof	60	1993	5	3	1				X
Troisvierges	N12	Zone industrielle						X			
Garnich	N13	Garnich	45		7	3	1	X			
Reckange/Mes s	N13	Reckange	50	2002	7	2	1				X
Mondercange	N13	Echangeur Pontpierre (Wickrange)	50		8	2	2	X			
Reckange/Mes s	N13	Wickrange	70		8	2	2	X			
Mondercange	N13	Pontpierre	40	1997	8	1	1				X
Bettembourg	N13	Bettembourg	32	1997	5	2	1				X
Bettembourg	N13	Terrain de football	32	1997	6,5	2	1				X
Hellange	N13	Hellange	45		7		1				X
Diekirch	N14	Rue Alexis Heck (Pl. Dominique)	32		8	2	1	X			
Diekirch	N14	Route de Gilsdorf	32		6	3	1	X			
Diekirch	N14	Rue Merten						X			
Diekirch	N14	Nouveau lycée agricol						X			
Heffingen	N14	Heffingen	50		8	2	1	X			
Heiderscheid	N15	Heiderscheid	50	2000	8	3	1				X
Winseler	N15	Pommerloch	50	2001	10	2	2				X
Winseler	N15	Pommerloch	50	2001	10	2	2				X
Mondorf	N16	Echangeur Altwies	50	2003	7	2	1				X
Mondorf	N16	Mondorf	32	1997	6	2	1				X
Mondorf	N16	Ellange-gare	50		8	2	1	X			
Remich	N16	Remich	26	1995	5	3	1				X
Diekirch	N17	Esplanade (Rue Alexis Heck)	32		8	2	1	X			
Diekirch	N17	Blesbruck	50	1990	8		2				X
Tandel	N17	Fouhren	35		6	2	1	X			
Clervaux	N18	Transversale in Clervaux	45		9	1	2	X			

Commune	Route	Giratoire	Ø ext. [m]	Mise en service	Anneau			état			
					l [m]	b [m]	n	étude	Trav.	essai	serv.
Feulen	N21	Niederfeulen	45		10	2	2	X			
Beckerich	N22	Oberpallen	32	1995	8	3	2				X
Rambrouch	N23	Koetschette	45	1998	8	1,5	2				X
Beckerich	N24	Noerdange	23	1995	4	4	1				X
Lac de la Haute Sûre	N26	Bavigne	30	1992	6	2	1				X
Wiltz	N26A	Lycée du Nord	40		8	2	1	X			
Livange	N31	Echangeur Livange	90		6	2		X			
Bettembourg	N31	Schéleck II	50		8	2	1	X			
Bettembourg	N31	Wolser- Schéleck	50	1999	8	2	1				X
Dudelange	N31	Echangeur Burange	135		14	4	3	X			
Dudelange	N31	Schwartz Lach	32	1993	5	2	1				X
Dudelange	N31	Cimetière	36		8	2	1	X			
Kayl	N31	Kayl	36	2000	6,0	2	1				X
Esch/Alzette	N31	R.-p. Um Däich (Viaduc)	45	1994	6	3	1				X
Esch/Alzette	N31	R.-p. an der Schmelz	45	1995	7	2	1				X
Esch/Alzette	N31	R.-p. Charles de Gaulle	45	1996	7	1	1				X
Esch/Alzette	N31	Raemerich	101	1992	10,5	2	3				X
Sanem	N31	Belvaux-Mairie	40	1996	8	1,5	1				X
Sanem	N31	Contournement Belvaux ZI	40		8	1,5	1	X			
Differdange	N31	Rocade de Differdange	50		8	0,3	1				X
Differdange	N31	Niederkorn	32	1998	6,5	2,0	1				X
Differdange	N31	Niederkorn	55	2008	10,5	2	2				X
Petange	N31	Eglise	57	1995	8		2				X
Petange	N31	Porte de Lamadelaide	82,5	1992	8,5		2				X
Rodange	N31	PED	48	1997	8		2				X
Sanem	N32	ZI um Woeller	50	2005	9	1,5	1				X
Sanem	N32	Rocade de Differdange									X
Bertrange	N34	Echangeur Helfenterbrück	60		9,5	1,5	2	X			
Strassen	N34	Rue de l'Industrie	40	1996	6	1,5	1				X
Strassen	N34	Rue de l'Industrie	70		8	1,5	2		X		
Bertrange	N35	Bertrange-Est	32	1996	6,5	2	1				X
Bertrange	N35	Rue de Strassen	50	2002	8	2	1				X
Esch/Alzette	N37	Ehlerange	60	1995	8	1	1				X
Luxembourg	N51	Serra	80	1996	8		2				X
Esch/Alzette	E/A – Michev	Crassier Ehlerange	80		8	2	2	X			
Belvaux	E/A – Michev	E/A-Mi provisoire Nord	60		8	2	2	X			

Commune	Route	Giratoire	Ø ext. [m]	Mise en service	Anneau			état			
					l [m]	b [m]	n	étude	Trav.	essai	serv.
Belvaux	E/A – Michev	E/A-Mi provisoire sud CR168	32		8		2	X			
Esch/Alzette	E/A – Michev	Belval Accès Nord provisoire		2008							X
Luxembourg	FUAK	Bvd K. Adenauer / Bd. Foire	50	1996	8	1,1	2				X
Luxembourg	FUAK	Bvd Pierre Frieden	45		9			X			
Luxembourg	FUAK	R. De Gaspari / R. Hengen / R. Erasme	36	1995	8	1	2				X
Esch/Alzette	CR110	Sommet	28								X
Bascharage	CR110	Schédwé	34		8	2	1	X			
Consdorf	CR118	Consdorf	29	2004	8	1,5	1				X
Waldbillig	CR128	Christnach	34	1998	8	3	1				X
Weiler-la-Tour	CR132	Syren-Est	32	1997	5	2	1				X
Weiler-la-Tour	CR132	Syren-Centre	18	1992	4	1,5	1				X
Schuttrange	CR132	Munsbach	26	1996	6		1				X
Mertert	CR141 B	Echangeur Wasserbillig	38	2004	8	1,4	1				X
Dalheim	CR153	Dalheim-Syren	40		6,5	2	1	X			
Dalheim	CR153	Dalheim	32	2000	5,5	2	1				X
Roeser	CR158	Bivange	36	2003	7	1	1				X
Dudelange	CR160	Kräitzbiérg	34	1999	8	2	1				X
Mondercange	CR164	Echangeur Foetz	50	1995	10		2				X
Mondercange	CR164	Accès Z.I. Foetz	46	2002	8	2	1				X
Schifflange	CR164	Foetz- CEGEDEL	50	1988	13	3	2				X
Belvaux	CR168	Entrée provisoire Sud Liaison Micheville	32		8		2	X			
Schifflange	CR168	Denis Netgen	44	1993	9	3	1				X
Sanem	CR175	Echangeur Sanem						X			
Bertrange	CR181	Bertrange	25	1990	8	1,5	1				X
Strassen	CR181	Echangeur Bridel Giratoire Sud	56	1999	8	2	2				X
Strassen	CR181	Echangeur Bridel Giratoire Nord	46	1999	8	1,5	2				X
Kopstal	CR181	Biirgerkraiz	60	1997	7	1,5	1				X
Luxembourg	CR224	Bonnevoie	28	2000	6	2	1				X
Luxembourg	CR225	Hamm	40	1992	7	1,5	1				X
Contern	CR226	Contern	60	1998	8	2	1				X
Luxembourg	CR230	Merl	32	1997	6	2	1				X
Strassen	CR230	Z.A. Bourmicht	50		4,5	1,5	1		X		

Commune	Route	Giratoire	Ø ext. [m]	Mise en service	Anneau			état			
					l [m]	b [m]	n	étude	Trav.	essai	serv.
Hesperange	CR231	Howald	56	1992	10	2	2				X
Hesperange	CR231	Hesperange ZA	45	2007	10	2	2				X
Contern	CR234	Accès Offico	60		8	2,5	2	X			
Contern	CR234	Accès Weiergewaan	75		8	2,5	2	X			
Ettelbrück	CR305	Carelshof	35	2003	6	2	1				X
Hosingen	CR322	Entrée Parc de Hosingen	34	1998	8	2	2				X
Wincrange	CR332 B	Lentzweiler	50	2002	8	3	1				X
Clervaux	CR339	transversale	50		9	1	2	X			
Ettelbruck	CR348	Ettelbruck St.Louis	22	2006	6	0	1				X
Ettelbruck	CR348	Saint Louis	35	2004	8	2	1				X
Diekirch	CR351 A	Brasserie	24	1996	5	3	1				X
Diekirch	CR356	Route de Gilsdorf	35	2005	9	3	1				X
Rosport	CR372	Rosport	32	2000	5	1,5	1				X

2.3 DIVISION DES OUVRAGES D'ART

1.) Ouvrages d'art routiers – ponts, tunnels et murs de soutènement

Chantiers

OA 232 Colmar-Berg :

Les travaux de réhabilitation de l'OA 232, qui porte la N7 sur la voie ferrée à Colmar-Berg sont presque achevés. Les conditions atmosphériques n'ont pas permis de terminer les travaux d'étanchéité sur les trottoirs. En gros, les travaux de consolidation de l'ouvrage consistaient en un couturage horizontal des deux caissons assuré par 42 barres de précontrainte Ø 25 mm et à un couturage vertical assuré par 2 barres de précontrainte Ø 32 mm au niveau d'une des deux grandes entretoises. De plus, les câbles de précontrainte des deux entretoises ont été traités contre la corrosion par un procédé breveté. Les seuls travaux effectués sur l'extrados de l'ouvrage ont été ceux de la réhabilitation complète des deux trottoirs.



OA232 –Couturage horizontal avec buttons



OA232 –Traitement anticorrosion des câbles de précontrainte

Projets

OA39 pont frontalier sur la Moselle à Remich :

La réhabilitation totale a été repoussée pour des raisons économiques et techniques. Puisqu'une nouvelle construction n'est pas possible dans l'immédiat et afin de garantir la conservation du pont dans la classe actuelle, des mesures d'allègement et des remises en état s'imposent. Une soumission y relative est lancée. Le pont restera fermé à partir d'avril 2009 (avec déviations pour les véhicules automobiles et transbordeur pour piétons et cyclistes) pendant quelque 20 semaines.

OA 127 pont portant la N7 sur les CFL à Schieren :

Les forages de reconnaissance au niveau des culées ont été effectués à la fin de l'année et le dossier de soumission de la reconstruction du tablier est sur le point d'être présenté pour approbation.

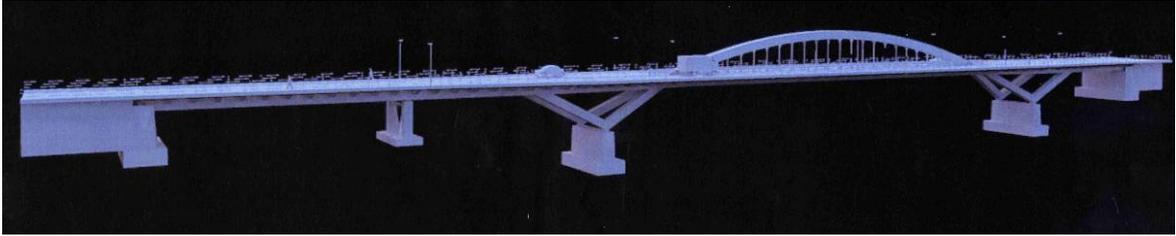
OA 174 pont portant le CR357C sur la Sûre à Moestroff :

Suite à l'approbation de l'avant-projet, l'élaboration du dossier de soumission de la reconstruction totale a avancé et une mise en soumission est prévue début 2009.

OA 401 pont frontalier sur la Moselle à Grevenmacher :

Les études quant à la reconstruction du pont sur la Moselle sous maîtrise luxembourgeoise sont arrivées à un stade d'avant-projet détaillé. En parallèle, la

concertation avec les autorités allemandes en vue de la présentation d'un contrat d'Etat a été poursuivie.



Reconstruction projetée

OA 498/499 ponts portant la N27 au-dessus du lac de la Haute-Sûre à Insenborn et Lultzhausen :

L'élaboration d'un avant-projet détaillé en vue d'une présentation comme projet de loi début 2009 est en voie de finalisation suite à l'approbation de l'avant-projet sommaire au cours de l'année 2008. L'avant-projet prévoit le remplacement des tabliers en béton précontraint par des tabliers mixtes constitués d'une dalle en béton et d'un caisson métallique.

OA 750 Pont Adolphe :

En 2008, le concept de remise en état a pu être changé vu que les apports de l'instrumentation mise en place en 2007 n'ont, au 1^{er} semestre 2008, pas démontré de dérive substantielle et que les précontraintes en place sont considérées comme toujours opérantes.

Par conséquent, retour à une réhabilitation globale des existants :

- grands arcs et façades conservés,
- travaux sur échafaudages lourds,
- élargissement du tablier 2 x 75 cm et rehaussement en prévision du passage d'un tram.

Ceci implique :

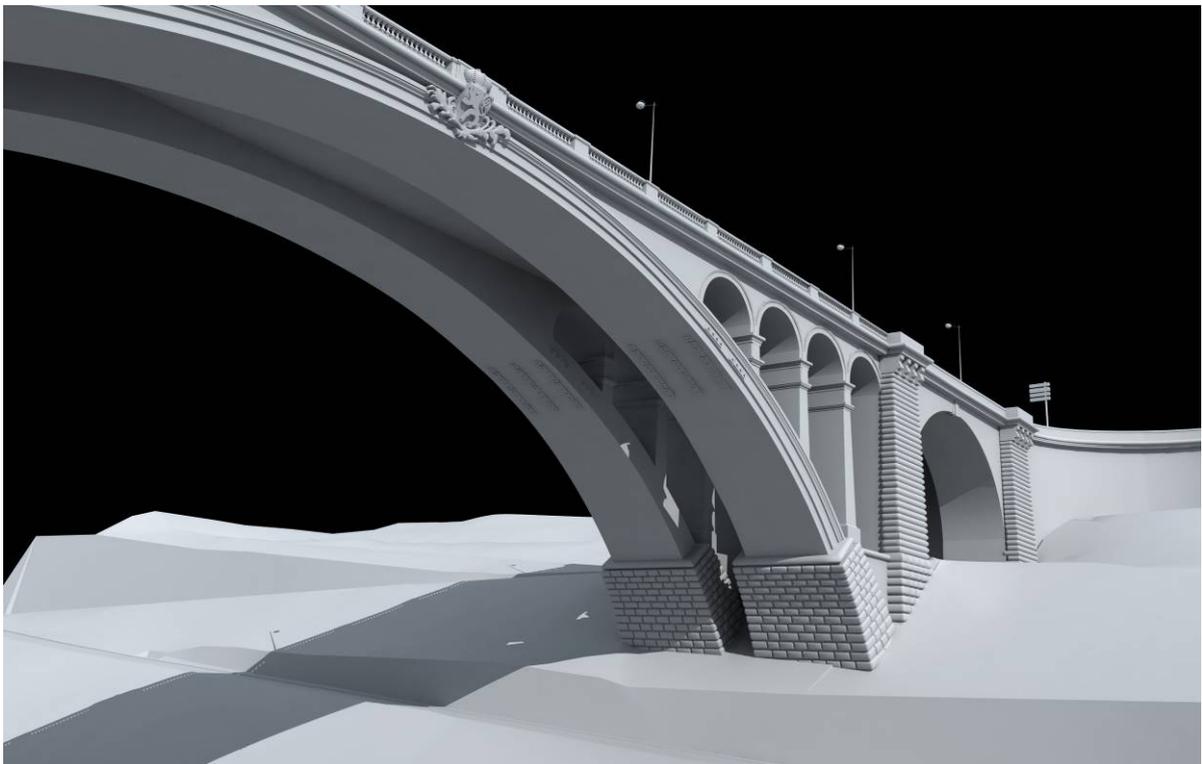
- le remplacement du cintre anticipé par un échafaudage de travail lourd,
- un changement de stratégie qui met en avant la mise en place du pont provisoire,
- des études plus complexes,
- une durée moins longue et un coût des travaux de réhabilitation moins élevé,
- une bien moindre décomposition du pont.

Avant de pouvoir présenter l'avant projet détaillé, des essais préalables de reconnaissance géotechnique et d'injection dans l'ouvrage, ainsi que des essais de convenance sur maquettes d'épreuve, s'imposent.

Etat des études et des préparations :

Elargissement 2 x 75 cm du tablier : images 3D présentées en mars 2008.

Scannage et levé topo : la phase 1 - restitution des lignes architecturales permettant la réalisation d'un modèle 3D surfacique et non texturé du pont, ainsi que l'établissement d'un plan topographique des abords - est terminée. La phase 2 - texturage et calepinage du pont - ne se terminera qu'après l'abattage des arbres et une fois le projet du pont provisoire lancé.



OA750 - modèle informatique 3D de l'ouvrage, sans textures, résultant de la première phase du scannage.

Suivi capteurs optiques et autres instruments : présentation d'un mémoire illustré au printemps.

Reconnaitances géotechniques du sous-sol : pont Adolphe terminées, pont provisoire devraient débuter sous peu.

Pont provisoire : l'avant projet sommaire a été présenté pour approbation fin 2008.

Réhabilitation du pont Adolphe : l'avant projet sommaire est prévu pour être présenté au printemps 2009. La possibilité du passage d'un tram a été établie.

OA 753 pont portant la N3 sur l'Alzette à Hesperange :

Présentation d'un avant-projet pour la reconstruction du pont suite à l'élaboration d'un concept urbanistique en 2008 par l'administration communale de Hesperange pour le réaménagement du centre de Hesperange.

OA 1084 Bowstring :

Elaboration du projet de remise en état des appuis. L'APS sera présenté début 2009.

OA 1120 Viaduc d'Ingeldorf :

Présentation d'un avant-projet pour le remplacement d'appuis de pont défectueux et des conduites d'eaux de pluie.

OA 1161 Tunnel de Howald :

Elaboration et présentation d'un dossier de soumission pour la protection des surfaces en béton armé du tunnel à l'aide d'une protection cathodique. Lancement de la soumission prévue au printemps 2009.

Etudes diverses

Sur base d'inspections des ponts du patrimoine DOA, l'évaluation relative à leur sollicitation par des convois exceptionnels est poursuivie et la manière de procéder fixée.

Continuation de la collaboration avec l'Université du Luxembourg dans le cadre d'un projet de recherche ayant pour but d'évaluer l'état d'un ouvrage par des essais de charge dynamiques.

OA 1025 Viaduc de Livange : Inspection détaillée et établissement, conjointement avec l'expert PMD, du concept d'élargissement du tablier par adjonction de précontraintes externes.

OA 1048 pont haubané à Hesperange : Poursuite de l'inspection décennale, des calculs de vérification y relatifs et préparation pour la détermination des réactions d'appui in-situ début 2009.

OA 1134 viaduc du Sernigerbach : Conclusion des calculs de vérification des tabliers mixtes.

Banque de données OA : La banque de données BDOA acquise au Ministère de l'Équipement et du Transport de la Wallonie a été installée. Il reste quelques adaptations à faire avant de procéder à la migration définitive de la banque de données actuelle (Excel/Access) de la DOA vers la nouvelle BDOA. La partie de la banque de données actuelle, comprenant les rapports d'interventions et les listes des plans et

documents, sera conservée provisoirement faute de pouvoir les intégrer de façon convenable dans la nouvelle BDOA pour l'instant. Ces modules seront donc intégrés dans la nouvelle BDOA dans un prochain stade, en collaboration avec les instances belges, si un intérêt commun existe.

Surveillance

Archives

Collecte de documents concernant les ouvrages d'art existants et mise à jour continue de l'inventaire de documents et de plans concernant les ouvrages d'art de l'ensemble des Ponts et Chaussées.

Inventaire des murs de soutènement du canton de Bettembourg.

Inspections et auscultations

Mesure des dilatations saisonnières sur différents ponts.

Suivi des ouvrages d'art équipés d'une protection cathodique et/ou de sondes de type électrochimique.

Inspection annuelle des ponts et tunnels du patrimoine DOA.

Inspections détaillées et instrumentées de plusieurs ouvrages (OA1120 Ingeldorf, OA1065 Bettembourg, OA 1025 Livange, OA 171 Gilsdorf; OA 115 Bivels, ...)



Inspection du barrage secondaire I à Esch-sur-Sûre
précontrainte sur l'OA 1065 Bettembourg-Triage



Vérification des vides d'injection des câbles de
précontrainte sur l'OA 1065 Bettembourg-Triage

Elaboration et présentation, sous contrôle d'expert, de plus que 100 avis sur ponts et tunnels (état, coûts et dates d'intervention des remises en état).

Inspections des canalisations par caméra

Auscultation par caméra de différentes canalisations sur les ouvrages ou voiries des Ponts et Chaussées et, pour différentes communes, sur une longueur de plus de 11km.

Inspection et curage des drainages et des canalisations au tunnel de Gosseldange OA 1287. Longueur cumulée: 14.899 mètres

Entretien et maintenance

L'entretien et la maintenance des ouvrages d'art du patrimoine de la DOA sont poursuivis par 2 unités de travail: d'une part, par les brigades des sites de Bertrange, Mertert, Rosport et Esch-sur-Sûre qui ont assuré à elles seules quelque 200 interventions en dehors de leurs tâches d'entretien du Port de Mertert, de la Moselle et des installations hydroélectriques de la Sûre, et d'autre part,

par l'unité «Entretien» de la DOA qui a assuré l'exécution de travaux d'entretien sur une douzaine d'ouvrages, ceci notamment dans le cadre du contrat d'entretien 2005-2008, qui vient d'expirer en juillet 2008. Le contrat d'entretien en cours se base, tout comme son prédécesseur, sur des inspections récentes réalisées sur le parc des ouvrages d'art notamment de la DOA. En 2008 les travaux comprenaient entre autres les travaux de réhabilitation de l'intrados du tablier de l'OA1099 à Leudelange, la remise en état des trottoirs de l'OA 38 à Schwebsange et à la réparation des joints de chaussée sur plusieurs viaducs.



OA 1099 à Leudelange – avant réhabilitation.



OA 1099 à Leudelange – après réhabilitation



OA 1025 à Viaduc de Livange – remplacement jdch.



OA1034 Viaduc du Serningerbach – réhabilitation jdch.



Sécurisation de l'A4



Réfection de l'intrados du tablier de l'OA 1106 à Pontpierre



OA788 Passerelle - Réfection trottoir



OA788 Passerelle Réfection étanchéité

Le nouveau contrat d'entretien 2008-2010 sur les ouvrages d'art, qui a été présenté et adjugé par soumission publique a démarré en décembre 2008.

Entretien et nettoyage régulier des filets d'eau, avaloirs et collecteurs des ouvrages du parc DOA et d'une centaine de ponts d'autres divisions.

2.) Moselle canalisée

Décompte annuel des frais avancés par l'Administration allemande dans l'intérêt de travaux exécutés en 2007 dans la partie commune de la Moselle.

Renouvellement (sous maîtrise WSA-Trêves) du joint d'articulation pivotant du secteur 2 à Grevenmacher.

Projet (sous maîtrise WSA) et soumission pour les régleurs des vannes-secteurs des barrages Grevenmacher, Stadtbredimus et Trêves (Koordinator Obermosel).

Projet (sous maîtrise WSA-Trêves) et soumission pour le prolongement de la pile du barrage de Grevenmacher.

Projet (sous maîtrise WSA) et soumission pour la remise en état des vannes du secteur I de l'écluse Stadtbredimus/Palzem.

Achèvement de l'étude pour l'élimination des déblais résultant des dragages d'entretien dans la darse du port et le long des quais de la Moselle.

Finalisation du projet pour la réfection du chemin de service longeant le barrage-éclusé de Grevenmacher.

Entretien de la berge luxembourgeoise avec campagnes de renouvellement de la signalisation fluviale et des bornes hectométriques.

Réfection de l'ouvrage de halage et piétonnier avec trappe à boue entre le ruisseau « Aalbâach » et le chenal navigable à Stadtbredimus.



Réfection OA halage/piétonnier
« Aalbâach »



Renouvellement de la signalisation
fluviale

Elaboration d'un avant-projet pour la construction d'emplacements pour pêcheurs à mobilité réduite sur la Moselle.

La confection d'une nouvelle carte digitale de la Moselle, après survol photogrammétrique du condominium Allemagne/Luxembourg sous la maîtrise du WSA-Trêves, est en cours d'achèvement pour début 2009.

3.) Port de Mertert

Dans le cadre de la soumission « contrat d'entretien » en cours, la construction d'un parking pour poids-lourds et l'aménagement d'une sortie de secours, ainsi que le renouvellement de l'alimentation en eau, le perré côté sud à l'entrée du port et le nouveau raccordement (deuxième partie) électrique de la firme Tanklux ont été achevés et des remises en état d'urgence ont également été effectuées. Le contrat d'entretien permet d'agir et de réagir aussi bien en cas de travaux prévisibles, qu'en cas de besoin imprévu, avec la rapidité et la souplesse imposées par un port fluvial en exploitation.



aménagement d'un accès de secours au port de Mertert



renouvellement des bornes hectométriques

Réaménagement du quai nord au port de Mertert :

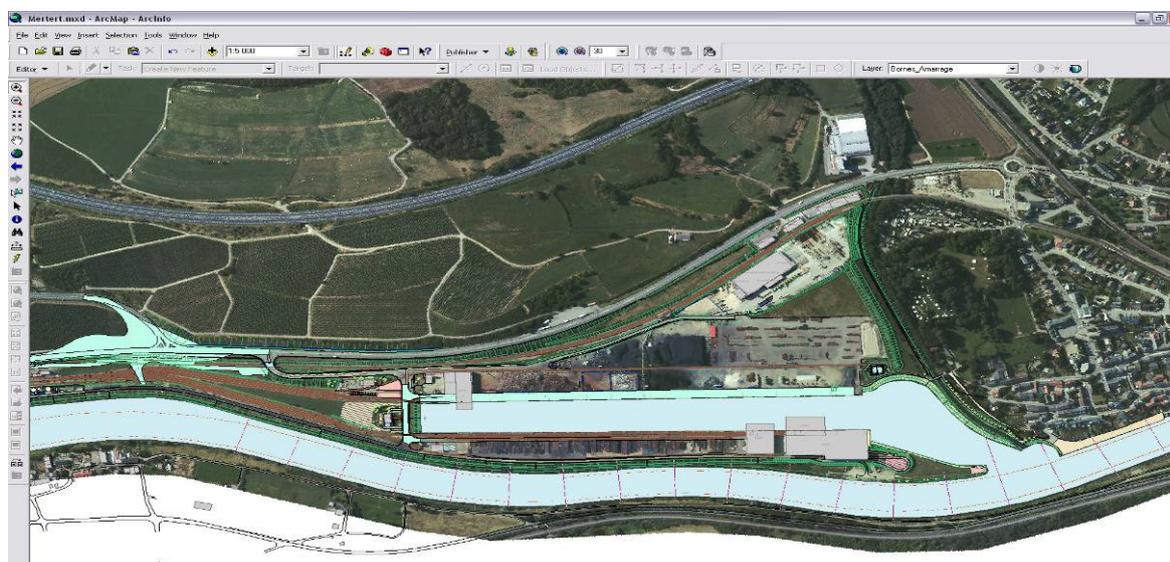
L'emprise de ce projet se situe le long du quai actuel délimitant la partie nord de la darse. La surface concernée s'étend sur une longueur de 800 mètres et une largeur de 22 mètres environ. La surface et les infrastructures du quai se trouvent dans un mauvais état et un réaménagement s'impose. Les installations existantes sont constituées d'une part, de trois voies ferrées appartenant à la Société du Port et dont l'entretien est à la charge des CFL et d'autre part, par un portique en service pour le compte de la société Luxport et guidé par un rail situé de part et d'autre de cette zone. Les travaux comprendront un renouvellement des infrastructures et de la surface du quai qui incombera aux PCH, ainsi qu'un renouvellement du réseau ferroviaire à charge des CFL (renouvellement de deux voies ferrées et suppression d'une voie).

Le début du chantier était en novembre 2008. Bien que les travaux mêmes ne présentent pas un défi exceptionnel, le planning et la coordination intense nécessaire, sur un tel site industriel, entre les CFL, PCH et l'exploitant s'avère plus compliqué. Ce dernier doit pouvoir rester opérationnel en permanence, ne doit pas être bloqué par les interventions du chantier et réciproquement (sécurité de tous les intervenants) et les travaux d'infrastructure doivent être réalisés avant la pose des voies ferrées. Les travaux de terrassement et d'infrastructure de la première phase étaient presque terminés fin 2008 et la pose des dalles et voies ferrées de la première phase sera réalisée début 2009.



Chantier quai nord au port de Mertert – travaux de terrassements

GIS (Geographic Information System) : Mise à jour des données techniques et administratives du système, ainsi qu'insertion – sous la maîtrise du SGL – du module géotechnique.



Après l'approbation de l'APS pour le réaménagement de la route dans l'enceinte de Tanklux, les études ont été affinées et l'élaboration du bordereau de soumission sera prête sous peu.

Achèvement de l'étude comparative « Westumfahrung Trier » et traversée de la Moselle à Mertert.

Conception d'un nouveau quai le long de la Moselle dans la partie sud du Port.

Finalisation de l'étude de faisabilité sur la coexistence de l'extension du dépôt pétrolier avec une station d'épuration dans le Port de Mertert en collaboration avec le Ministère des Transports, le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur et le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, ainsi qu'avec l'administration de la gestion de l'eau.

Présentation, dans le cadre du dossier Commodo-Incommodo du Port de Mertert :

- du dossier de l'ancienne usine à gaz (sous maîtrise du SGL),
- du dossier d'assainissement des eaux usées,
- du dossier d'alimentation des eaux potables et pour les services de secours.

4.) Barrages d'Esch-sur-Sûre et de Rosport

Les études quant à la modernisation des installations hydroélectriques d'Esch-sur-Sûre ont été poursuivies. Ces travaux concernent avant tout l'aménagement d'un évacuateur de crues au barrage principal et d'une galerie de déviation de la Sûre à Esch-sur-Sûre. Une présentation du projet de loi est prévue début 2009.

Un projet de loi concernant la réhabilitation des installations hydroélectriques de Rosport et la mise en conformité de la Sûre à Rosport a été déposé à la Chambre des Députés au cours de l'année 2008. Le projet de loi prévoit, outre la réhabilitation notamment du barrage, du chenal d'amenée, de la prise d'eau et des ponts,

l'aménagement d'une turbine supplémentaire utilisant le débit de dotation accrue à relâcher dans la boucle de la Sûre et l'adaptation des passes à poissons. Les mesures de protection des anguilles lors de leurs migrations au droit du chenal d'amenée ont été poursuivies en collaboration avec l'administration de la gestion de l'eau.



Barrage d'Esch-sur-Sûre



Evacuateur de crues projeté

Une étude des lieux des 4 barrages secondaires à Esch/Sûre a été entamée en vue d'une réhabilitation de ces derniers.

Début d'une étude de mise en sécurité relative aux aménagements d'un accès piétonnier et cycliste sur le barrage secondaire I à Esch/Sûre.

Remise en état des 2 murs de soutènement en aval du barrage secondaire III des 2 côtés de la Sûre à Esch/Sûre.



Avant les travaux



Après les travaux

Mise sur pied d'un GIS (Geographic Information System) du site de Esch/Sûre avec entre autre les barrages, les murs de soutènements, les chemins d'accès aux rives du barrage, ...

La surveillance et l'entretien des barrages de Rosport et d'Esch-sur-Sûre se poursuivent. Ils requièrent une plus large intervention externe.

Le suivi du bon comportement du barrage principal à Esch-sur-Sûre – moyennant le système automatique d'auscultation, le dispositif manuel et les inspections visuelles régulières, ainsi que le dispositif de surveillance topographique – a été positif. Un contrôle et entretien partiel du système d'auscultation automatique a été effectué suite à des anomalies constatées fin 2007, ainsi qu'un remplacement d'un pendule, un étalonnage du pendule rive gauche avec vérification des conventions de signes X et Y.

La préparation de l'inspection de la pyramide du barrage d'Esch-sur-Sûre et de ses ancrages à la rive droite est terminée. Pour la suite, il est nécessaire de desserrer et resserrer plusieurs ancrages en vue de déterminer s'il y a eu des pertes de précontrainte depuis leur mise en place, et de contrôler et réparer quelques capteurs de précontrainte.

Elaboration d'un projet de réhabilitation du couronnement du barrage de Bavigne (OA 496).

Elaboration d'un concept pour l'implantation d'un centre d'accueil « Séizenter » sur les rives du lac d'Esch-sur-Sûre à Insenborn

Renouvellement du collecteur pour eaux pluviales au droit du confortement aval de la rive droite et de l'éclairage du parapet amont du barrage principal d'Esch-sur-Sûre, ainsi que modification de l'accès au treuil de manœuvre du batardeau et travaux de sécurisation.

Remise en état de deux des trois pompes de la station de pompage de Rosport.

Réhabilitation, sous maîtrise DSRD, du chemin d'accès au barrage du côté allemand à Rosport.

Remise en état du chemin d'accès vers l'usine hydroélectrique d'Esch-sur-Sûre.

Suivi de l'auscultation du barrage de Bavigne et observations des piézomètres en place ainsi que leurs interprétations avec l'assistance du service géologique des PCH.

5.) Groupes de travail

Collaboration au sein de divers groupes de travail interministériels et internationaux, dont notamment:

- Comité technique de la Commission de la Moselle.
- Conseil supérieur de la pêche.
- Groupe de travail pour l'élaboration d'un plan opérationnel en cas d'alerte au barrage d'Esch-sur-Sûre.
- Comité d'accompagnement permanent pour les projets d'investissement du Fonds pour la Gestion de l'Eau.
- Groupe « Interna » : groupe de travail entre la direction du port, les Ponts et Chaussées et des représentants des exploitants du port de Mertert pour la coordination des différents intérêts et travaux.
- Plate-forme GIS.
- Comité de Rivière Haute-Sûre.
- Réunion avec les instances de la région wallonne afin de discuter des problèmes communs et d'instaurer une collaboration pour l'avenir.

3.3 SERVICE INFORMATIQUE ET GESTION

Pendant l'année 2008, les objectifs principaux du Service Informatique et Gestion étaient : l'organisation, l'acquisition, l'installation et l'exploitation des systèmes et supports informatiques auprès de l'administration.

Les projets réalisés pendant l'année 2008 sont les suivants :

Mise à jour et remplacement partiel du parc informatique composé de postes de travail et de serveurs.

Installation et configuration d'un outil de déploiement d'applications. L'outil permet la télédistribution d'applications et du système d'exploitation sur des postes de travail. Cette application permet de produire des postes de travail standardisés et donne la possibilité aux utilisateurs d'installer des logiciels supplémentaires sur demande.

Conception et développement d'une application permettant de standardiser les commandes de panneaux de signalisation. Cette application permet aux agents sur le terrain de commander en ligne les panneaux. Les commandes sont traitées et exécutées par les ateliers de l'administration.

Remplacement systématique des compteurs de trafic par boucles par des nouveaux modèles par radar.

Etudes du trafic à des endroits critiques. Ces demandes viennent de l'administration mais aussi des communes et sont traitées par le Service Informatique et Gestion. Pour faire une telle étude, on installe un ou plusieurs compteurs mobiles pendant une courte durée à cet endroit. Les données récupérées permettent de faire des analyses journalières et hebdomadaires du trafic.

Installation et configuration d'une solution permettant aux chauffeurs de camion de sauvegarder les données du tachygraphe digital et des cartes tachygraphiques.

Mise à jour du site internet de l'administration avec les données d'actualités.

Création de différentes cartes à l'aide du système d'information géographique.

4.3 DIVISION DES SERVICES SPECIAUX

1.) Laboratoire d'essai des matériaux

DEPARTEMENT ESSAIS ET ANALYSES

SECTION « BETON, MORTIER ET COULIS »

Activités courantes - béton

Consistance, masse volumique apparente, teneur en air, teneur en eau, analyse granulométrique par lavage.

Résistance à la compression sur cubes (18842 essais).

Résistance à la compression sur carottes (82 essais).

Résistance au gel-dégel avec et sans dégivrants chimiques (910 essais).

Perméabilité à l'eau (267 essais).

Module d'élasticité, résistance à la flexion, absorption d'eau, usure, retrait.

Résistance à la compression « in situ » à l'aide du scléromètre.

Activités courantes - mortier

Consistance, masse volumique apparente, teneur en air, teneur en eau, analyse granulométrique, facteur de rétention d'eau.

Résistance à la flexion et à la compression sur prismes.

Retrait, absorption d'eau par capillarité.

Essais d'adhérence.

Activités extraordinaires

Visites périodiques des centrales à béton et essais sur béton dans le cadre du contrôle externe des centrales.

Prolongation de l'agrément de 20 centrales à béton.

Premier agrément d'une centrale à béton.

Contrôle du béton sur chantiers publics et prélèvement d'échantillons.

Contrôle des caractéristiques intrinsèques et des performances mécaniques des pierres naturelles utilisées dans la construction.

Essais mécaniques sur agglomérés et éléments préfabriqués en béton (blocs, briques, pavés, bordures, murs californiens, corniches...).

Conseils techniques aux différents services publics.

Assistance lors de la mise à jour de cahiers des charges et des bordereaux des prix de l'administration.

Assistance lors de la mise à jour de cahiers des charges du CRTI-B.

Contrôle de l'application de la nouvelle norme béton DNA-EN 206.

Participation à la formation du personnel des administrations techniques et des entreprises.

Assistance technique à l'Université du Luxembourg dans le cadre de différents projets de recherche.

Essais dans le cadre d'expertises judiciaires.

Principaux chantiers

Tunnel Grouft, Tunnel Micheville, PN 6 Leudelange, CR 159 Roeser-Bivange, RN 10 Wasserbillig, Echangeur Bricherhaff, Bassin de retenue Bonnevoie, Bassins d'orage : Schrassig, Lamadelaine, Tétange, Stations d'épuration : Beggen, Betzdorf, Bettembourg, Hesperange, Marnach, Pétange ...

CFL : Luxembourg, Berchen-Oetrange, Dippach, Esch/Alzette, Belval, Schouweiler ...

Cimalux Esch/Alzette, Altena Esch/Alzette, Axento Kirchberg, Belval Plaza 2, Business Center Findel, Hangar Cargolux, Centre de convalescence Colpach, Centre Hospitalier Esch/Alzette, CIPA Grevenmacher, Centre Sportif Belair, Cour de Justice Kirchberg, Cubus Howald, Ecole Munsbach, Foyer Scolaire Bonnevoie, Luxlait Bissen, Lycée Technique Differdange, Lycée Technique Dudelange, Lycée Technique Lallange, Parking Bonnevoie, P&CH Bertrange, Villa Vauban Luxembourg, Résidences SNHBM Cents ...

SECTION ENROBES ET LIANTS HYDROCARBONES

Activités courantes

Analyses systématiques sur enrobés prélevés sur chantiers publics et vérification de leur conformité au cahier des charges (596 échantillons).

Contrôle systématique des bitumes à la centrale d'enrobage et des bitumes récupérés à partir des enrobés prélevés (présence de polymères par spectrométrie IR, vérification des caractéristiques du liant).

Prélèvement de carottes sur 7 chantiers différents et analyses respectives en fonction de la problématique spécifique.

Visites de chantier de mise en œuvre d'enrobés et, le cas échéant, la rédaction d'avis technique.

Visites et inspection des centrales d'enrobage et du contrôle interne dans le cadre de la certification des centrales d'enrobage.

Conseils aux communes, aux entreprises et aux bureaux d'études en matière de technique routière.

Réalisation d'essais sur divers échantillons hydrocarbonés (enrobés, liants) remis par des administrations, des communes et des privés.

Vérification de la portance par essais à la plaque (141 chantiers) et du degré de compactage (7 chantiers) dans le cadre de la réception des plateformes routières.

Activités extraordinaires

Auscultation de chaussée par carottage dans le cadre de futurs projets routiers (détermination de la structure existante et de la teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques).

Etude d'utilisation de divers additifs de bitume pour enrobés à basse température et enduits superficiels.

Adaptation du cahier des charges et des méthodes d'essais aux nouvelles normes européennes.

Réalisation d'épreuves de formulation dans le cadre du marquage réglementaire des mélanges bitumineux (marquage CE).

Accréditation du Laboratoire en tant qu'organisme de certification dans le cadre du marquage réglementaire CE des mélanges bitumineux.

SECTION GRANULATS / SOLS

Activités courantes - Granulats

Granulométrie à sec et par lavage.

Détermination des caractéristiques intrinsèques des matériaux (essai de compression statique, essai Los Angeles, essai Micro-Deval, détermination du Coefficient de Polissage Accélérée).

Détermination des caractéristiques des fines (valeur au bleu, équivalent de sable, teneur en éléments fins par lavage).

Résistance au gel.

Absorption d'eau (sous vide).

Détermination des masses volumiques et des densités.

Teneur en éléments organiques.

Essai de gonflement sur scories.

Détermination de la forme des granulats (indice de forme, pierres plates, pierres ronds).

Teneur en eau.

Diverses analyses chimiques.

Analyse de granulats prélevés sur divers chantiers dans le cadre du contrôle externe des carrières certifiées (Autoroute du Nord , Tunnel Grouft , Agora Esch/Belval).

Prélèvement et analyse des granulats non certifiés utilisés par diverses centrales à béton et d'enrobés.

Contrôle systématique des matériaux recyclés provenant d'installations mobiles pour chantiers publics (administrations, syndicats et communes).

Suivi de la certification des granulats et sables. Prolongation de la mention 'granulat certifié' pour les granulats et sables : 52 différentes carrières et sablières et attribution de la mention 'granulat en précertification' à 4 carrières.

Nombre d'échantillons divers analysés : 350 (équivalent à \pm 1600 différents essais).

Activités courantes - Sols'

Essais réalisés par la section 'sol' : granulométrie à sec , par lavage et par sédimentométrie – valeur au bleu de méthylène - limites d'Atterberg – Détermination des masses volumiques – Essais Proctor – Essai de compression uni axiale – Essai de perméabilité sur sols – Détermination de la teneur en eau – Essai à la plaque – Essai au gamma densitomètre – Essai au ballon.

Essais de compression uni axiale sur carottes géologiques, détermination des teneurs en eau, des matières insolubles à l' HCl pour les besoins du service géologique des Ponts et Chaussées et des bureaux d' études.

Activités extraordinaires - granulats

Réalisation d'essais de gonflement sur mâchefers (scories Sidor), en vue de la mise en œuvre et de l'évaluation de leur comportement.

Multitudes d'essais sur carottes géotechniques en collaboration avec le service géologique des Ponts et Chaussées (contournement Junglinster, réhabilitation du pont Adolphe, Remembrement Remerschen, accès à la nouvelle école européenne à Mamer/Bertrange, captage d'une source à Consdorf ...).

Essais sur des matériaux granulaires pour la réalisation de chemin forestiers pour les besoins de l'Administration des eaux et forêts en collaboration avec l'Office National du Remembrement.

Suivi et adaptation continus des cahiers de charges et clauses techniques.

Activités extraordinaires - sols

Détermination des perméabilités de divers sols et mélanges granulaires destinés aux terrains de sport. (terrain de football, manège d'équitation...etc).

Essais sur pierres naturelles (réaménagement de la cour du château à Bettembourg.

Essais de compression uni axiale sur échantillons cylindriques pour les besoins des bureaux d'études et particuliers (conduite Sebes entre Grosbous et Junglinster).

SECTION PEINTURE

Protection anticorrosion des ouvrages métalliques :

OA38 à Schwebsange.

Réception du système d'anticorrosion du garde-corps. (100 mesures).

OA80 Porte Lamadelaine.

Evaluation d'acceptation de l'adhésion/cohésion du système de peinture appliqué en 2000.

OA676-677 entre Heisdorf et Mullendorf.

Réception du système d'anticorrosion du garde-corps. (500 mesures).

Passerelle à Colmar-Berg pour la piste cyclable PC12.

Réception du système d'anticorrosion du garde-corps. (150 mesures).

Passage à niveau à Leudelage.

Réception du système d'anticorrosion du garde-corps. (200 mesures).

Marquage

Surveillance de l'application et de la qualité du marquage sur le réseau des autoroutes.

SECTION CHIMIE ET LIANTS HYDRAULIQUES

Activités courantes - ciment

Au total 187 échantillons de ciments ont été analysés, dont 92 ciments BENOR dans le cadre du contrôle externe.

Essais effectués:

Finesse de mouture, Blaine, stabilité 'Le Châtelier', essai de prise, eau de gâchage.

Détermination de la compression à 2-7-28 jours.

Analyses chimiques - détermination de la teneur en sulfates et en insolubles, perte au feu, détermination de la densité ainsi que la teneur en chlorures, en Na₂O et en K₂O, équivalent en sodium.

Détermination des constituants dans le ciment comme le clinker, le laitier, pouzzolane, filler, cendres et le régulateur.

11 essais de réitération et 2 essais croisés sur un ciment CEM I 52.5 N ont été effectués dans le cadre du contrôle externe

Détermination des chromates dans les ciments Benor.

Détermination d'une fausse prise suivant « Thussenbroeck ».

Activités courantes - divers

Détermination de la granulométrie, de l'humidité et de la teneur en NaCl des fondants chimiques (250 prélèvements conduisant à 750 essais).

Détermination du pourcentage en NaCl et CaCl₂ dans des saumures.

Détermination de la teneur en liant et en eau dans les émulsions.

Analyse par spectre infrarouge de 70 liants bitumineux.

Détermination des hydrocarbures dans des terres d'excavation.

Détermination des HAP par GC provenant d'échantillons des CR 306 ; CR 135 ; CR 137.

Détermination du pH et des chlorures solubles en eau et en acide dans 135 échantillons de carottage comme p ex. le O.A 1099-Pont de Leudelage, O.A.1162 le tunnel du Cents, les O.A. 115 à Bivels et O.A. 1025 à Livange.

230 insolubles HCL ont été déterminés dans des carottes de forage de l'O.A. 69 et de l'O.A.401, du CR 164, du Pont Adolphe, du tunnel Arcelor, du contournement à Junglinster, de l'école Européenne à Mamer-Bertrange, du remembrement à Remerschen, d'une source captée à Consdorf etc.

Détermination de la densité, du Blaine, des insolubles, des sesquioxides, de l'oxyde de calcium et la perte au feu de 66 cendres volantes.

Déterminations des insolubles HCl d'alluvions prélevés par le service géologique.

Détermination des sulfates dans différents granulats.

Analyse d'échantillons de mortier d'enduisage.

Essais de solubilité sur liant bitumineux suivant EN 12592.

Activités extraordinaires

Participation à l'audit de Ciment S.A. en commun avec le CRIC.

Contrôle externe de certification de la Ciment S.A.

Exploitation statistique des contrôles externe et interne suivant la norme EN 197-2 et le règlement TRA 600.

Délivrance et prolongation des certificats de conformité de ciments BENOR et certificats P. et Ch.

Suivi de la EN197.

Participation aux essais interlaboratoires CRIC et essais en commun VDZ.

Essais croisés entre P et Ch et Cimalux.

Prélèvement d'échantillons de ciment pour la ville *de Paris, le VDZ et BENOR.*

DEPARTEMENT CERTIFICATION

Elaboration d'un système Qualité suivant EN 45011 avec manuel de qualité, procédures, annexes et formulaires.

Préparation aux audits accréditation de l'OLAS.

Accréditation du Laboratoire en tant qu'organisme de certification dans le cadre du marquage réglementaire CE des mélanges bitumineux.

2.) Service de la Photogrammétrie

Mission principale : coordination, exécution, suivi et contrôle qualité des campagnes photogrammétriques réalisées pour le compte des Ponts et Chaussées, diverses communes et certains services publics d'après les clauses techniques du Service de la Photogrammétrie.

Prises de vues aériennes (photogrammétriques)

Date de survol	Projet	Echelle de survol
17.04.2008	Manternach	1 : 3200
17.04.2008	Grevenmacher	1 : 3200
17.04.2008	Wormeldange	1 : 3500
03.05.2008	Aéroport Findel	1 : 3000
05.05.2008	Weiler-la-Tour	1 : 3000
05.05.2008	Bascharage	1 : 3000
05.05.2008	Schuttrange	1 : 3000
06.05.2008	Mondorf-les-Bains	1 : 3000
06.05.2008	Lintgen	1 : 3000
06.05.2008	Strassen	1 : 3000

Restitutions photogrammétriques digitales

Projet		Echelle de survol	Confection de cartes digitales à l'échelle	Date de survol
Bertrange_2007	en cours	1 : 3000	1 : 500	15.04.2007
Bettendorf_2007	en susp.	1 : 3000		15.04.2007
Colmar-Berg_2007	en susp.	1 : 3000		15.04.2007
Schieren_2007	en cours	1 : 3000	1 : 500	15.04.2007
Diekirch_2007	en susp.	1 : 3000		15.04.2007
Erpeldange_2007	en susp.	1 : 3000		15.04.2007
Ettelbruck_2007	en cours	1 : 3000	1 : 500	15.04.2007
Consdorf_2008	en cours	1 : 3000	1 : 500	21.04.2005
Findel_2008	en cours	1 : 3000	1 : 500	03.05.2008
Grevenmacher_2008	en cours	1 : 3200	1 : 500	17.04.2008
Manternach_2008	en cours	1 : 3200	1 : 500	17.04.2008
Wormeldange_2008	en cours	1 : 3500	1 : 500	17.04.2008
Mamer_2006	en cours	1 : 3000	1 : 500	20.04.2006
Koerich_2007	en cours	1 : 3000	1 : 500	09.04.2007
Remich_2007	en cours	1 : 3100	1 : 500	09.04.2007
Steinsel_2007	en cours	1 : 3000	1 : 500	09.04.2007

Projet		Echelle de survol	Confection de cartes digitales à l'échelle	Date de survol
Bascharage_2008	en cours	1 : 3000	1 : 500	05.05.2008
Lintgen_2008	en cours	1 : 3000	1 : 500	06.05.2008
Mondorf-les-Bains_2008	en cours	1 : 3000	1 : 500	06.05.2008
Schuttrange_2008	en cours	1 : 3000	1 : 500	05.05.2008
Strassen_2008	en susp.	1 : 3000		06.05.2008
Weiler-la-Tour_2008	en cours	1 : 3000	1 : 500	05.05.2008
Fridhaff_2007	terminé	1 : 3000	1 : 500	15.04.2007
Nordstad_2007	en cours	1 : 3000	1 : 500	15.04.2007

Confection d'orthophotos numériques (résolution au sol: 10 cm)

Projet	Remarques	Date de survol	Nombre de tuiles (500mx400m)
Bertrange_2007	Projet en cours	15.04.2007	79
Mamer_2007	Projet terminé	09.04.2007	72
Dudelange_2007	Projet terminé	09.04.2007	75
Remich_2007	Projet terminé	09.04.2007	20
Walferdange_2007	Projet terminé	09.04.2007	31
Total			277 tuiles / 5540 ha

Banques de données / Systèmes d'informations géographiques (SIG)

En ce qui concerne la banque de données et le système d'information géographique du service de la photogrammétrie, les travaux suivants ont été réalisés:

Saisie complète des informations relatives aux prises de vues aériennes effectuées en 2008.

Mise à jour de notre banque de données en rapport avec le système d'information géographique du service de la photogrammétrie.

Continuation du développement d'une application Web permettant de mieux gérer les différentes étapes de contrôle des projets photogrammétriques.

Continuation du développement d'un client Web SIG pour les services de la photogrammétrie.

Travaux cartographiques

Conversion de quelques 60 projets validés (2005-1997) dans le nouveau format V8 (Bentley Microstation) respectivement dxf/dwg (Autocad)– corrections et compléments cartographiques.

production de modèles numériques du terrain (MNT) issus des restitutions 3D.

Commandes de documents / travaux d'archivage

Réalisation en 2008 de 108 commandes pour le compte des Ponts et Chaussées, pour divers services publics et communaux, pour certains bureaux d'études et clients privés. 66 mises à disposition de cartes topographiques et vues aériennes digitales sur CD-ROM et DVD ont été effectuées.

Divers travaux de reliure pour le compte du service respectivement pour le compte des autres divisions.

Réorganisation des archives 'cartes et prises de vues aériennes' (en cours). Contrôle et entretien de plus de quatre décennies de prises de vues aériennes. (ca. 40.000 prises de vues aériennes / diapositives / négatifs).

Photographie numérique: numérisation de prises de vues aériennes

Numérisation de 3156 prises de vues aériennes avec le scanner photogrammétrique, correction radiométrique et compression des images numériques.

Travaux topographiques

En ce qui concerne la section topographique, la mission primordiale consistait en la préparation des régions prévues pour les prises de vues aériennes et la détermination dans le terrain des paramètres géodésiques requis pour la restitution photogrammétrique.

Projets	Missions :
Mamer_2007	<ul style="list-style-type: none">- Balisage des points de calage- Confection de croquis des points de calage- Travaux de polygonation, levés et nivellements Détermination de points de calage par la méthode GPS différentielle en temps réel (RTK) pour le compte du service photogrammétrique, de certaines divisions des Ponts et Chaussées respectivement dans le cadre des campagnes photogrammétriques pour certaines communes.
Grevenmacher_2008	
Fridhaff_2008	
Consdorf_2008	
Manternach_2008	
Wormeldange_2008	
Bertrange_2007	
Findel_2008	
Pont Adolphe	

De plus, les travaux de nivellement à haute précision pour rattacher les repères de nivellement du réseau P&CH au réseau NG95 de l'administration du Cadastre ont été poursuivis tout au long de l'année. 37 repères ont été adaptés. Exécution de quelques 14 commandes de points de rattachement en planimétrie et altimétrie.

Activités extraordinaires

Consultance au niveau communal et au niveau de certains services publics en vue de la préparation de campagnes photogrammétriques.

Collaboration avec des sociétés spécialisées et des organismes internationaux en vue de la réalisation de procédés cartographiques et photogrammétriques standardisés.

Mise en route du scanner laser des Ponts et Chaussées : 1^{ère} application : restitution photogrammétrique 3D du pont Adolphe, plans as build (en cours).

Présidence et travaux au niveau 'plate-forme SIG des Ponts et Chaussées.

Mise à jour des clauses techniques du Service de la photogrammétrie.

3.) Service géologique

Les principales activités du Service géologique, réalisées pendant l'exercice 2008, se résument comme suit:

Travaux dans l'intérêt de la cartographie géologique du pays:

Participation au projet de 'OneGeology Europe', visant une harmonisation internationale des cartes géologiques et une nouvelle carte géologique interactive de l'Europe, en collaboration avec de nombreux services géologiques européens (cofinancement par la Commission Européenne).

Interprétation de données acquises par satellite sur les mouvements verticaux de la surface liés à des processus géologiques, dans le cadre du projet 'Terrafirma' (financement par l'Agence Spatiale Européenne).

Poursuite des levés géologiques dans la cadre de la cartographie détaillée sur les feuilles Diekirch et Luxembourg, adaptation de limites stratigraphiques sur les feuilles existantes.

Travaux géologiques et géotechniques dans le cadre de projets concernant la voirie:

Reconnaissance géologique et géotechnique en vue de l'élargissement du tracé 'Charly' à Echternach.

Reconnaissance géologique et géotechnique en vue de la construction d'un accès à l'école européenne à Mamer.

Reconnaitances géologiques et géotechniques pour des projets de voies ferrées:

Reconnaissance géologique et géotechnique par forages en vue d'un accès ferroviaire au Lycée Belval à Esch/Alzette, pour le compte des CFL.

Reconnaissance géologique et géotechnique par forages en vue d'une nouvelle voie ferrée Hamm-Aéroport, pour le compte des CFL.

Reconnaitances géologiques et géotechniques en vue de constructions ou de réhabilitations d'ouvrages d'art:

Suivi hydrogéologique et géologique du chantier de suppression du passage à niveau à Bascharage.

Reconnaissance géologique et géotechnique en vue de la reconstruction de l'OA127 à Schieren et de l'OA 401 à Grevenmacher et en vue de la réhabilitation du Pont Adolphe (OA 750) à Luxembourg.

Reconnaissance géologique et géotechnique préliminaire en vue de la construction d'un nouveau lycée agricole à Gilsdorf.

Travaux dans le cadre de l'aménagement communal et du développement urbain:

Réalisation de cartes géologiques, de cartes du relief et de cartes des pentes individuelles pour chaque commune du pays sous forme numérique.

Préparation de cartes des zones à risques de glissement et d'éboulement pour les communes de Niederanven et Remich.

Avis géologiques et géotechniques divers dans le cadre des zones à risques.

Reconnaitances et travaux hydrogéologiques dans le cadre des eaux souterraines et de l'alimentation en eau potable du pays:

Suivis et levés as-built des nouveaux captages « Weissenberg » pour le compte de la commune d'Echternach.

Participation à l'étude en vue d'un assainissement d'un captage Consdorf, pour le compte de la commune de Consdorf.

Suivi hydrogéologique et interaction des nappes d'eaux souterraines-nappes alluviales dans le cadre du projet de « renaturation » de l'Alzette dans la région Prettingen-Gosseldange.

Suivi hydrogéologique de la nappe alluviale dans le cadre du projet de « renaturation » de la Mamer dans la région Kopstal-Weidendall.

Divers:

Reconnaissance géologique, géotechnique et hydrogéologique du site d'une ancienne usine à gaz à Mertert avec proposition d'assainissement.

Investigations par tranchées de reconnaissance de zones sensibles aux glissements de terrain et propositions de confortement dans le cadre du remembrement des vignobles à Remerschen, pour le compte de l'Office National de Remembrement.

Participation à la mise en place de panneaux et publications didactiques d'information géologique dans les communes de Beaufort et Mompach (projet Leader+); réalisation d'un jardin géologique à Born.

Participation à l'organisation des "Troisièmes Journées De Launay", du 23 au 24 avril 2008, en collaboration avec l'Université de Nancy, dans le cadre de la "Réunion des Sciences de la Terre".

Participation aux réunions relatives à la mise en œuvre des programmes de mesures prévus par la Directive-cadre sur l'eau.

Levés topographiques divers : captages de sources à Echternach; suivi topographique de glissements de terrain à Rolling, Rippig, Michelau et Dillingen; suivi de l'érosion d'un cours d'eau à caractère torrentiel à Bridel.

Travaux préparatoires à la réalisation d'un portail internet sur la géologie au Luxembourg.

Travaux divers de maintenance et de développement sur les banques de données informatiques pour la gestion et l'archivage des données géologiques.

Traitement et archivage des informations géologiques d'études géotechniques diverses, soit quelques 280 forages et tranchées de reconnaissance (dont 160 réalisés en 2008) et 500 échantillons avec essais de laboratoire.

Mise à jour du catalogue de la bibliothèque du Service Géologique, comportant actuellement quelques 6300 références à des revues et ouvrages spécialisés dans le domaine de la géologie et la géotechnique; scannage de nombreux documents de bibliothèque.

III. LES BATIMENTS DE L'ÉTAT

III.1. Considérations générales

En ce qui concerne [l'infrastructure immobilière] le patrimoine immobilier de l'Etat, les activités du département des Travaux publics évoluent à un niveau élevé. Ces activités comportent l'entretien des bâtiments de l'Etat, leur modernisation et leur remise en état ainsi que la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation [fondamentale] complète de certains bâtiments existants.

En 2008 l'administration des Bâtiments publics disposait, par le biais du fond d'entretien et de rénovation, d'un volume budgétaire de 55 millions d'euros répartis à concurrence de 32 millions d'euros pour garantir les travaux d'entretien, de 8.9 millions pour l'entretien curatif, et de 23 pour les travaux de remise en état et de modernisation.

En outre, un budget de 6.15 millions d'euros était prévu pour l'acquisition de mobilier.

En ce qui concerne le programme d'investissement dont le financement est réalisé par le biais des fonds d'investissements publics administratifs, scolaires et sanitaires et sociaux, l'évolution des dépenses au cours de 3 dernières années est reprise au tableau ci-dessous.

Fonds d'investissements	2006	2007	2008
administratif	65.187.142	79.099.924	74.630.540
scolaire	65.878.580	72.547.101	111.653.815
sanitaire	14.462.019	17.987.187	14.160.946

Remarque : Chiffres 2008 non définitifs ; exercice budgétaire non clôturé

Du tableau il ressort qu'au niveau du fonds d'investissement administratif, les liquidations ont de nouveau évolué vers le haut et ont tendance à évoluer à un niveau élevé avec notamment l'achèvement de la 1^{ère} extension et la 2^{ème} extension du Centre de Conférences à Luxembourg-Kirchberg, la rénovation des façades du Bâtiment Tour à Kirchberg et du Laboratoire National de Santé à Dudelange. Une importante mise en sécurité du Centre Pénitentiaire à Schrassig est en voie de réalisation.

Au niveau du fonds d'investissement scolaire au vu d'une certaine surpopulation dans les lycées de l'enseignement secondaire et secondaire technique, la construction de nouveaux bâtiments est une priorité absolue pour le département des travaux publics. Ainsi, bon nombre de projets sont actuellement en cours de construction ou de planification tels que le lycée technique à Esch/Alzette -Lallange, les extensions du lycée technique Nic Biever à Dudelange et du lycée technique du Nord à Wiltz., un nouveau Lycée technique pour

professions de santé à Luxembourg-Ville, un Neie Lycée à Mersch, le Lycée technique pour professions éducatives et sociales à Mersch et un Lycée technique à Junglinster

Au niveau sanitaire et social, il y a lieu de noter les constructions de « CIPA » à Dudelange et à Wiltz.

Outre les fonds d'investissements publics, certains grands projets sont financés par le biais de la loi modifiée du 13 avril 1970 permettant au Gouvernement d'acquérir certains immeubles (loi de garantie).

Il s'agit notamment de la

- 4^e extension de la Cour de Justice des C.E. au Kirchberg (inauguré en décembre 2008)
- construction d'une Cité Judiciaire au plateau du St Esprit à Luxembourg (inauguré en octobre 2008)
- deuxième Ecole Européenne à Mamer (en cours d'étude)

[Pour l'année 2009 les dépenses prévisionnelles se chiffrent à 162,1 millions d'euros pour le secteur administratif, à 109.1 millions d'euros pour le secteur scolaire et à 27.4 millions d'euros pour le sanitaire et social.

Après le développement du système informatique d'entretien préventif, l'administration des Bâtiments Publics a débuté de convertir les fichiers DWG de plans vers le format d'échanges de données IFC imposé par la plate-forme logicielle. Les premiers essais de levés d'un immeuble ont été réalisés. Les démarches pour lancer quelques projets pilotes avec différents logiciels sont en préparation avec le CRP-HT en tant que conseiller expert.

A noter que depuis 1995, l'administration des Bâtiments publics dispose d'une cellule écologique dont la mission consiste principalement à veiller au respect des lois en rapport avec la protection de l'environnement et à promouvoir l'utilisation de procédés de construction écologiques.

Le lecteur trouvera un rapport détaillé de cette cellule ainsi que des activités des différentes divisions de l'administration des Bâtiments publics dans les chapitres qui suivent.

III.2. Les grands travaux d'investissements

Pour ce qui est des principaux grands projets de construction de l'État réalisés à charge des Fonds spéciaux, la situation se présente comme suit :

1.2 SECTEUR ADMINISTRATIF

1) Projets votés et en voie de réalisation

- Chambre des Députés -annexe Maisons Printz et Rischard
 - mise à disposition de la Chambre du bâtiment fin juillet 2006
 - travaux d'aménagement de la toiture-terrasse
 - différents éléments contaminés, tel que des tapis amovibles, des canapés et d'autre mobilier ont été évacués
 - Le réseau de distribution d'eau a été modifié et désinfecté.

- Centre de conférences au Kirchberg (1^{ière} extension)
 - Autorisation Commodo
 - Soumissions et commande des travaux de carrelages, chapes et installations électriques

- Centre de conférences au Kirchberg (2^e extension)
 - Autorisation définitive demande commodo incommodo
 - Début travaux de désamiantage
 - Approbation du commodo pour les travaux de terrassement
 - Proposition d'adjudication soumission travaux de terrassement et de démolition

- Rénovation de la façade du bâtiment-tour au Kirchberg
 - Approbation définitive Commodo
 - Travaux de démontage des anciens éléments.
 - Début des travaux de montage des nouveaux éléments de façade.

- Ateliers centraux des Ponts et Chaussées à Bertrange
 - Achèvement des travaux de finition du bâtiment H
 - travaux de gros-œuvre pour le bâtiment B/C
 - approbation et ouverture de soumission du dossier technique bâtiment B/C
 - Approbation définitive Commodo
 - Démarrage des travaux d'infrastructure du bâtiment C

- Centre national de l'Audiovisuel à Dudelange
 - achèvement des travaux de finition et aménagement du bistrot « am accord »
 - le concours d'idées relatif à la réalisation d'une œuvre d'art est en cours
 - Les décomptes et réceptions des travaux sont en cours

- Centre Pénitentiaire Schrassig – buanderie centrale
 - Mise en adjudication du sas véhicules et clôture de sécurité
 - Le système de vidéosurveillance est en phase de test.

- Centre pénitentiaire agricole Givenich
 - tous les travaux du nouveau bâtiment sont achevés, comme également les travaux d'aménagements extérieurs
 - Réception définitive des travaux et décompte final

- Aménagement du Parc Hosingen (centre écologique et touristique)
 - achèvement des travaux de gros-œuvre, de la menuiserie extérieure et du vitrage
 - début des travaux d'aménagement extérieurs
 - travaux de plâtrage, de carrelage et de peinture achevés
 - travaux de menuiserie intérieure

- Aménagement du Parc « Dräi Eechelen » au Kirchberg
 - l'achèvement des travaux est actuellement en cours

- Centre de Recherche Public Santé
 - les travaux de transformation des terrasses ont été accordés puis classés vu qu'ils ne sont entre-temps plus nécessaires, les divers travaux relatifs à la sécurité des installations sont en cours de réalisation

- Laboratoire National de Santé à Dudelange
 - le dossier commodo pour les travaux de terrassements a été autorisé par l'ITM et l'AE
 - la demande d'autorisation de bâtir a été accordée
 - L'étude géotechnique qui a dû être réalisée en raison de la découverte d'un site archéologique n'a pas détecté d'éléments archéologiques intéressants de l'époque gallo-romaine.
 - Les travaux de terrassement ont été terminés au mois de juin
 - Les travaux de gros œuvre/étanchéité et les travaux d'installation de chantier ont débuté en septembre.

- Police Grand-Ducale Grevenmacher
 - Le chantier a été arrêté, pour trois mois, à un certain moment à cause de talus instable en amont, mais a repris entre temps

- Dépôt des Ponts et Chaussées Remich
 - L'autorisation commodo-incommodo a été délivrée en mars 2008
 - En mai 2008 la commune de Remich donne l'autorisation de construire
 - Les travaux de gros-œuvre sont mis en adjudication

2) Projets votés par la loi budgétaire

- poursuite des travaux d'agrandissement de l'Institut Viti-vinicole à Remich
- achèvement des travaux d'aménagement d'une gendarmerie et d'un bureau de douane à la Maison Linden-Greisch à Mersch
- travaux de construction d'un Centre tactique pour la Police et Gendarmerie à Reckenthal
- travaux de réhabilitation au Ministère de l'Education Nationale
- construction d'un Centre d'accueil pour la réserve naturelle Ellergronn à Esch/Alzette
- construction d'un garage central pour les forces de l'ordre
- réhabilitation de la ferme Grisius à Lultzhausen
- restructuration du château Roebe à Larochette
- réaménagement de trois pavillons au Herrenberg à Diekirch
- aménagement de la maison Eiffes pour le Centre national de Littérature à Mersch
- installation d'infrastructures modulaires pour le Centre de Recherche Public Santé
- réfection de la pelouse et modernisation du hall omnisports à l'I.N.S.
- réfection des toitures plates et béton du mur d'enceinte du centre pénitentiaire à Schrassig
- transformation du musée « A Possen » à Bech-Kleinmacher
- extension d'une maison d'enfants à Schifflange
- travaux d'infrastructure au Centre Marienthal
- construction d'une unité de sécurité à Dreibern
- école Nationale des Sapeurs Pompiers à Niederfeulen : travaux de rénovation
- construction d'un dépôt pour les Ponts et Chaussées à Walferdange
- aménagement d'un centre d'accueil et d'un atelier thérapeutique au Château de Schoenfels
- construction d'un nouveau bâtiment pour la Police Grand-ducale à Strassen
- aménagement de l'Hôtel du Midi à Diekirch
- construction d'un Foyer pour Toxicomanes à Luxembourg
- rénovation des bâtiments de la ferme Casel à Givenich
- démolition de l'ancien Foyer Don Bosco et nouvelle construction
- construction d'un centre d'accueil au Haff Réimech

3) Projets en cours d'études

- Centre de conférences au Kirchberg (2^e extension) : remise APD pour tous les bureaux, introduction demande commodo incommodo
- Nouvelle Bibliothèque Nationale au Bâtiment Robert Schuman au Kirchberg : nouveau programme transmis par Ministère des Travaux publics à l'Administration des Bâtiments publics. L'analyse est en cours.
- Ateliers et dépôts de l'administration des Bâtiments publics à Bertrange-Bourmicht : le projet remanié et réduit en surfaces et volumes a été voté le 22/11/2007 et le projet d'exécution est en élaboration

- Justice de Paix Esch/Alzette : loi du 24 juillet 2007/ demande d'autorisation de bâtir introduite auprès de la commune / le dossier commodo incommodo est complet pour Adm. Environnement + ITM. Le dossier de soumission gros-œuvre est en voie d'approbation
- Extension du bâtiment Konrad Adenauer Kirchberg: signature du contrat cadre entre le parlement européen et le Gouvernement luxembourgeois, le gouvernement décide de ne pas réaliser les surfaces commerciales / l'APS est à refaire. Le 2^{ème} APS est remis. Le dossier APD a été remis fin octobre 2008
- Centre de secours à Luxembourg-Gasperich : en attente des priorités à définir et d'une décision sur la question du financement, le projet reste en suspens, le mode de fonctionnement ainsi que la définition définitive du MO (Etat ou Ville de Luxembourg) reste à être clarifiée
- Laboratoire de Médecine Vétérinaire et de l'Environnement à Dudelange : l'étude préliminaire a été finalisée et présentée à la CAC. Une esquisse de fonctionnement des différents laboratoires a été établie.
- Centre de Recherche Public Santé : Le programme de construction a été revu à la baisse par le CRP-Santé et les bureaux d'architecte et d'études ont été chargés de démarrer les études d'avant-projet.
- Laboratoire pour l'ASTA : ABP a remis étude préliminaire / le programme détaillé a été transmis à la CAC / un expert a été chargé de la planification des labos. Les bureaux d'études retenus pour le projet ont été chargés des études sur base d'un plan d'implantation provisoire avec pour mission de finaliser l'avant-projet définitif
- Bâtiment du Service Incendie et Sauvetage à Findel : l'étude préliminaire a été finalisée. CAC demande révision du programme. En attente un nouveau programme est élaboré.
- Foyer pour Toxicomanes : une nouvelle autorisation de bâtir a été transmis à la Ville de Luxembourg
- Centre de Rétention pour Etrangers en Situation Irrégulière à Luxembourg Findel : loi votée par la Chambre / permission de bâtir. Modification des plans suite aux demandes du MAE. Les bureaux d'études ont élaboré un nouveau bordereau pour la soumission d'entreprise générale ; une première soumission a dû être annulée ; un marché négocié a été entamé avec tous les soumissionnaires.
- réhabilitation des infrastructures techniques de la Caserne Herrenberg à Diekirch

Tableau : Total des dépenses liquidées au fonds d'investissements administratifs

Projets	2006	2007	2008
Abbaye Neumünster Grund	1'459.80	1'710.30	156.60
Acquisition Tour B			
Ambassade Bruxelles	1'203.10		272.05
Ambassade du Luxembourg à Varsovie	1'509.50		
Ambassade Washington			
Aménagement paysager Parc 3 Glands	3'713.30	1'173.10	3'388.28
Anc. Commerzbank	1.80		
Anc. Serrurerie métallique, rte de Longwy	315.30		
Ateliers centraux des Ponts et Chaussées à Bertrange	3'100.30	2'606.80	5'737.94
Ateliers et dépôts de l'administration des Bâtiments publics Bertrange	57.40	20.20	125.26
Bâtiment administratif Luxembourg-Gare	84.50	183.10	
Bâtiment Konrad Adenauer Kirchberg	1'088.20	1'706.70	5'445.50
Bâtiment-tour Kirchberg –façades	299.70	152.90	7'366.42
Bibliothèque Nationale : extension	98.30		25.71
Caserne militaire Diekirch		74.70	54.07
Caserne militaire Diekirch infrastructure technique		189.80	95.74
Caserne militaire Diekirch Hall logistique			9.33
Centre d'accueil Réserve Mamerdall / Schoenfels	44.80	37.60	
Centre d'information « Accord de Schengen »	0.00		
Centre de conférences Kirchberg (2e extension)	299.60	1'503.60	2'526.20
Centre de conférences Kirchberg : extension	10'925.40	30'599.10	21'676.81
Centre d'Education Dreibern	54.80	138.10	40.95
Centre de Recherche Public Santé	80.30	46.30	0.02
Centre de Rétention pour Etrangers en situation irrégulière	77.90	429.50	146.81
Centre de secours Gasperich			129.55
Centre Marienthal	145.10	283.40	119.19
Centre Marienthal – travaux d'infrastructure	66.40	204.00	228.71
Centre national de l'Audiovisuel, Dudelange	3'958.90	15'374.20	1'0217.86
Centre national de littérature (Maison Eiffes) Mersch	365.50	705.10	586.96
Centre pénitentiaire à Schrassig : extension	2'529.20	834.30	61.81
Centre pénitentiaire Givenich (extension)	1'767.90	1'691.30	947.60
Centre tactique Reckenthal	83.80		
Chambre des Députés	63.10		188.00
Champ de tir Reckenthal (extension)	68.20		131.97
Château de Berg			
Château Roebe Larochette	759.10	619,50	548.12
Cité policière Luxembourg	124.00	24.10	17.49

Projets	2006	2007	2008
Cour de Justice des C.E. – désamiantage mise en conformité	1'884.90		1'057.95
Cour des Comptes des C.E. (2e extension)	208.60	501,30	431.08
CRP Santé (pavillons)	463.00	193.30	27.27
Démolition du bâtiment CUBE			
Dépôt Musée anc. Fapral à Bertrange	85.30	148.10	
Eaux et Forêts Ellergronn Esch/Alzette	201.70	721.50	252.06
Ecole de Police Verlorenkost	372.50		
Ecole Sapeurs –Pompiers Niederfeulen		82.90	143.83
Extension Aérogare	0.00		
Ferme Casel Givenich	61.70	97.90	503.94
Ferme Grisius Lultzhausen	744.40	1'194,00	1'373.92
Foyer pour toxicomanes		37.40	55.46
Garage des forces de l'ordre	2'889.20	676,60	631.11
Gendarmerie-Douanes Mersch	1.80		64.41
Gestion de l'Eau		22,00	5.64
Haff Réimech			20.64
I.N.S. réfection pelouse	1'428.30	3'479.60	1'016.66
Immeuble Printz-Rischar	7'408.40	2'421.30	
Institut Viti-vinicole Remich	138.60	644.50	294.66
Justice de Paix Esch/Alzette	105.90	103.70	276.66
Laboratoire de l'Etat	331.10	1'156.20	1'456.02
Laboratoire vétérinaire et eau (2ième phase)		27.00	10.58
Maison d'arrêt Sanem			13.02
Maison d'Enfants à Schifflange	293.40	489.30	94.86
Ministère de l'Éducation Nationale	612.20	970.50	475.10
Musée « A Possen »	345.60	553.70	95.61
ONU New York	2'697.60		
Parc Château Walferdange	602.70		
Parc Hosingen (2e phase)	820.60	1'486.70	2'694.10
Police Grevenmacher	115.70	167.80	705.20
Police Strassen			76.18
Ponts et Chaussées Muhlenbach/Bereldange	4.50	15.90	24.34
Ponts et Chaussées Remich : Hangar	168.60	103.40	479.32
Prison Schrassig – réfection des toitures	736.50	916.40	902.85
Prison Schrassig – mesures de sécurité		69.10	363.15
Réaménagement de 3 pavillons Herrenberg	612.30	1'375,00	436.56
Salle de concerts, Kirchberg	6'990.70	1'038.60	387.89
Autres projets achevés	456.40	98.50	
Autres projets en élaboration	59.70	977.70	15.53
Total	65'187.10	79'099.90	74'630.54

Remarque : Chiffres 2008 non définitifs ; exercice budgétaire non clôturé
en milliers d'euros

2.2 SECTEUR SCOLAIRE

1.) Projets votés et en voie de réalisation

- Internat Public à Diekirch
 - Finalisation des travaux d'aménagement extérieur
 - Derniers travaux de retouche demandés par l'Internat

- Lycée classique Diekirch - transformation lycée/internat
 - Travaux d'aménagement des alentours
 - Travaux de parachèvement et d'installations techniques

- Lycée du Nord Wiltz (2^e phase)
 - finalisation des travaux de gros œuvre des zones C et D
 - le hall des sports et la piscine ont été mis en service

- Lycée technique Esch/Alzette - Lallange
 - finalisation des travaux de gros-œuvre, d'étanchéité et de menuiserie métallique
 - les travaux des installations techniques ont été adjudgé est ont commencé sur chantier
 - une offre pour le chauffage provisoire a été demandée en vue de poursuivre les travaux de parachèvement en hiver
 - les derniers cahiers de charge pour le parachèvement ont été mis en adjudication.
 - les dossiers de soumission des équipements didactiques sont en cours d'établissement

- Lycée technique Mathias Adam Pétange
 - Finalisation des travaux de parachèvement
 - achèvement des travaux de la gare de bus
 - finalisation des différentes zones suivant l'échéancier annoncé
 - mise en service du nouveau bâtiment en septembre 2008

- Lycée technique Nic Bieber Dudelange
 - les travaux de gros-œuvre relatifs à la 2^e phase du projet sont pratiquement achevés
 - les travaux relatifs aux installations techniques sont en cours
 - les travaux de parachèvement sont en cours
 - les travaux relatifs aux alentours viennent de débiter
 - le bâtiment « dispensaire » est démoli

- Bâtiment annexe du Lycée technique du Centre à Dommeldange
 - divers travaux de retouches
 - réception définitive des travaux

- Lycée technique et internat Redange/Attert
 - finalisation des travaux d'installations techniques et de parachèvement
 - mise en service et inauguration en septembre
- Lycée technique Mathias Adam – annexe Jenker à Differdange
 - les travaux de désamiantage du chantier et les travaux de démolition sont achevés
 - les travaux de gros-œuvre sont achevés à 60 %
 - les entreprises ont été désignées pour les travaux de toiture, chauffage, moyenne tension, sanitaires, menuiserie extérieure et stores
 - les soumissions sont en cours d'approbation pour revêtements acoustiques, chapes et revêtement de sol.
 - les bordereaux de soumission sont en préparation pour les carrelages, l'aménagement extérieur, la serrurerie, la menuiserie intérieure, la peinture le mobilier et le petit matériel
- Piscine Olympique - Rénovation de façades
 - les bordereaux de soumission sont en préparation pour les carrelages
 - travaux de façade vitrée « piscine » achevés en septembre 2008
 - travaux de vestiaires et plages achevés en septembre 2008
- Lycée technique Nic Biever à Dudelange – annexe
 - Achèvement complet de l'école pour les premières semaines de septembre
- Deuxième Ecole Européenne
 - POS, loi du 18 décembre 2007.
 - Autorisation commodo pour le terrassement a été introduite et l'autorisation de construire a été demandée

2) Projets votés par la loi budgétaire

- aménagement bibliothèque, cafétéria, structures d'accueil, parking et alentours au Lycée Robert Schuman
- réhabilitation de la salle des fêtes de l'Athénée à Luxembourg
- réhabilitation de la cuisine et extension de la structure d'accueil pour le Lycée technique des Arts et Métiers
- réaménagement partiel du Centre d'éducation différenciée à Esch/Alzette
- Mise en conformité de la cuisine du Lycée hôtelier à Diekirch
- Démolition d'une aile caduque au Lycée technique Michel Lucius prévue
- Extension de la salle des sports de l'Ecole Européenne Kirchberg

3) Projets en cours d'études et de réalisation

- Lycée technique à Junglinster
 - demande d'autorisation; loi du 18 mars 2008 votée à la Chambre des Députés, dossier commodo complet, préparation de sondages archéologiques
- Extension du Lycée technique à Bonnevoie
 - le Ministère de l'Education a transmis le programme de construction qui sera analysée par ABP et une étude de faisabilité sera établie par ABP, le Comité d'Acquisition a finalisé le compromis pour la parcelle nécessaire à l'extension

- Lycée technique à Ettelbruck
 - il y a lieu de prévoir des classes provisoires supplémentaires
- Lycée à Differdange
 - étude préliminaire en cours
- Lycée technique pour Professions de Santé
 - la demande d'autorisation de principe a été adressée à la Ville de Luxembourg et accordée
 - loi a été votée le 24 juillet 2007
 - le dossier commodo est en cours de traitement
- Deuxième école européenne à Mamer
 - les architectes et les ingénieurs ont été saisis d'une mission pour les phases APS, APD et autorisations
 - le dossier commodo pour la partie terrassement est considéré comme complet
 - modification du PAG, procédure POS
 - pour les phases études d'exécution et chantier, il a été retenu que les bâtiments seraient répartis en 3 groupes (primaire/secondaire/public – maternelle/sport – CPE)
 - Paul Wurth assurera le préfinancement
- Lycée technique agricole à Gilsdorf
 - le programme de construction a officiellement été approuvé par la Commission d'Analyse Critique / les études d'implantation et d'analyse des fonctions et d'infrastructure sont actuellement en cours
- Ecole européenne 1 Hall des Sports
 - APD a été remis
 - l'autorisation de construire est accordée
- Neie Lycée à Mersch / Lycée technique pour professions éducatives et sociales
 - diverses études préliminaires ont été faites
 - l'appel de candidatures a été publié
 - procédure d'attribution de marché en cours

Tableau : Total des dépenses liquidées au fonds d'investissements scolaires

Projets	2006	2007	2008
2 ^e Ecole Européenne Mamer	1'394.00	2'344.20	2'929.21
Athénée : réhabilitation salle des fêtes	228.70	253.80	44.60
Athénée : rénovation		43.70	282.60
Centre de formation pour adultes à Esch/Alzette	30.10		
Centre d'Education différenciée Esch/Alzette		0.7	116.26
Centre de Langues : réaménagement ancienne école Européenne	544.80		
Centre de Logopédie	7.10		74.13
École européenne primaire et secondaire au Kirchberg : Construction	0.00		287.52
Ecole européenne : solution transitoire	38.00		
Ecole Européenne : transformation de 7 salles de classe	332.00		
Ecole française : transformation pavillon	0.00		
Ecole francophone / anc. école américaine	0.00	8.70	
Institut pour infirmes moteurs cérébraux à Luxembourg : construction	10.10		
Internat Diekirch	2'416.40	2'543.90	552.98
ISERP Walferdange	100.30	180.50	
IST (bâtiment des laboratoires)	185.10	828.70	
Lycée classique Diekirch : extension et transformation	1'218.00	996.70	1'931.28
Lycée de garçons Esch/Alzette : extension et transformation	0.80		
Lycée de garçons Luxembourg : réaménagement	106.70	47.20	29.92
Lycée Echternach : transformation	7.60		
Lycée et Collège Vauban : structures provisoires	342.00	19.00	
Lycée Mamer	1'455.40	143.80	698.97
Lycée R. Schuman (cafétéria, bibliothèque, struct, accueil, parking)	797.30	2'019.40	1'555.31
Lycée techn, J. Bech Grevenmacher : modernisation anc. Bâtiment	83.40	53.40	35.80
Lycée technique des Arts et Métiers Limpertsberg : extension et enveloppe extérieure	31.00		
Lycée technique des Arts et Métiers : cuisine et structure d'accueil	0.00	17.30	43.51
Lycée technique du Centre (annexe Dommeldange) : pavillon provisoire	13'506.00	2'705.00	303.38
Lycée technique du Nord à Wiltz : 1 ^{ère} extension et infrastructure supplémentaire	12.70	163.10	
Lycée technique du Nord Wiltz (2 ^e phase)	7'684.30	15'141.20	11'926.72
Lycée technique Esch/Lallange	1'508.10	8'728.00	16'219.09
Lycée technique Esch/Raemerich	2'150.70	619.30	797.60
Lycée technique et internat à Redange	9'112.00	12'734.20	30'427.00
Lycée technique Ettelbruck : réaménagement piscine et salle des sports	290.00		

Projets	2006	2007	2008
Lycée technique hôtelier Diekirch : cuisine	30.80	4.20	32.08
Lycée technique Joseph Bech, Grevenmacher (extension et hall sportif)	199.10	218.60	53.34
Lycée technique Joseph Bech, Grevenmacher (transformation)			81.24
Lycée technique Junglinster	942.00	1'567.70	1'162.90
Lycée techn. Mathias Adam : modernisation annexe Jenker	443.70	540.80	2'978.50
Lycée technique Mathias Adam, Pétange	16'027.60	15'656.10	29'897.08
Lycée technique Mersch : transformation	118.10	7.50	
Lycée technique Michel Lucius : nouvelle aile	700.50	189.60	
Lycée techn. Michel Lucius : démolition aile caduque		15.60	96.50
Lycée technique Nic Bieber Dudelange : extension	3'175.40	3'979.10	3'857.94
Lycée technique pour professions de santé Bonnevoie	512.60	545.90	507.98
Lycée technique pour professions de santé : pavillons	0.00		4.97
Piscine olympique : façades vitrées, vestiaires	64.10	146.10	4'699.61
Autres projets achevés	72.00		
Autres projets en élaboration	0.00	84.10	25.77
Total	65'878.50	72'547.10	111'653.81

Remarque : Chiffres 2008 non définitifs ; exercice budgétaire non clôturé

en milliers d'euros

3.2 SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

1) Projets votés et en voie de réalisation

- Centre Intégré pour Personnes Agées à Dudelange
 - les travaux de la 1^{ère} phase sont terminés
 - les travaux de la 2^{ème} phase avancent suivant le planning, le gros œuvre est terminé

- Centre Intégré pour Personnes Agées à Wiltz
 - fin des travaux de gros-œuvre
 - fin des travaux de charpente et de couverture
 - les travaux d'installations sanitaires, de chauffage/ventilation et électriques sont en cours
 - Les travaux de menuiserie métallique et du mur rideau ont débuté
 - Les travaux de façade en bois, de façade enduite, de serrurerie extérieure et de pose de revêtements souples ont été adjudés
 - Les soumissions de travaux de faux-plafonds, de cloisons amovibles, de l'installation de la cuisine de production, des chambres froides et de la pose du parquet ont été lancées

2) Projets votés par la loi budgétaire

- remise en état du bâtiment au CHNP à Ettelbruck
- construction d'un internat socio-familial à Wiltz
- aménagement d'un centre d'accueil pour réfugiés au Marienthal
- adaptation du projet SERVIOR au CIPA à Niedercorn
- transformation du Foyer Eislécker Héem à Lullange
- aménagement d'un centre d'accueil pour réfugiés à Waldhaff
- mise en conformité de la cuisine centrale du Domaine Thermal Mondorf
- Transformation et agrandissement du rez-de-chaussée du CIPA Echternach et maison de soins

Tableau : Total des dépenses liquidées au fonds d'investissements sanitaires et sociaux

Projets	2006	2007	2008
Adaptation projet Servior CIPA Niedercorn	6.60	80.20	245.99
Barrage Esch/Sûre (2 ^e phase)	96.00	18.50	
Barrage Rosport – réhabilitation			52.99
Centre d'accueil pour réfugiés Marienthal	81.00	27.00	2'730.29
Centre d'accueil pour réfugiés Waldhaff	14.00	32.60	
Centre Intégré pour personnes âgées à Esch/Alzette : réaménagement	9.70		
CIPA Bofferdange : aile C	345.00		
CIPA Dudelange	4'833.40	8'789.50	3'115.72
CIPA Echternach			9.05
CIPA Vianden	46.00		
CIPA Wiltz	6'445.60	5'125.00	6'098.12
CMD – Kraitzbierg Dudelange			15.71
Ets thermal Mondorf (rénovation anc. thermes, Source Kind)	32.20		
Femmes en détresse, rue Glesener	0.00		14.64
Fondation APEMH à Bettange/Mess	688.00	204.40	
Foyer Eislecker Héem Lullange	457.80	1'449.40	863.67
Hôpital neuropsychiatrique : remise en état	633.00	725.40	533.72
Internat socio-familial Wiltz	745.70	1'499.50	445.70
Maison de soins Differdange	28.00		
Parc Hôtel Mondorf cuisine centrale		35.60	35.35
Autres projets achevés			
Total	14'462.00	17'987.10	14'160.95

Remarque : Chiffres 2008 non définitifs ; exercice budgétaire non clôturé

en milliers d'euros

4.2 PROJETS FINANCÉS EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA LOI MODIFIÉE DU 13 AVRIL 1970

- Cité judiciaire Luxembourg, plateau St. Esprit Luxembourg
 - les travaux ont avancé suivant planning
 - Le déménagement des différents services de justice a eu lieu mi- juillet 2008
 - Le concours d'idées relatif à la réalisation d'une œuvre d'art est en cours.
 - Les travaux de transformation du pavillon de l'ascenseur du Grund seront mis prochainement en adjudication.

- Palais de la Cour de Justice des C.E. (4^e extension)
 - les travaux sont achevés pour la « Galerie et le Parking Personnel », le « Palais/Anneau » et les « Tours ».
 - les travaux de menuiserie métallique et de façade sont terminés en ce qui concerne le « Palais/Anneau » et les « Tours »
 - les travaux de parachèvement sont en cours pour les bâtiments Anneau
 - l'inauguration a été en décembre 2008

- Cour des Comptes européennes (2^e extension)
 - remise de l'APD avec synthèse des architectes et des bureaux d'études
 - le dossier commodo-incommodo est retardé par la non-conformité de l'installation de production de froid
 - l'autorisation de bâtir a été accordée

- Palais de la Cour de Justice des CE Mise à niveau des Annexes A B C
 - Les études APS sont achevées
 - Les études APD ont commencé et sont remises fin décembre 2008

III.3. Les travaux de modernisation et de remise en état

I. MINISTERE D'ETAT

1) Château Senningen – Annexe P.G.

- réaménagement de trois bureaux et remplacement de fenêtres

2) Château Senningen – Site

- réfection de la conduite d'alimentation de la fontaine
- travaux de fouilles pour la nouvelle installation intrusion et divers réaménagements aux alentours

3) Hôtel de la Chambre des Députés, Luxembourg

- réfection des locaux de la chambre des députés et de ses annexes

4) Conseil d'Etat

- extension du dispositif des vidéosparlophones
- réaménagement du bâtiment dans le cadre du projet de transformation de l'ancienne clinique St. Joseph par le Fonds Vieille Ville

5) Château de Berg

- remise en état des locaux des femmes de chambre au 3^{ème} étage et vestiaires dames et hommes du rez-de-chaussée
- aménagement d'un WC supplémentaire pour dames dans la loge de police et remise en état des locaux existants
- travaux de remise en état de divers locaux du 3^{ème} étage et des locaux de WC du rez-de-chaussée
- travaux de remise en état d'un appartement existant au rez-de –chaussée (Maréchal)
- renouvellement tapis dans salle à manger et climatisation de la cave à vins
- travaux d'agrandissement et de modernisation du local des jardiniers
- réfection chauffage

6) Enceinte du Château

- acquisition de plantes, divers aménagements aux parcs et alentours du château et de ses annexes

7) Piscine du Château

- remise en état de l'installation de traitement d'eau de la piscine

8) Cour Grand-Ducale Colmar-Berg (garage)

- renouvellement des briques de verre de la façade principale

9) Cour Grand-Ducale Colmar-Berg

- modernisation chauffage

10) Palais Grand-Ducal

- contrôle des fixations de lustres au 2^{ème} étage

11) Mémorial de la Déportation (ancienne gare de Hollerich)

- aménagement de la Gare de Hollerich pour les besoins du Centre de Documentation et de Recherche sur l'Enroulement forcé

12) Hôtel de Bourgogne (Ministère d'Etat)

- aménagement d'une grille en fer-forgé et de deux portails d'une trappe blindée y compris travaux d'électrification

13) Service des médias de communications (maison de Cassal), Luxembourg

- réaménagement de la grande salle, de la cuisine et de la garde-robe
- remise en état des sanitaires et réfection de l'étanchéité en dessous de la terrasse à l'arrière du bâtiment

II. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE L'IMMIGRATION

1) Ambassade - résidence Bruxelles

- remise en état du mobilier

2) Représentation permanente à Bruxelles

- travaux d'adaptation

3) Ambassade Genève – résidence Maison Bessling

- modernisation et extension des annexes
- modernisation de la chaufferie

4) Ambassade et chancellerie La Haye

- projet de transformation et de remise en état intérieure et extérieure : études d'architecte
- remplacement des fenêtres et réfection des façades

5) Ambassade, résidence et chancellerie Lisbonne

- remise en état du bâtiment après l'incendie

6) Ambassade, résidence et chancellerie Moscou

- modernisation des parties officielles et des parties privatives de l'Ambassade

7) Représentation permanente à New York

- remise en état de la façade et de la terrasse latérale de la chancellerie
- travaux d'adaptation à la nouvelle résidence

8) Ambassade et résidence Paris

- modernisation de la résidence

9) Ambassade, résidence et chancellerie Varsovie

- travaux de remise en état et d'adaptation
- modernisation de la nouvelle Ambassade – installation d'une cage Faraday

10) Station de pompage, Diekirch

- assainissement de l'approvisionnement en eau potable

11) Champ de tir Bleesdall / Hoscheid

- mise en place de support préfabriqués en béton armé pour les cibles du typ « POP UP »
- remise en état des sanitaires

12) Casernes, cités et camps militaires

- Camp militaire Waldhof
 - a) mise en œuvre d'un abri pour voitures de service
 - b) rénovation de la cave à cause d'inondation régulière
- Cité militaire
 - a) Etude assainissement énergétique suivant le traité de Kyoto
- Caserne militaire Diekirch
 - a) études pour l'assainissement de l'approvisionnement en eau potable
 - b) transformation de la station de pompage
 - c) remise en état des cages d'escalier et couloirs des pavillons 2/6/8/10/11/13
 - d) extension de la centrale téléphonique et remise en état de l'onduleur au bâtiment 01 - commandement
 - e) réaménagement de la cave 6 au bâtiment 21
 - f) remplacement de la porte et du vitrage anti-balles au bâtiment 25 – garde
 - g) mise en conformité du réservoir mazout au bâtiment 26 - réfectoire
 - h) remplacement de plusieurs portes extérieures et remise en état des sanitaires et du vestiaire du 5^e échelon au bâtiment 27
 - i) transformation de l'aile gauche du 1^{er} étage au bâtiment 30 – infirmerie
 - j) mise en conformité chaufferie et assainissement de l'approvisionnement en eau potable au réservoir d'eau - Botterweck
 - k) construction de l'abri pour ambulances

13) Ecoles Européennes – Luxembourg 2

- remise en état des aménagements extérieurs
- remise en état des installations électriques et lampes de secours

14) Ecoles Européennes – Luxembourg 1

- remise en état de différents terrains et aires de jeux, aménagement de chemins beaucoup fréquentés
- construction d'un abri pour vélos, amélioration de l'éclairage, installation de garde-corps ou de différentes protections
- remise en état des jeux, réfection des escaliers en bois au bâtiment Maternelle
- climatisation locaux serveurs et transformation de l'entrée au bâtiment Primaire et Administration
- réfection des chapes au r-d-ch et 2^e étage, réparation de la structure de plancher et l'amphithéâtre, amélioration de l'éclairage et ventilation du local serveur au bâtiment secondaire
- extension du réseau informatique et électrique à la salle de musique

15) Ancien immeuble Commerzbank (MAE)

- installation d'un système d'humification sur la ventilation
- adaptation raccordement électrique

16) Hôtel St. Augustin (MAE)

- travaux de remise en état de bureaux et de salles de conférences sur plusieurs niveaux

16) Hôtel St. Maximin (MAE)

- extension détection incendie (alarme sourdine était installé)
- remplacement de la menuiserie extérieure côté cour
- renouvellement de la cage d'escalier, de couloirs et réaménagement de plusieurs bureaux
- installation d'un système d'horaire mobile

III. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

1) Institut viti-vinicole ; Remich / ateliers et chaufferie centrale

- aménagement d'un escalier de secours pour la salle de réunion 1^{er} étage
- aménagement d'un container de sécurité pour produits dangereux

2) Clos d'équarissage ; Hunsdorf

- travaux de demolition, réfection de la toiture et de mise en conformité des installations électriques

3) Division du laboratoire de médecine vétérinaire ; Luxembourg

- installation d'un système de pointage

4) Bâtiment administratif et 2 logements à Hollenfels

- remise en état réseau d'évacuation des eaux pluviales

5) Kuelbecherhaff à Hollenfels- Centre d'élevage porcin

- mise en conformité de la distribution d'eau potable
- remise en état des installations de production et de distribution d'eau potable

6) Laboratoire de contrôle et d'essais ; Ettelbruck

- remise en peinture de la salle cartographie 012 et 016 au rez-de-chaussée
- isolation d'une partie de la toiture des combles
- transformation du secrétariat en deux sous-unités
- transformation de la salle 47 pour les besoins du service 'alimentation animale et aliments pour animaux'
- création d'un nouvel emplacement pour la distribution de gaz
- création d'un bureau pour la certification de semences aux combles

7) Service technique agricole ; Luxembourg

- remise en état de la cage d'escalier et du couloir au 1^{er} étage et rafraichissement de plusieurs bureaux
- remplacement de tous les stores à lamelles
- remplacement d'une porte de garage et remise en état du portique d'accès au site

8) Service technique agricole ; Grevenmacher

- sécurisation de la chaufferie (portes coupe feux et murs) et remplacement de deux portes de garages
- remise en état de la cave à cause d'inondation
- construction d'une annexe à cause d'augmentation de personnel
- mise en conformité du chauffage

9) Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) à Mamer

- remise en état et réfection des ateliers existants

IV. MINISTERE DES CLASSES MOYENNES, DU TOURISME ET DU LOGEMENT

1) Musée A Possen - Waistuff; Bech-Kleinmacher

- aménagement douche + vestiaires pour personnel de la Wainstuff

2) Musée A Possen - Maison Decker; Bech-Kleinmacher

- aménagement du grenier

3) Musée du Vin ; Ehnen

- renouvellement de l'accès d'entrée
- travaux de pavage
- aménagement d'une enseigne lumineuse
- aménagement de la terrasse

V. MINISTERE DE LA CULTURE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

1) Abbaye Echternach

- remise en état des salons du rez-de-chaussée et de la cage d'escalier de l'aile des prélats
- travaux de modernisation des locaux au rez-de-chaussée

2) Abbaye de Neumünster – Centre Culturel de Rencontre

- renforcement de la climatisation pour local informatique

3) Archives Nationales

- remplacement boîte à fusibles et travaux annexes
- diverses modifications électriques

4) Bâtiment des Archives Nationales

- raccordement à la cogénération de la cité judiciaire

5) Bibliothèque Nationale

- transformation d'une salle sous l'escalier du parvis de la bibliothèque nationale, en local pour transformateur (VDL)
- compartimentage et sécurisation des accès aux magasins des greniers
- transformation du sous-sol de la médiathèque en salle de formation/projection y compris aménagement d'un nouveau WC handicapés et de nouveaux WC hommes/femmes au r.d.ch.
- installation d'un système de surveillance du parvis devant la Bibliothèque nationale
- transformation de la salle d'exposition (Salle Mansfeld) en salle de lecture

6) Château de Clervaux

- remplacement de l'installation de détection incendie du centre culturel

7) Château de Clervaux - exposition

- aménagement d'un nouveau bureau

8) Château de Munsbach – Bâtiment principal

- réfection du chemin menant vers le parking visiteurs
- transformation des combles en vue de nouveaux dépôts
- aménagement du parc du château
- remise en état de la canalisation dans la cour derrière le château, de la toiture et de la zinguerie, portes anti-feu

9) Château de Munsbach - Annexe

- mise en conformité de certaines chambres à coucher, portes coupe-feu

10) Château Sanem

- frais d'études pour remise en état des chemins d'accès
- travaux de transformation et d'aménagement des bureaux
- transformation de la chaufferie et réfection de la canalisation
- transformation de la cage d'escalier et du couloir et transformation des bureaux au 3ème étage
- remise en état des chemins d'accès

11) Château de Wiltz

- remise en état des alentours et des murs de soutènements
- remplacement du revêtement de la scène et de la sous-construction en bois pour le théâtre en plein air

12) CEDIES, Luxembourg

- transformation du rez-de-chaussée

13) Centre National de Littérature Mersch – annexe (Maison Servais)

- remplacement de la centrale alarme-incendie et alarme-intrusion

14) Eglise Protetante, Luxembourg

- modernisation de l'ascenseur

15) Forum d'art Contemporain (Ancien Casino) ; Luxembourg

- aménagement d'une rampe pour chaises roulantes (escalier de secours)
- réfection de la toiture et de la cheminée
- travaux de transformation salle 1 - 2

16) Galerie Korschthaus beim Engel ; Luxembourg

- mise en conformité du chauffage

17) Musée d'Histoire et d'Art ; Luxembourg

- entretien de l'éclairage des mains courantes du MNHA
- réaménagement du hall d'entrée
- compartimentage chaufferie-garage-climatisation-local batteries
- remise en état de la section « Folklore » câblage de vitrines et divers travaux électriques(éclairage). Sonorisation salle Wiltheim
- travaux sur 6 vitrines

18) Musée d'Histoire Naturelle Luxembourg

- réfection du socle en béton et installation d'une nouvelle barrière à badges électroniques
- remplacement des interrupteurs « bus » et nouvelle programmation

19) Musée d'Histoire et d'Art ; Dalheim

- démolition de la liaison entre le hangar de l'état et le hangar du voisin (réfection de la façade)

20) Musée d'Histoire et d'Art (hall ancienne Fapral) ; Bertrange

- adaptation de la table de conférence et réfection des tablettes de bibliothèques
- extension de la climatisation et report alarme au MNHA de la salle informatique

21) Séminaire (Centre Jean XXIII) ; Luxembourg

- modernisation de l'entrée principale du Séminaire
- remplacement du garde corps dans le parc (statue St. Joseph)
- remise en état du sanitaire (r.d.ch)

22) Service des Sites et Monuments Nationaux

- travaux de menuiserie

23) Théâtre National asbl ; Luxembourg

- remise en conformité de l'ascenseur

24) Université de Luxembourg ; Luxembourg

- installation de garde-corps escaliers ext
- étude statique de la dalle sur rez de chaussée de la bibliothèque
- mise en conformité d'un ascenseur
- travaux de chauffage
- réfection du carrelage dans les auditoriums

VI. MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR

1) Service de l'énergie de l'Etat, Capellen

- installation d'une nouvelle chaudière

2) STATEC

- remplacement des stores antisolaires intérieurs à commande manuelle par des stores plus opaques

VII. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1) Athénée de Luxembourg –hall sportif

- fourniture et montage d'un tableau électrique (modification des alimentations existantes)
- assainissement de l'installation de distribution thermique

2) Athénée de Luxembourg

- travaux de modernisation de l'installation de chauffage (école)
- remise en état de la salle de préparation des professeurs du département biologique 2me étage
- bac international – création urgente de nouvelles salles de classe
- remplacement urgent des couvertures des cours anglaises
- rénovation salle de lecture
- travaux de rénovation de deux toitures plates
- création d'une salle de sciences naturelles pour cycle inférieur au 2^e étage de l'aile centrale
- modernisation du tableau électrique à l'aile nord (régulation chauffage)
- aménagement d'une salle d'histoire et d'un bureau (stock)
- réaménagement de la salle de géographie et de la salle de préparation

3) Bâtiment Centre de Langues / Script ; Luxembourg

- raccordement au chauffage urbain

4) Centre de Langues ; Luxembourg

- remplacement de la centrale téléphonique
- remplacement des pierres vitrées dans la bibliothèque des professeurs par des fenêtres à soufflet
- renouvellement de l'installation de chauffage
- restauration et aménagement de la salle Goethe et du système de contrôle d'accès au bureau de la direction
- restauration et aménagement de la salle polyvalente

5) Centre d'Education Différenciée d'Esch/Alzette

- transformation du logement de service
- assainissement énergétique
- diverses remises en état de la piscine
- installation d'une cour de récréation dans la cour intérieure

6) Centre d'Education Différenciée et de Propedeutique Professionnelle ; Warken

- réfection du carrelage dans le couloir 3ème phase
- remplacement des portes d'entrée principales
- séparation du départ LTPS par échangeur
- transformation de la salle de bains pour handicapés ainsi que remise en état de diverses salles de classe
- restauration des fenêtres en bois et des stores extérieurs

7) Centre National de Formation Professionnelle Continue (Belval) ; Esch-sur-Alzette

- remise en état de la toiture et réfection de l'ancien local menuiserie

8) Centre National de Formation Professionnelle Continue ; Ettelbruck

- amélioration de l'installation de chauffage (aérothermes, fuites d'eau, régulation)
- ventilation de la salle d'intrusion chauffage
- remplacement de l'installation électrique de l'atelier mécanique
- installation d'un détarteur pour tout le bâtiment
- mise en conformité du dépôt à gaz
- étude pour la mise en conformité du dépôt des gaz pour l'atelier de soudure

9) Centre de Logopédie ; Luxembourg

- remplacement des portes d'entrée et des appartements par des portes coupe-feu

10) Institut pour infirmes moteurs cérébraux (IMC); Luxembourg

- vitrification et remplacement du parquet dans tout le bâtiment

11) Lycée technique de Bonnevoie ; Luxembourg

- transformation de la salle 203 en salle informatique
- mise en conformité des installations anti-feu et des signalisations
- remise en conformité du compartimentage
- couvertures en zinc des acrotères du hall sportif
- remise en état du vestiaire garçons

12) Lycée technique du Centre ; Luxembourg

- mise en conformité des fenêtres des ailes B et C
- remplacement des fenêtres de la salle des sports
- installation d'un garde-corps de l'escalier entrée bus
- rénovation de la salle 231 amphitheâtre
- étude pour la mise en sécurité ailes B et C (éclairage de sec.)
- remplacement de la toiture des serres en verre
- réfection de la toiture Bloc B
- renouvellement intégral de la toiture de la cantine

13) Lycée technique Michel Lucius - centre sportif

- remise en état de la toiture

14) Lycée technique Michel Lucius

- modernisation des salles de biologie 3^e phase
- remplacement de l'armoire de dispatching pour le réseau informatique
- transformation de la cuisine, de la cantine et de la cafétéria
- réfection des classes de biologie 2^e phase
- installation. d'éclairage de sécurité pour le bloc 1000 et 3000
- remplacement des fenêtres du couloir
- renouvellement du revêtement de sol, de la peinture et de la menuiserie dans divers classes du bloc 4000

15) Ecole de commerce et de gestion ; Luxembourg

- réfection de l'étanchéité des parkings d'autobus
- réfection des toitures en inox
- renouvellement des revêtements de sol des corridors et des passerelles du bâtiment reliant l'ancien et le nouveau bâtiment au 1^{er} étage ainsi que les salles de classe de l'ancien bâtiment
- agrandissement de la cafétéria & élimination de la salle de régie
- remise en état de l'étanchéité sur le complexe parking et sur les toitures
- agrandissement de la porte de secours du bloc A

16) Ecole privée maternelle et primaire française et gymnase/lycée vauban ; Luxembourg

- mise en conformité de la partie BT et éclairage
- remise en état du gymnase (vestiaires, toiture)
- réfection de l'entourage des fenêtres et remplacement des joints
- réparation de la toiture côté école maternelle et réfection des seuils des portes du pavillon 2003
- renouvellement des planchers et des revêtements du pavillon 2003
- démolition des anciens étables et extension du réfectoire (provisoire)

17) Ecole privée Waldorf ; Luxembourg

- rénovation des douches et sanitaires
- mise en conformité de la sécurité

18) Hotel Star ; Diekirch

- aménagement de l'Hôtel Star en internat

19) Lycée Aline Mayrisch ; Luxembourg

- étude pour extension de 4 salles de classe sous forme d'une construction provisoire/définitive
- protection de différents locaux contre le vol grâce à des serrures électroniques
- rafraîchissement de la peinture et enlèvement des mousses sur le parvis des douches

20) Lycée Sports – études ; Luxembourg

- aménagement d'une cafétéria
- installation d'un container frigorifique

21) Lycée classique Diekirch - annexe Mersch

- mise en conformité du stockage de fuel
- installation d'un vestiaire avec douche pour le personnel de la cuisine et pour les ouvriers
- remplacement des fenêtres de la salle de séjour du 2^{ème} étage bâtiment B de l'internat
- rénovation de la façade arrière du tract administratif

22) Lycée classique Diekirch (nb)

- installation d'une borne escamotable automatique
- mise en conformité du système RIA
- remplacement partiel de la toiture plate

23) Lycée classique et technique Echternach

- aménagement de 2-3 salles de classe supplémentaires y compris des installations sanitaires pour le lycée classique
- renouvellement des installations électriques de sécurité (1 phase)
- travaux de compartimentage pour des raisons de sécurité (suite des travaux)
- aménagement de nouveaux garde-corps et de sorties de secours et divers travaux d'adaptation des anciens garde-corps
- remplacement de la menuiserie extérieure y compris travaux accessoires (orangerie)
- travaux de menuiserie intérieure et travaux de peinture (orangerie)

24) Lycée de garçons d'Esch-sur-Alzette - Bâtiment principal et site

- mise en place d'une installation anti-intrusion
- compartimentage d'un local cave
- finition de l'isolation de la toiture avec divers travaux d'adaptation sur l'enveloppe extérieure
- extension du câblage informatique et divers travaux

25) Lycée de garçons Luxembourg – bâtiment des sports

- mise en conformité du mur d'escalade

26) Lycée du Nord - internat 1/villa Clarens ; Wiltz

- remise en état de la cage d'escalier et du garde-corps
- renouvellement de l'étanchéité de la terrasse et des murs enterrés

27) Lycée Hubert Clement Esch-sur-Alzette

- transformation de la salle travaux pratiques salle chimie
- remise en état de plusieurs salles de classe
- assainissement énergétique de la piscine (ventilations)
- étude de faisabilité pour l'assainissement énergétique
- réfection de l'installation technique de la piscine (traitement de l'eau)

28) Lycée Michel Rodange ; Luxembourg

- remise en état de l'auditoire chimie (2^e étage)
- étude pour le renouvellement de la ventilation de la salle de physique
- remise en état de l'aile nord et sud
- remise en état de la toiture
- renouvellement des installations de ventilation des amphithéâtres de chimie et de géographie

29) Lycée Robert Schuman-ancien bâtiment ; Luxembourg

- remise en état des planchers
- transformation des installations thermiques

30) Lycée Robert Schuman-nouveau bâtiment ; Luxembourg

- travaux d'étanchéité (urgent, car infiltrations)

31) Lycée technique de Lallange-bâtiment Victor Hugo ; Esch-sur-Alzette

- mise en peinture des couloirs et réfection des WC professeurs
- finition autour des nouvelles fenêtres dans les couloirs et les salles de l'ancien bâtiment
- réfection de la salle des sports

32) Lycée technique de Lallange-site ; Esch-sur-Alzette

- fourniture et pose d'une clôture autour de notre terrain, en vue de le sécuriser
- mise en œuvre d'une émulsion de bitume

33) Lycée technique agricole ; Ettelbruck

- remplacement des fenêtres vétustes et non isolées suivant accord Kyoto
- remise en état de la salle des fêtes
- remise en état de 2 salles de classe
- remplacement de la couverture existante à cause des fortes infiltrations d'eau (maison 90)
- modernisation de l'installation de chauffage

34) Lycée technique des Arts et Métiers ; Luxembourg

- renouvellement détection incendie (ancien bâtiment)
- remise en sécurité des fenêtres du nouveau bâtiment
- mise en conformité du poste de transformation moyenne tension
- mise en conformité de l'installation de distribution de gaz de soudure
- renouvellement de 3 toits plats y compris travaux accessoires

35) Lycée technique d'Ettelbruck

- renouvellement de l'installation paratonnerre
- climatisation du local arbitrant le serveur du réseau RESTENA
- remise en état de l'auditoire « Physique »
- installation d'un laboratoire électrotechnique dans les locaux de l'ancien logement de service du concierge
- étude pour le réaménagement fonctionnel de la loge

36) Lycée technique hôtelier Alexis Heck; Diekirch

- renouvellement des installations électriques de sécurité

37) Lycée technique Joseph Bech; Grevenmacher

- travaux de gros-œuvre, de menuiserie métallique, travaux de menuiserie en bois pour garantir la sécurité des écoliers
- résolution problème ventilation/extaction cantine
- pose de fibre optique du bâtiment scolaire vers le hall sportif

38) Lycée technique Nic Bieber ; Dudelange

- remplacement d'urgence des câbles MT (défectueux) de l'alimentation électrique générale du lycée

39) Lycée technique pour professions de santé (container)

- cloisonnement pour 2 salles de réunion supplémentaires au couloir au rez-de-chaussée et 1^{er} étage

40) Lycée Vauban (anciens pavillons) ; Luxembourg

- travaux de démolition

41) Ministère de l'Education nationale et de la formation professionnelle ; Luxembourg

- réhabilitation du bâtiment

42) Paerdsatelier ; Merscheid

- mise en place d'un abris pour les poubelles
- installation d'un central téléphonique
- construction d'une cloison translucide entre l'atelier agriculture et la grange

43) Rotonde ; Echternach

- renouvellement des tuyauteries et du chauffage du bâtiment Rotonde

44) Rumelange, bâtiment scolaire (site)

- isolation verticale étanchéité côté rue Bausch

45) Service de Guidance psychopédagogique, Redange

- renforcement des poutrelles portantes métalliques rouillées de la dalle du rez-de-chaussée par des poutrelles métalliques supplémentaires

VIII. MINISTERE DE L'EGALITE DES CHANCES

1) Centre pour femmes, familles et familles monoparentales

- transformation des installations techniques de l'ancienne salle de bains en bureau et remplacement des fenêtres

2) Femmes en détresse (Fraenhaus)

- adaptation des installations

IX. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

1) Administration des Eaux et Forêts ; Flaxweiler

- sécurisation des fenêtres contre les intrusions (gros-œuvre et menuiserie métallique)
- protection des machines forestières et du dépôt de bois contre les intempéries

2) Administration des Eaux et Forêts ; Grevenmacher

- mise en oeuvre d'une rampe pour handicapés physiques et aménagement d'un sentier d'accès
- réfection de la toiture du bâtiment principal
- aménagement en pavé de l'accès à la ferme

3) Administration des Eaux et Forêts ; Centre d'accueil Burgfried ; Insborn

- agrandissement et renouvellement du garage

4) Administration des Eaux et Forêts ; Marienthal

- reconstruction & stabilisation du mur de soutènement écoulé
- remise en état de la distribution d'eau

5) Administration des Eaux et Forêts-Moulin de Oberschlinder

- travaux de finition après raccordement au réseau électrique

6) Administration des Eaux et Forêts-Domaine Hutbierg ; Rumelange

- installation d'un vestiaire + WC ainsi que divers travaux des alentours

7) Ancien Zoo de Senningen

- démolition anciens bâtiments
- travaux de déblayage

8) Eaux et Forêts ; Senningerberg

- étanchonnage ancien blindage
- travaux de sécurisation du site
- aménagement et raccordement nouveau système de canalisation
- réaménagement de la partie « accuei » : couverture accès, adaptation façade, remplacement portes et fenêtres, renouvellement parquets et portes intérieures
- remplacement boite à fusibles avec distribution après dégâts de foudre

X. MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'INTEGRATION

1) A.P.E.M.H. Foyer Topolino ; Differdange

- travaux de chauffage
- remise en état de la salle gymnastique (Foyer Topolino) suite aux infiltrations du côté de la terrasse (moisissure)

2) Ancien institut Heliar + annexe (centre pour immigrés) ; Weilerbach

- travaux de chauffage et de ventilation
- installation de chauffage
- renouvellement partielle de la toiture
- installation d'un compartimentage aux étages de l'aile principale
- élimination d'une cheminée vétuste, revêtement en ardoises de la cheminée restante
- assainissement de la terrasse et des murs des caves

3) Auberge de Jeunesse ; Hollenfels

- divers travaux de tranformation (ventilation cuisine, menuiserie interne et caves)

4) Centre d' écologie et de la jeunesse-Château Hollenfels

- installation d'un système de détection incendie
- divers travaux de transformation (compartimentage, détection incendie et parking)

5) Centre d'accueil pour demandeur d'asile ; Luxembourg

- aménagement d'une buanderie
- transformation du bloc sanitaire
- mise en conformite générale (électricité, portes coupe-feu, sortie de secours, alentours
- mise en peinture (dernière phase)

6) Centre intégré pour personnes âgées ; Vianden

- nouvel central de détection incendie

7) Centre intégré pour personnes âgées (CIPA) ; Bofferdange

- remise en état des toitures plates
- modernisation installation électrique
- étude de faisabilité pour l'agrandissement du CIPA
- remplacement du central détection incendie, travaux de chauffage et enlèvement des cheminées caduques ainsi que remise en état de la toiture de la maison de maître

8) Centre intégré pour personnes âgées (CIPA) ; Echternach

- renouvellement téléalarme
- remise en état des couloirs et du réfectoire
- mise en conformite des plans d'évacuation

9) Centre intégré pour personnes âgées (CIPA-SERVIOR) ; Differdange

- remise en état de l'ascenseur Luxlift (monte-malade)
- remplacement de la canalisation
- remplacement de 4 fenêtres au rez-de-jardin et installation d'une tranchée de canalisation
- remise en état des 3 salles de bains

10) Centre intégré pour personnes âgées Dudelange-ancien bâtiment "aile 1975"

- remplacement du treuil et de l'équipement électrique du monte-lits
- aménagement d'une cuisine provisoire
- réfection des carrelages

11) Centre intégré pour personnes âgées Esch-sur Alzette-bâtiment principal

- divers travaux d'aménagement
- remise en état de la charpente

12) Centre intégré pour personnes âgées Mertzig

- remplacement des portes d'entrée, cafétéria, fournisseurs et cour intérieure

13) Centre intégré pour personnes âgées Rumelange

- mise en conformité des plafonds suspendus sur plusieurs étages

14) Centre intégré pour personnes âgées(CIPA) (centre du Rham) ; Luxembourg

- aménagement d'une rampe pour handicapés et réfection de la terrasse et d'une nouvelle réception (2^{ème} phase)
- réparation de la ferblanterie sur tout le site du plateau du Rham
- transformation de la cave en vue d'une zone de stockage
- réfection de la façade et du socle
- réfection du sol extérieur devant le garage
- remplacement de la porte dans la verrière d'entrée

15) Centre socio-éducatif ; Schrassig

- réfection des cuisines et des salles de séjour dans les deux groupes de vie
- réfection de la cour arrière du bâtiment principal
- 2^e phase livraison et montage de fenêtres du bâtiment principal
- aménagement d'un bloc sanitaire dans l'annexe Château
- remise en état des caves de stockage à cause d'infiltration humide
- aménagement du grenier en bureaux administratifs
- aménagement du parking situé à la façade principale

16) Centre socio-éducatif Dreibern

- travaux d'installation de fenêtres et de couverture au bâtiment de direction
- réfection de la façade du bâtiment principal vers la cour intérieure
- sécurisation des cages d'escaliers de l'internat, adaptation de la hauteur des mains-courantes, menuiserie métallique et gros-oeuvre
- transformation de la salle de loisirs
- réfection et transformation de la salle de sport, mise en conformité de la salle de sport

- réfection de la toiture et ajout de cellules sanitaires
- transformation de la salle de loisirs
- remise en état de WC et de douches dans le bâtiment principal (carrelage et sanitaire)
- transformation de la toiture de l'atelier de serrurerie
- chauffage centralisé avec réseau urbain enterré pour la section garçons
- remise en état du barrage du ruisseau
- remise en état de la cour extérieure
- construction d'un nouveau bâtiment Atelier
- construction d'un hangar agricole

17) Château de Hollenfels

- réfection des murs de soutènement

18) Ennerdach asbl ; Differdange

- remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée

19) Fondation APEMH ; Bettange-Mess

- remise en état du bassin de rétention des eaux pluviales
- audit énergétique (Kyoto)
- démolition de la grotte délabrée
- remplacement du central éclairage de secours au bâtiment direction
- remplacement des fenêtres aux ateliers
- travaux d'aménagement intérieur du bâtiment d'indes
- remise en état de l'enveloppe extérieure du bâtiment d'indes
- travaux d'aménagement intérieur bâtiment poules
- rénovation de l'étable lapin

20) Fondation Kraizbiérg-bâtiment ateliers ; Dudelange

- réfection de la toiture plate
- aménagement d'une nouvelle cuisine
- fourniture et pose de cloisons préfabriquées pour le bâtiment serres

21) Foyer d'accueil pour enfants ; Junglinster

- élimination du poste-transformateur, installation d'un nouveau raccordement électrique et remplacement des tanks à mazout
- remise en état des chambres et des bureaux administratifs, ainsi que des aménagements extérieurs

22) Foyer de l'amitié (APEMH) ; Mondorf

- renforcement du raccordement au réseau électrique

23) Foyer de jour international ; Esch/Alzette

- transformation du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage

24) Foyer de jour international ; Luxembourg

- mise en conformité de la sécurité

25) Foyer de jour (ancien couvent des sœurs du pauvre enfant Jésus) ; Rumelange

- mise en conformité de la chaufferie

26) Foyer Eislecker Heem –Ateliers ; Lullange

- transformation du bloc sanitaire pour remplir les directives de l'agrément

27) Foyer Lannejhang ; Redange-sur-Attert

- pose de carrelage dans le réfectoire

28) Foyer pour adultes (centre de l'oseraie) ; Kopstal

- travaux de remise en état de grande envergure

29) Foyer pour enfants (Janosch) ; Belvaux

- travaux de peinture au sous-sol
- aménagement d'une aire de jeu

30) Foyer pour enfants (Kannerstuff) ; Capellen

- transformation du bâtiment-annexe (études)

31) Foyer pour enfants (Haemelmaus) ; Echternach

- travaux de transformation en vue de la restructuration du foyer de jour

32) Foyer pour enfants Foyer Storm ; Luxembourg

- réfection de la canalisation au sous-sol de la maison

33) Foyer pour enfants ; Mamer

- travaux d'aménagement du sous-sol

34) Foyer pour enfants Max Moritz ; Noertzange

- réfection de la terrasse

35) Foyer pour enfants (centre thérapeutique - fondation Kannerschlass) ; Soleuvre

- transformation d'un garage en salle de réunion

36) Foyer pour immigrés ; Dudelange

- parachèvement des travaux de réaménagement

37) Foyer pour immigrés ; Kleinbettingen

- remplacement de la chaudière, de la tuyauterie, du boiler et de l'isolation
- démontage du réservoir fuel

38) Foyer pour immigrés ; Lamadelaine

- remplacement de 4 chaudières

39) Foyer pour immigrés (Don Bosco) ; Luxembourg

- remise en état de l'installation de chauffage
- réparation provisoire de la toiture

40) Home Rasmussen-scouts ; Hollenfels

- assainissement du puits alimentant le site en eau (étude)

41) Internat socio-familial St. Willibrord, Echternach

- travaux de compartimentage et installation de portes coupe-feu
- divers travaux de modernisation au 2^{ème} et 3^{ème} étage et à plusieurs localisations et remplacement partielle de la menuiserie extérieure

42) Internat St.Joseph Ettelbruck

- transformation de la grande salles au 3^e étage en 8 chambres individuelles y compris remise en état des vestiaires
- assainissement des toilettes au deuxième étage
- réfection des consols en dessous du pignon et réfixation des fenêtres

43) Jongenheem ; Belvaux

- remise en état de la maison

44) Jongenheem ; Esch-sur-Alzette

- transformation du rez-de-chaussée pour l'aménagement d'un nouveau local pour le service Jongenheem

45) Jugend an Drogenhellef ; Luxembourg

- travaux de canalisation extérieure, de toiture, de facade et construction d'un abri pour poussettes

46) Liewenspartner-Familieberodung asbl ; Luxembourg

- travaux de réaménagement des alentours, de la chaufferie au 2^{ième} sous-sol

47) Ligue HMC ; Capellen

- réparation de la toiture plate sur les ateliers
- transformation des ateliers

48) Maison de soins ; Vianden

- isolation de la toiture
- nouvelle installation de chauffage
- installation électrique
- remplacement de la plate-forme de l'accès à la salle des fêtes
- compartimentage, installation des portes coupe-feu 3^{ème} phase

49) Maison de soins ; Echternach

- installation de portes coupe-feu isoplanes devant l'escalier
- motorisation des volets roulants existants
- remplacement du revêtement de sol des couloirs
- réfection d'un mur d'enceinte avec alentours

50) Maison de soins Differdange

- mise en conformité de 4 tableaux électriques

51) Pro familia-ancien bâtiment ; Dudelange

- aménagement et transformation de l'aile gauche (travaux de parachèvement)
- construction d'un escalier de secours
- réfection et mise en conformité de la cage d'escalier et des couloirs à l'intérieur du bâtiment
- réfection partielle de la façade

52) Service Espoir ; Strassen

- travaux de chauffage

53) Valeriusshaff ; Tandel

- construction d'un mur de soutènement suite à un glissement de terre
- remise en état de l'installation de chauffage Kyoto

XI. MINISTERE DES FINANCES

1) Administration des contributions ; Grevenmacher

- rénovation de la toiture et de l'escalier en béton descendant à la cave.

2) Administration des contributions directes ; Capellen

- installation d'une détection d'incendie

3) Administration des contributions directes ; Esch-sur-Alzette

- réaménagement des accès au hall et à l'ascenseur (rez et cave)
- compartimentage de la cage d'escalier
- remise en état de la toiture-terrasse (fuites/ infiltrations d'eau dans locaux informatiques)

4) Administration du cadastre et de la topographie ; Luxembourg

- divers travaux de remise en état (toiture, façade, alentours)
- réaménagement du dernier étage (bureaux et archives)
- modernisation d'un ascenseur

5) Centre douanier Gasperich (caisse centrale et recette auto, centre d'instruction) ; Luxembourg

- mise en place d'un groupe électrogène
- nouvelle détection incendie

6) Douanes Findel

- remise en état complète (nouvel occupant après 15 ans)

7) Douanes Rodange

- remise en état des 4 portes d'entrée

8) Douanes - poste frontalier Dudelange

- réfection des toitures, remise en état des bureaux et nettoyage des façades

9) Douanes-logements de service ; Bettembourg

- remise en état de l'électricité complète
- installation d'une nouvelle chaudière avec production d'eau chaude
- réfection des revêtements de sol et autres

10) Douanes-bureau de recette ; Bettembourg

- renforcement du raccordement au réseau électricité
- transformation d'anciens logements de service en bureaux

11) Inspection générale des finances ; Luxembourg

- raccordement chauffage urbain
- climatisation salle de réunion et bureaux sous combles

12) Loué à privé ; Sanem

- remise en état de la maison

13) Loué à privé (Caritas maison de resocialisation) Luxembourg/Medernach

- renouvellement de la salle de bain au 1^{er} étage
- remplacement des socles de la façade et d'une clôture de jardin
- révision de la conduite d'évacuation enterrée
- aménagement des caves et alentours

14) Loués à un tiers ; Luxembourg

- remise à neuf du 1^{er} étage (sanitaire, électricité)
- remplacement de la porte d'entrée et de plusieurs fenêtres
- remise à neuf de la cage d'escalier

15) Loué domaniaux (M.Mohr) ; Rosport

- remise en état de la chaufferie non conforme

16) Loué domaniaux (Mme Junker), Rosport

- remise en état de la chaufferie

17) Ministère des Finances ; Luxembourg

- assainissement de la canalisation
- raccordement au chauffage urbain
- réaménagement complet de la salle du Conseil de Gouvernement (2e étage)
- travaux d'installations électriques et informatiques

XII. MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

1) Cantine de l'Etat ; Luxembourg

- travaux de remise en état de la cuisine au sous-sol avec annexes

2) Centre informatique de l'Etat (CIE) ; Luxembourg

- remplacement des groupes de ventilation/réfrigération défectueux de la salle de calcul
- études ingénieur pour installations No-break et installations de sécurité
- renouvellement des installations de climatisation et des installations de sécurité

XIII. MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1) Division de la gestion de l'eau ; Luxembourg

- climatisation du labo dans la cave
- travaux de ventilation et de climatisation
- installation de conduites à gaz au grenier
- mise en sécurité de l'ascenseur

2) Ministère de l'Interieur ; Luxembourg

- réfection de la cave et divers autres locaux
- fourniture et montage de lamelles métalliques extérieures

3) Pisciculture ; Lintgen

- renouvellement de la clôture longeant le cours d'eau
- réaménagement de l'accès principal
- pose souterraine de l'électricité, du téléphone et de l'antenne
- installation d'un système de distribution d'eau
- raccordement au gaz de tous les bâtiments
- installation d'une conduite d'eau potable entre les constructions
- réfection des installations de conduite et de distribution des eaux de source
- remise en état de 3 bureaux, de la cage d'escalier et de la salle de conférence du bâtiment central (infiltrations)

4) Protection civile ; Lintgen

- divers travaux d'entretien d'envergure (toitures, isolation hangars et alentours)

5) Ecole Nationale de la Protection civile ; Schimpach

- mise en souterrain de la ligne de raccordement moyenne tension

XIV. MINISTERE DE LA JUSTICE

2) Centre pénitentiaire ; Schrassig

- modernisation des installations de sécurité
- remplacement des ensembles vitrés coupe feu T30, menuiserie intérieure, suite aux dégâts de l'incendie
- remplacement des portes de cellules, des portes des gaines techniques et de la menuiserie métallique suite aux dégâts de l'incendie
- travaux de menuiserie métallique, travaux de serrurerie, études d'ingénieurs et travaux de gros-œuvre
- travaux de serrurerie à effectuer suite au sinistre
- transformation du réseau de distribution de chaleur du CPL Schrassig
- remise en état de divers bâtiments sur le site de la prison (gros-œuvre, toitures, compartimentage, sanitaires, recouvrement de sols)

3) Centre pénitentiaire agricole ; Givenich

- groupe électrogène pour le bâtiment A
- aménagement de l'aile sud en locaux administratifs et techniques/informatiques
- aménagement de l'ancienne cuisine dans des bureaux administratifs
- bâtiments B, C : deuxième phase du remplacement des fenêtres (côté arrière) pour le compte du bâtiment B
- bâtiments J,K,L : réfection d'une toiture plate en Wolfin
- remise en état de la toiture du pavillon P1 et P2
- remise en état de la façade et de la salle de bains du pavillon P2 et P1
- remise en état des faux-plafonds dans les salles de bain du bâtiment N.
- réfection des toitures et renouvellement des façades des pavillons P2 et P5
- réfection de la toiture du bâtiment T
- renouvellement de la façade et murs de limitation ainsi qu'isolation des toitures des blocs de logement 6-8
- remise en état partiel du logement (maison 10) à cause d'un nouveau locataire (sanitaire, électricité, revêtement de sols etc)

4) Ecole de police rue Emile Mayrisch ; Luxembourg Villa Hartmann

- extension du système d'alarme incendie existant au gymnase vers les autres bâtiments du site

5) Justice de paix ; Diekirch

- ventilation du local Serveur
- installation d'un système de fermeture à clé

6) Parquet général (direction) ; Luxembourg

- remise en état du bureau du nouveau président de la cour supérieure
- enlèvement et recyclage de mobilier vétuste

7) Police ; Bertrange

- remplacement chauffage, tuyauterie, boiler et révision cheminée

8) Police-commissariat ; Bettembourg

- installation d'une détection incendie et éclairage de secours

9) Police ; Capellen

- travaux sanitaires
- aménagement salle d'intrusion en bureau
- cloisonnement de la cage d'escalier

10) Police ; Diekirch (bâtiment administratif – centre d'intervention)

- transformation du CP et CI selon le nouveau concept de la police

11) Police ; Diekirch (Sprungschanz – circonscription régionale)

- étude pour la transformation du bâtiment

12) Police ; Diekirch (circonscription régionale)

- aménagement d'un local spécial

13) Police ; Fischbach

- divers travaux de modernisation (renouvellement du garage en béton, des façades, des volets métalliques, des alentours et de la toiture du garage)

14) Police ; Grevenmacher

- sécurisation du hall d'entrée

15) Police ; Grosbous

- aménagement d'une rampe d'accès pour handicapés

16) Police ; Harlange

- modification de la canalisation

17) Police ; Hosingen

- accès pour handicapés

18) Police ; Junglinster

- démolition des cellules et installation de vestiaires avec douches
- travaux de drainage des caves (humidité au rez-de-chaussée / façade latérale)

19) Police ; Larochette

- travaux de remise en état d'un logement entier

20) Police ; Luxembourg

- mise en conformité du bâtiment Curie
- peinture rez de chaussée et premier étage

- modification de la centrale de traitement d'air du local CIN ancien RIFO
- nouveau Data Center

21) Police Reckenthal (champ de tir)

- agrandissement et réaménagement du local atelier-stockage
- isolation des bureaux : faux-plafonds ; sas ; travaux électriques : protection surtension dans le tableau ; raccordement pour containers

22) Police Remich

- aménagement d'une rampe pour handicapés
- renouvellement de l'escalier vers les jardins
- aménagement de la cour et de l'accès du nouveau garage pour autobus de service (à terminer)
- aménagement des dalles en béton armé au 1^{er} étage (chambres)

23) Police (commissariat de proximité) Steinfort

- étude d'assainissement énergétique suivant recommandation du protocole Kyoto
- remise en état logement
- remise en état de la ferblanterie des garages
- réfection de la façade
- réfection de l'étanchéité de la toiture du garage et réfection du sol

24) Police : Vianden

- remplacement de l'installation de chauffage

XV. MINISTERE DE LA SANTE

1) Atelier thérapeutique Ehlange

- travaux de toiture bâtiment A (annexe installations techniques)
- remise en état de l'étanchéité de la toiture

2) Cafétéria la Roseraie ; Mondorf

- renouvellement des fenêtres, travaux de façade et installation de stores extérieurs

3) Centre médico-social - bâtiment administratif ; Redange-sur-Attert

- transformation des bureaux et des installations sanitaires

4) Direction et Ministère de la Santé (Villa Louvigny) ; Luxembourg

- mise en état du chauffage, de la ventilation, du sanitaire, des serrureries et de l'électricité
- sas d'entrée rotonde et menuiserie de l'accueil
- nouveau no-break pour le service informatique
- mise en conformité de la détection incendie et des conduites chaufferie en mauvais état
- travaux de remise en état
- réaménagement de l'entrée principale + rampe handicapés

5) Laboratoire national de Santé ; Luxembourg

- remise en état de la facade de l'ancien bâtiment
- remise en état de la salle d'autopsie
- remise en état du bâtiment " animalerie " pour la division d'immunologie (2^{ème} phase)
- remplacement d'un monte charge avec travaux annexes
- extension central téléphonique.
- installation d'une climatisation au labo 015

6) Centre thérapeutique pour toxicomanes ; Manternach

- mise en état de l'électricité, du chauffage et des installations sanitaires.
- travaux de façade
- installation d'un éclairage extérieur du chemin d'accès
- équipement et raccordement de l'installation de collecte de sciures de bois
- compartimentage de la cage d'escalier
- réfection des escaliers extérieurs vers la cave
- pavage du chemin d'accès principal vers la porte d'entrée
- réfection de bureaux
- regroupement alarme incendie des différentes bâtisses du site

7) Les anciennes Thermes + Direction Mondorf

- modification de la station de relevage des eaux fécales

8) Mondorf

- travaux à l'enveloppe extérieure et aux alentours 1^{ère} phase
- remise en état du bâtiment « Ecole »
- réfection de la toiture

XVI. DEPARTEMENT MINISTERIEL DES SPORTS

1) Centre national sportif et culturel (piscine olympique) ; Luxembourg

- remplacement du système de désinfection au gaz de chlore et mise en conformité des installations du bassin plongeon

2) Institut national des Sports; Luxembourg

- mise en sécurité du bâtiment
- réaménagement et modification de divers locaux
- aménagement du logement de service
- installation d'un réseau internet et d'antenne collective dans diverses chambres à coucher
- réfection du sol en parquet à la rue Fort Rubanpret
- construction d'un garage

3) Institut national des Sports- Site; Luxembourg

- aménagement de plusieurs gardes-corps et main-courantes
- transport et remise en place d'équipements sportifs
- extension et modernisation de l'éclairage extérieur
- location containers
- réfection des évacuations pluviales et de la chaussée du chemin d'accès vers le Hall Omnisports

XVII. MINISTERE DES TRANSPORTS

1) Cargolux – bâtiment direction

- achèvement des travaux de menuiserie intérieure et électriques pour le service infirmerie

2) Ancien bâtiment NORDEA – Division de l'aviation civile

- installation d'un système pour la gestion horaire

3) Service de contrôle de la circulation aérienne (tour de contrôle)

- location d'une climatisation mobile suite à la défaillance du/des groupes existants
- nouvelle climatisation pour le bâtiment tour de contrôle

XVIII. MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

1) Bestgensmillen (loué à des tiers) ; Schifflange

- aménagement d'un escalier de secours

XIX. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

1) Administration des Ponts et Chaussées ; Banzelt

- révision des fenêtres du hall de stockage du sel, de la toiture de l'ensemble du bâtiment
- pose de siphons et de grilles de drainage dans la cour du dépôt
- construction d'une annexe atelier pour réparation camions et engins mécaniques

2) Administration des Ponts et Chaussées ; Redange-sur-Attert

- transformation du bloc sanitaire et réfectoire
- renouvellement de l'installation de chauffage
- aménagement d'un hall de stockage

3) Ponts et Chaussées Altrier

- isolation thermique de la toiture

4) Ponts et Chaussées Berdorf

- isolation thermique de la toiture

5) Ponts et Chaussées Bertrange

- gestion horaire et contrôle d'accès pour le site

6) Ponts et Chaussées Bettef

- remplacement de la chaudière et de la régulation

7) Ponts et Chaussées Capellen

- modification de la chaufferie, transformation du réfectoire et des bureaux

8) Ponts et Chaussées ; Dahlem

- aménagement d'une nouvelle chaufferie

9) Ponts et Chaussées ; Dalheim

- travaux de charpente et de couverture
- aménagement des alentours

10) Ponts et Chaussées ; Grevenmacher

- remplacement de fenêtres et de portes extérieures et intérieures
- remplacement de portes garages camions, stabilisation de certains piliers
- remplacement de la toiture au bâtiment Direction
- transformation de la cave pour éviter l'inondation

11) Ponts et Chaussées (service photogrammétrique) Luxembourg

- remise en état des bureaux et cage d'escalier
- réparation de la canalisation et remise en état de sous-sol

XX. DIVERS MINISTERES

1) Luxembourg - ascenseur Grund

modernisation de l'ascenseur : nouveau système gearless, modernisation des tableaux électriques, du câblage et du système de régulation

2) Luxembourg Bâtiment administratif Ilot du Rost

- élimination des infiltrations d'eau pluviale
- travaux de remise en état et d'aménagement

3) Luxembourg Centre administratif Pierre Werner

- poursuite des travaux d'adaptation à exécuter aux trois immeubles construits par la Chambre de Commerce

4) Luxembourg- Fontaine (sortie tunnel du St. Esprit)

- remplacement des pompes, de la régulation et aération
- remise en état de fonctionnement de la fontaine

5) Luxembourg- Parking St. Maximin

- remplacement de la climatisation du local Cage Faraday

6) Luxembourg- Square Jan Pallach

- réfection puits

7) Immeuble Ancienne Commerzbank Luxembourg

- remise en état (chauffage, climatisation, groupe de secours, no-break, révision de plusieurs installations électriques, sorties de secours etc)

8) Immeuble St. Louis Luxembourg

- adaptation de l'installation de la détection incendie

9) Mersch, Centre administratif

- divers travaux d'entretien
- remplacement du bloc de cellules moyenne tension

10) Quartier gouvernemental Luxembourg

- raccordement au chauffage urbain

11) Redange/Attert, divers services – bâtiment administratif

- mise en sécurité

1.3 COMITE DE GESTION DU FONDS D'ENTRETIEN

Le comité de gestion du fonds d'entretien et de rénovation a été créé par l'article 40 V. de la loi du 22 décembre 2006 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007.

Le comité est composé de cinq membres dont deux relèvent du ministère des Travaux publics, deux ont été délégués par l'administration des Bâtiments publics et un représentant proposé par le Ministre du Trésor et du Budget..

La mission du comité consiste dans :

- la planification pluriannuelle des dépenses du fonds
- l'ajustement du rythme des dépenses aux disponibilités financières du fonds
- la coordination des projets
- la présentation d'un rapport annuel sur l'exécution et le financement des travaux

Un règlement grand-ducal du 24 juin 2008 pris en exécution de l'article 40 précité règle la composition, l'organisation et le fonctionnement du comité de gestion du fonds.

Au cours de l'exercice 2008, le comité a siégé pendant 8 séances auxquelles a également assisté le gestionnaire du patrimoine auprès de l'administration des Bâtiments publics pour faire rapport au comité.

Le comité de gestion a régulièrement suivi la situation financière du fonds d'entretien et de rénovation qui se présente comme suit au 31 décembre 2008 (chiffres provisoires):

Budget prévu pour 2008 (A) :	50.642.000,00
Réserve (B)	4.383.000,00
Bons de travail pour 2008 (C) :	66.746.860,78
Budget restant 2007 (D)	17.498.477,28
Budget engagé au 31.12.2008	80.377.352,56
Budget restant 2008 (A+B+D-C)	5.776.616,50
Exercice 2008 : liquidations au 31.12.2008	51.484.230,78
Exercice 2009 : Liquidations prévues	59.634.000,00
Exercice 2009 : Réserve :	3.366.000,00

Le comité de gestion constate donc que le rythme des dépenses qui avait été envisagé pour le fonds d'entretien et de rénovation en 2008 a été atteint.

Le comité a approuvé le programme du fonds pour l'exercice 2008 dont l'exécution a fait l'objet d'un suivi régulier.

Les nouveaux projets soumis au comité en cours d'exercice et dépassant un coût de 500.000 EUR sont renseignés ci-après :

Numéro	Objet	Libellé du projet	Coût estimatif :
37	Ambassade à Moscou	modernisation des parties officielles et des parties privatives	2.120.000 EUR
48	CIPA Echternach	rénovation de la couverture et nettoyage/rénovation de la façade de l'ancien et du nouveau bâtiment	1.300.000 EUR
36	Police Grand-Ducale	mise en sécurité du bâtiment « 1, rue Curie »	810.000 EUR
46	Police Grand-Ducale	nouveau datacenter (centre informatique) « rue Curie »	1.750.000 EUR
49	Ambassade à Genève	modernisation, transformation et extension du bâtiment principal de la résidence et de ses annexes avec aménagements extérieurs	800.000 EUR
47	Maison pour enfants à Junglinster	assainissement énergétique selon accord Kyoto	1.183.159,44 EUR
50	Ponts et Chaussées Pfaffenthal	extension et réaménagement	780.000 EUR
51	Centre éducatif Dreibern	nouveaux ateliers	2.500.000 EUR
52	Centre éducatif Dreibern	hangar agricole	600.000 EUR
53	Cour des Comptes	extension	6.400.000 EUR
54	Centre éducatif Dreibern	nouveau poste de contrôle	540.000 EUR
55	Bâtiment 11, rue Notre-Dame à Luxembourg	remise en état pour loger le Ministère des Classes Moyennes et un département du Ministère des Affaires Etrangères	2.500.000 EUR
56	Ambassade à Londres	transformation de la section visa	518.000 EUR
57	anc. CNA	transformation du bâtiment pour la fondation Pro Familia	2.000.000 EUR
58	Centre Marienthal	installation d'un réservoir tampon	585.000 EUR

Le comité a également été tenu au courant de l'évolution des projets en phase de planification et d'exécution. Des fiches y relatives ont été dressées par l'Administration des Bâtiments Publics.

En ce qui concerne la mise en place de nouvelles procédures internes, le comité de gestion a recommandé à l'administration des Bâtiments publics de prendre les mesures suivantes :

- accélération de la mise en service du logiciel Vizelia pour tous les groupes de la Division de Gestion du Patrimoine et utilisation conséquente et correcte de l'application SGP pour la gestion financière et le planning des projets
- organisation d'une formation en matière de gestion de projets pour les agents de la DGP
- les coordinateurs de groupe assistés par les expéditionnaires administratifs veilleront au suivi financier des projets et à la mise à jour régulière du planning
- une révision des bons de travail est à effectuer régulièrement mois par mois par les agents de la DGP sous la responsabilité des coordinateurs de groupe

Un rapport sur l'état d'avancement du projet de mise sur support informatique du patrimoine de l'Etat a été soumis au comité suite à sa demande.

III.3.2 CELLULE DITE « ECOLOGIQUE »

1.) Généralités

Cette cellule, instituée par le Ministre des Travaux publics en date du 27 mars 1995, a pour mission principale de veiller à l'utilisation de procédés de construction écologique et permettant entre autres une optimisation de l'énergie en matière thermique.

Les mesures entreprises dans le cadre de cette mission ainsi que les études, projets-pilote et suivis d'installations existantes sont brièvement énumérés et décrits à la suite.

1.1 Isolation thermique des immeubles :

- En général, le règlement grand-ducal du 22 novembre 1995 concernant l'isolation thermique des immeubles modifié par le règlement grand-ducal du 30 novembre 2007 en ce qui concerne les exigences sur les valeurs d'isolation thermique est respecté dans les études pour les nouvelles constructions.
- Les différents matériaux prévus dans la construction des bâtiments publics possèdent même dans la plupart des cas des valeurs d'isolation thermique plus performantes que celles exigées par la réglementation en vigueur. Ainsi, des valeurs U très poussées ont par exemple été prescrites pour la réalisation des divers nouveaux lycées.

1.2 Matériaux de construction :

- Il convient de relever que l'utilisation du bois exotique dans la menuiserie extérieure et intérieure des bâtiments publics a été prohibée depuis des années.
- Le câblage informatique est du type sans halogène.
- Au fur et à mesure d'une introduction plus poussée sur le marché, le câblage basse tension ainsi que les échelles à câbles sont réalisés également en matière synthétique évitant le PVC. Le recours au câblage sans halogène est généralisé pour toutes les constructions planifiées. De même les revêtements de sol en PVC sont remplacés par d'autres produits compatibles avec les revendications écologiques.

1.3 Production frigorifique :

- Lors de chaque nouvelle construction, l'opportunité d'une climatisation est constatée par une étude approfondie ad hoc. En général, il est veillé à ce que la production frigorifique utilisera au maximum le free-chilling profitant de la chaleur latente d'évaporation.
- Le cas échéant, une climatisation adiabatique permettant une minimisation des consommations énergétiques est envisageable
- Pour les cas d'un besoin frigorifique plus poussé, on aura recours à des installations frigorifiques ayant le moindre impact négatif possible sur l'écologie.

1.4 Utilisation rationnelle de l'énergie électrique :

- Il faut relever que tous les luminaires fluorescents seront désormais équipés de ballasts électroniques à faible perte.
- Plusieurs installations ont été dotées d'un réglage automatique du flux lumineux en relation avec le degré de luminosité extérieure.
- D'autre part le programme de modernisation des luminaires est poursuivi ce qui entraîne une économie en énergie électrique allant jusqu'à 50%.
- En général, pour tout nouveau projet, il est veillé de profiter autant que possible de l'éclairage naturel et de maximiser le rendement énergétique de l'éclairage artificiel.

1.5 Utilisation rationnelle de l'énergie thermique :

- La conversion au gaz naturel des installations thermiques se poursuit suivant les disponibilités sur les différents sites.
- Le recours à des chaudières à condensation est également intensifié.
- Entre autres il convient de relever qu'un échéancier a été établi en vue d'une élimination, d'un assainissement ou d'un remplacement des réservoirs au fuel.
- Différentes installations de cogénération sont en étude, en planification ou en voie de réalisation, parfois en collaboration avec d'autres institutions publiques. Il s'agit d'unités destinées à un seul immeuble, mais aussi de centrales desservant par la voie d'un chauffage urbain tout un groupe de bâtiments.

1.6 Récupération des eaux pluviales :

- Pour chaque projet, une étude d'opportunité d'une récupération des eaux pluviales est réalisée.

1.7 Energies renouvelables :

- Pour chaque projet, une étude approfondie permet d'évaluer l'opportunité et le cas échéant de choisir l'énergie renouvelable la mieux adaptée.

1.8 Dossier écologique

- Les recommandations et réflexions formulées par le dossier écologique dénommé « *Leitfaden für nachhaltiges Bauen und Renovieren* » proposant la mise en œuvre de produits et de matériaux pour les différents corps de métier répondant mieux à des critères écologiques sont en principe d'application lors des études pour les projets de construction et d'assainissement des bâtiments publics.
- Ce dossier, réalisé par un groupe de travail regroupant des représentants de l'Administration des Bâtiments publics, de l'ordre des Architectes et Ingénieurs-conseils et de l'Oekofonds, à été mis à jour en 2006.

2.) Réalisations

2.1 Immeubles existants

2.1.1 Projet pilote

- Centre Pénitentiaire à Givenich : récupération des eaux de superficie, de l'étang existant et des eaux grises
mise en œuvre de matériaux de construction « écologiques » pour la nouvelle extension

2.1.2 Récupération des eaux pluviales et eaux grises / utilisation rationnelle de l'eau

- Complexe militaire du Herrenberg à Diekirch : utilisation des eaux grises pour le lavage des véhicules
- Ponts et Chaussées à Wiltz : utilisation des eaux grises pour le lavage des véhicules
- APEMH à Bettange/Mess : utilisation des eaux pluviales pour l'arrosage écologique des serres (évite les pointes dans le réseau de la canalisation)
- Parc Hosingen, école primaire : utilisation des eaux grises pour l'alimentation des blocs de toilettes
- Centre National Sportif et Culturel à Luxembourg-Kirchberg : utilisation des eaux de pluie pour alimenter le plan d'eau
- Campus scolaire « Geesseknäppchen » : utilisation des eaux pluviales pour l'alimentation des toilettes
- Ecole Européenne à Luxembourg-Kirchberg : utilisation des eaux de pluie pour alimenter le plan d'eau
- Lycée technique Mathias Adam à Pétange : récupération des eaux de pluie urinoirs sans eau
- Lycée technique et internat à Redange-sur-Attert : urinoirs sans eau

2.1.3 Energies renouvelables :

2.1.3.1 Energie solaire, collecteurs thermiques :

- Lycée technique à Esch-sur-Alzette/Raemerich : installation de panneaux solaires (150 m²) pour production d'eau chaude sanitaire et chauffage

- Foyer pour enfants : (rue Soleuvre à Belvaux) : production d'eau chaude sanitaire (20 m²) (analyse des économies en cours)
- SNJ à Weicherdange : production d'eau chaude sanitaire
- Parc de Hosingen : production d'eau chaude sanitaire
- Domaine thermal à Mondorf : préchauffage de l'eau chaude sanitaire (250 m²)
- Campus scolaire « Geesseknäppchen » : préchauffage d'eau chaude sanitaire (400 m²), préchauffage de l'eau de la piscine
- Lycée technique Nic. Biever à Dudelange : eau chaude sanitaire de la cuisine
- Lycée technique Mathias Adam à Pétange : installation de panneaux solaires pour le chauffage de récupération de l'installation de séchage par adsorption

2.1.3.2 Energie solaire, cellules photovoltaïques :

- Institut Viti-Vinicole : cellules photovoltaïques (50 m²)
- Lycée technique d'Ettelbruck : cellules photovoltaïques (30 m²) sur la toiture des ateliers (servant également à des fins didactiques)
- Lycée technique des Arts et Métiers : installation de panneaux photovoltaïques
- Lycée technique Nic Biever à Dudelange : cellules photovoltaïques
- Chambre des députés : cellules photovoltaïques (verrière)
- Centre intégré pour personnes âgées à Dudelange : cellules photovoltaïques sur toiture plate, 322 modules (400 m²)
- Uelzecht-Lycée à Luxembourg-Dommeldange : cellules photovoltaïques sur toiture
- Lycée technique Mathias Adam à Pétange : cellules photovoltaïques
- Palais de la cour de justice de l'union européenne, 4.extension à Luxembourg-Kirchberg : cellules photovoltaïques (anneau et galerie)

2.1.3.3 Combustion de bois à des fins de chauffage :

- Logements à Waldhof : chaudière à bois pour le chauffage

- Ferme de Schoenfels : chaudière à bois pour le chauffage
- Uelzecht-Lycée à Luxembourg-Dommeldange : raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg alimenté par une centrale de chauffage aux copeaux de bois

2.1.3.4 Cogénération au biogas :

- Parc de Hosingen : raccordement au chauffage urbain à base de biogas
- Lycée technique et internat à Redange-sur-Attert : raccordement au chauffage urbain à base de biogas

2.1.4 Installations de cogénération :

- Établissement pénitentiaire à Schrassig : dans le cadre de l'extension de ce complexe, une cogénération a été installée pour desservir également la buanderie industrielle
- Protection Civile de Lintgen : raccordement au chauffage urbain communal
- CRP Santé : raccordement au chauffage urbain
- Centre intégré pour personnes âgées à Dudelange : raccordement au chauffage urbain de la société « cogénération Dudelange-Brill »
- Bâtiments publics à Luxembourg-Limpertsberg : centrale de cogénération de la Ville de Luxemburg dans les sous-sols du Hall Victor Hugo à Limpertsberg avec raccordement au réseau de chauffage urbain des bâtiments suivants :
 - Lycée technique des Arts et Métiers
 - Lycée de Garçons
 - École primaire communale
 - Hall Victor Hugo
 - 2 Halls sportifs
 - Nouveau théâtre
 - Lycée Robert Schuman
 - aménagement ultérieur du site « Tramsschapp »
- Bâtiments publics à Luxembourg-Kirchberg : centrale d'énergie du Kirchberg près du Centre National Sportif et raccordement au réseau de chauffage urbain des bâtiments suivants:
 - École Européenne
 - Centre National Sportif (réalisé)
 - Centre National de Natation (réalisé)
 - Institut Supérieur de Technologie (réalisé)
 - Centre de la Petite Enfance
 - Cour de Justice Européenne (réalisé)

- Salle de Concerts Grande-Duchesse Charlotte (réalisé)
- Centre de Conférences (réalisé en partie)
- Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean (réalisé)
- CRP - Henri Tudor (réalisé)
- Bibliothèque Nationale (en étude)
- Bâtiment Hémicycle (réalisé)

- Centre de Formation Profess. et Continue pour Adultes à Esch/Alzette : centrale à 1 module de 200 kW_{él} avec possibilité d'un raccordement ultérieur à la centrale thermique du type Turbine-Gaz-Vapeur

- Complexe militaire du Herrenberg à Diekirch : centrale à 1 module de 450 kW fonctionnant depuis 1994 au gaz liquide et convertible ultérieurement au gaz naturel

- Institut pour infirmes moteurs-cérébraux et Centre de Logopédie : raccordement au chauffage urbain

- Campus scolaire « Geesseknäppchen » : l'Athénée, le Michel Rodange et l'École de Commerce et de Gestion raccordés à une centrale à 2 modules de cogénération destinés pour l'ensemble des bâtiments regroupant le Campus (2 x 750 kW_{él})

- Lycée technique Nic. Biever à Dudelange raccordement au chauffage urbain de la société « Cogénération Dudelange-Brill »

- Maison de Retraite à Esch/Alzette : raccordement à la centrale de cogénération de l'Hôpital d'Esch/Alzette

- Bâtiment des Contributions à Ettelbruck : raccordement au chauffage urbain de la Ville d'Ettelbruck

- Lycée technique d'Ettelbruck : raccordement au chauffage urbain de la Ville d'Ettelbruck

- Lycée technique agricole à Ettelbruck : raccordement au chauffage urbain de la Ville d'Ettelbruck

- Lycée technique de Mersch : raccordement de plusieurs écoles et bâtiments communaux, de la maison de retraite avec la nouvelle extension
La nouvelle cogénération est installée dans les locaux de l'ancienne chaufferie du Lycée
La mise en service a été faite fin 1998

- Hôpital Neuropsychiatrique à Ettelbruck : centrale thermique à cogénération pour l'ensemble du site (2 x 675 kW_{él})

- Lycée classique de Diekirch – raccordement au chauffage urbain de la Ville

Ancien Bâtiment, avenue de la Gare :	de Diekirch
- Lycée classique de Diekirch – Nouveau Bâtiment, rue Merten :	raccordement au chauffage urbain de la Ville de Diekirch
- Internat public à Diekirch :	raccordement au chauffage urbain de la Ville de Diekirch
- Centre Administratif à Diekirch :	raccordement au chauffage urbain de la Ville de Diekirch
- Justice de Paix à Diekirch :	raccordement au chauffage urbain de la Ville de Diekirch
- Lycée technique hôtelier Alexis Heck à Diekirch :	raccordement au chauffage urbain de la Ville de Diekirch
- Domaine thermal de Mondorf :	centrale à 2 modules de cogénération, puissance 2 x 650 kW _{él} et raccordement au gaz naturel
- Lycée technique Josy Barthel à Mamer :	raccordement au chauffage urbain de la commune de Mamer
- Laboratoire National de Santé à Luxembourg-Verlorenkost :	raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg
- Conseil d'Etat à Luxembourg :	raccordement au chauffage urbain
- Cité Judiciaire :	les différents bâtiments regroupant le complexe sont raccordés au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg
- Bâtiments administratifs du quartier gouvernemental :	une partie des bâtiments gouvernementaux sont actuellement raccordés au nouveau chauffage urbain de la Ville de Luxembourg,
- Nordstad-Lycée à Diekirch :	raccordement au chauffage urbain
- Lycée technique du Nord à Wiltz :	centrale de cogénération pour les besoins du Lycée technique

2.1.5 Utilisation rationnelle de l'énergie:

- Complexe militaire du Herrenberg à Diekirch :	installation d'un système de réglage modernisé optimisation des unités de ventilation
- Centre de Recherche Henri Tudor à Luxembourg-Kirchberg :	freecooling naturel de nuit refroidissement adiabatique
- Ecole Européenne à Luxembourg-Kirchberg :	Verre OKASOLAR pour optimiser l'éclairage naturel

- Ecole Européenne à Luxembourg-Kirchberg : verdure sur toiture permettant un rafraîchissement par évaporation en période estivale
- Campus scolaire « Geesseknäppchen » : freecooling naturel de nuit, isolation optimisée, éclairage naturel optimisé
- Abbaye Neumünster à Luxembourg Grund : refroidissement adiabatique
- Lycée technique du Centre - salle de fêtes : refroidissement adiabatique
- Centre National Sportif et Culturel à Luxembourg-Kirchberg : refroidissement adiabatique
- Lycée technique à Esch-sur-Alzette/Raemerich : freecooling naturel de nuit
- Centre de conférences à Luxembourg-Kirchberg : verdure sur toiture permettant un rafraîchissement par évaporation en période estivale
- Lycée technique Mathias Adam à Pétange : refroidissement adiabatique
- Nordstad-Lycée à Diekirch : concept énergétique pour lycées freecooling naturel de nuit
- Lycée technique et internat à Redange-sur-Attert : concept énergétique pour lycées freecooling naturel de nuit
- Cité Judiciaire : free-chilling
- Centre socio-éducatif de l'Etat à Dreibern : installation d'un chauffage urbain pour le site entier
- Uelzecht-Lycée à Luxembourg-Dommeldange : installation d'un système de réglage modernisé, monitoring énergétique

2.1.6 Assainissement énergétique:

- Centre Administratif à Mersch : isolation de la toiture

2.2 Projets en cours / à l'étude:

2.2.1 Récupération des eaux pluviales et eaux grises / utilisation rationnelle de l'eau :

- Maison de retraite et de soins à Wiltz : utilisation des eaux de sources pour l'alimentation de toilettes
- Laboratoire National de Santé à : récupération des eaux de pluie

Dudelange :

2.2.2 Energies renouvelables :

2.2.2.1 Energie solaire, collecteurs thermiques :

- Centre Marienthal : installation de panneaux solaires (150 m²)

2.2.2.2 Energie solaire, cellules photovoltaïques :

- Lycée technique Nic Biever à Dudelange : cellules photovoltaïques

2.2.2.3 Cogénération au biogas :

- Centre socio-éducatif à Schrassig : raccordement au chauffage urbain à base de biogas

2.2.2.4 Combustion de bois à des fins de chauffage :

- Lycée technique à Junglinster : chaufferie au bois (copeaux de bois)
- Deuxième Ecole européenne et Centres polyvalents de l'Enfance à Bertrange/Mamer : chaufferie au bois (copeaux de bois)

2.2.2.5 Géothermie :

- Laboratoire National de Santé à Dudelange : capteurs enterrés pour le refroidissement de l'air
- Extension du BAK (Parlement Européen) à Luxembourg-Kirchberg : sondes géothermiques pour accumulation saisonnière
- Atelier des Ponts et Chaussées à Luxembourg-Pfaffenthal : pompe à chaleur avec capteurs enterrés

2.2.3 Installations de cogénération :

- Lycée classique d'Echternach : étude en cours en vue d'un raccordement à une centrale commune avec plusieurs bâtiments communaux
- Bibliothèque Nationale : (Bâtiment Schuman à Luxembourg) : raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg

Luxembourg-Kirchberg)

- Laboratoire National de Santé à Dudelange : centrale de cogénération
- Cité militaire à Diekirch : raccordement au chauffage urbain de la Ville de Diekirch
- Lycée technique hôtelier Alexis Heck à Diekirch : raccordement au chauffage urbain de la Ville de Diekirch
- Lycée technique pour professions de santé à Luxembourg : raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg
- Foyer d'accueil pour toxicomanes à Luxembourg : raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg
- Lycée technique de Lallange à Esch-sur-Alzette centrale d'énergie avec cogénération
- Bâtiments administratifs du quartier gouvernemental les bâtiments gouvernementaux actuellement non encore raccordés au nouveau chauffage urbain de la Ville de Luxembourg le seront dans les années à venir

2.2.4 Utilisation rationnelle de l'énergie:

- Justice de paix à Esch-sur-Alzette : refroidissement adiabatique free-chilling
- Centre de conférences à Luxembourg-Kirchberg : freecooling naturel de nuit énergie solaire passive
- Deuxième Ecole Européenne à Bertrange/Mamer : concept énergétique pour lycées
- Lycée Technique à Junglinster : concept énergétique pour lycées
- Lycée technique pour professions de santé à Luxembourg : concept énergétique pour lycées
- Lycée technique de Lallange à Esch-sur-Alzette : concept énergétique pour lycées
- Dépôt des Ponts et Chaussées à Remich : free-cooling naturel de nuit
- Ateliers des Ponts et Chaussées à Bertrange : free-cooling naturel de nuit
- Annexe LTMA Jenker à Differdange : free-cooling naturel de nuit

2.2.5 Assainissement énergétique:

- Bibliothèque Nationale :
(Bâtiment Schuman Kirchberg) renouvellement de la façade à l'étude
- Lycée Hubert Clement à
Esch-sur-Alzette : renouvellement de la façade et des installations
techniques du complexe piscine/réfectoire
- Bâtiment Tour Alcide de Gasperi à
Luxembourg-Kirchberg : renouvellement de la façade
- Centre National Sportif et Culturel
à Luxembourg-Kirchberg : renouvellement de la façade et des installations
techniques
- A.P.E.M.H. Domaine du Château : audit énergétique
- Centre d'accueil pour enfants
Kannerhaus à Junglinster : renouvellement façade et installations
techniques
isolation de la toiture
- Centre intégré pour personnes
âgées (CIPA) à Echternach : étude en cours concernant l'isolation de la
toiture

IV. LES MARCHES PUBLICS

IV.1. La législation sur les marchés publics

La législation sur les marchés publics est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2003. Elle est constituée de :

- la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics
- du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 portant exécution de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale du 13 décembre 1988
- du règlement grand-ducal du 8 juillet 2003 portant institution de cahiers spéciaux des charges standardisés en matière de marchés publics

La loi du 30 juin 2003 et le règlement du 7 juillet 2003 comportent une division en 3 livres :

- o livre I : Dispositions générales applicables à tous les marchés publics
- o livre II : Dispositions particulières relatives aux marchés publics d'une certaine envergure (dispositions communautaires)
- o livre III : Dispositions spécifiques relatives aux marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (dispositions communautaires)

L'article 12 de la loi sur les marchés publics a été modifié par l'article 43 de la loi du 21 décembre 2004 concernant le budget de l'Etat, dans la mesure que la durée des marchés publics a été, sous certaines conditions, augmentée à un maximum de 10 ans.

La législation sur les marchés publics est en train d'être modifiée en raison de l'entrée en vigueur de la directive 2004/17/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 portant coordination des procédures de passation des marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux et de la directive 2004/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services.

Le projet de loi sur les marchés publics qui a pour objet de transposer en droit national ces directives a été déposé en date du 14 décembre 2006 à la Chambre des Députés (document parlementaire N°5655).

La Commission des Travaux Publics s'est réunie une première fois en décembre 2007 pour analyser notamment l'avis rendu par la Chambre des Métiers.

Un règlement grand-ducal transposera les mesures d'exécution de ces directives. Le projet de texte y relatif a été soumis au courant du mois de février 2007 au Conseil d'Etat aux fins d'avis.

Des avis en ce qui concerne ces deux projets de textes ont été rendus par la Chambre des Métiers, par la Chambre de Commerce, par le Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises, par la Chambre de l'Agriculture et le Conseil Supérieur des Personnes Handicapées.

Les principes directeurs de ces directives qui se retrouvent également au niveau du projet de loi sont la simplification et la clarification des textes, la modernisation et l'assouplissement des procédures de passation des marchés publics et la prise en compte de la technologie électronique. Notamment sont prévues les procédures du dialogue compétitif et de l'accord-cadre

1.1 PRINCIPES RÉGISSANT LES MARCHÉS PUBLICS

Les marchés publics sont réglés par des principes qui se reflètent tout au long de la législation.

Les principes les plus fondamentaux sont la transparence, l'équité de traitement des concurrents et l'égalité des chances ainsi que le recours à la concurrence.

La transparence exige que les agissements des pouvoirs publics se fassent à livre ouvert. Ainsi les commandes publiques sont précédées, sauf exceptions, par le recours à la concurrence moyennant publicité. Elles sont accessibles à tous les opérateurs économiques qui satisfont aux conditions du cahier des charges. Découlent également du principe de transparence la motivation détaillée du rejet des offres et la faculté pour toutes les entreprises s'estimant lésées de se pourvoir en justice.

L'équité de traitement et l'égalité des chances des concurrents se traduit par des dispositions réglementant le traitement à un même pied d'égalité de tous les concurrents en lice. Ces règles sont essentiellement inscrites dans le règlement instituant le cahier général des charges. Ainsi la correction d'une erreur contenue dans le cahier spécial des charges, dépotée par un soumissionnaire, est communiquée à tous les concurrents.

Voilà pourquoi il ne peut y avoir en matière de marchés publics ni privilège, ni avantage, ni activité réservée.

Le recours à la concurrence exige que la procédure de la soumission publique soit la règle et que les autres procédures soient l'exception. En d'autres termes pour recourir notamment au marché négocié il faut se trouver dans un cas de figure prévu par la loi. La jurisprudence administrative dénote clairement que ces cas d'exception sont d'interprétation stricte afin d'enrayer toute application abusive.

Un corollaire du principe de la mise en concurrence est évidemment la **gestion judicieuse des disponibilités financières des entités publiques** et le respect de leur politique budgétaire. Dans cet ordre d'idées la législation prévoit, outre la faculté de l'attribution du marché au concurrent ayant présenté l'offre la moins chère, celle d'avoir recours à **l'offre économiquement la plus avantageuse**.

Le recours à cette notion permet d'adjuger le marché pas forcément au meilleur-disant mais au **mieux-disant**. La notion d'offre économiquement la plus avantageuse permet de considérer des critères qualitatifs, comme le service après-vente, les avantages techniques, la durée du cycle de vie, la valeur écologique ou encore l'aspect social.

IV.2. La passation électronique des marchés publics

La passation électronique des marchés publics est sur le point de devenir une réalité dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne. A noter que c'est un des projets prioritaires dans le cadre de l'eGovernment.

Au niveau national, la mise en ligne des marchés publics constitue un volet du plan directeur sur la gouvernance électronique.

Le Ministère des Travaux Publics, qui compte parmi ses attributions les marchés publics s'est chargé de créer une structure pouvant être utilisée par tous les pouvoirs adjudicateurs et leur permettant de passer leurs marchés publics par voie électronique. Cette structure est matérialisée par le Portail des marchés publics de l'Etat. Il est prévu de pouvoir effectuer à terme toutes les opérations relatives à la procédure des marchés publics par le biais de ce portail internet.

Les principaux objectifs du projet sont :

- diffuser plus largement l'information relative aux marchés publics de l'Etat, de manière transparente et non discriminatoire.
- faciliter la procédure de soumission publique, tant pour l'Etat que pour les soumissionnaires, la rendre plus rapide et limiter les risques d'erreurs découlant de l'application de la procédure légale s'y afférant.

- intégrer les outils issus des nouvelles technologies dans le processus actuel des marchés publics, et définir les solutions les mieux adaptées à l'activité d'achats de l'Etat.
- assister l'exécution des marchés par l'apport fonctionnel de ces outils.
- profiter des opportunités offertes par l'utilisation des outils en ligne des achats pour améliorer la performance des marchés publics tout en obtenant de meilleures conditions économiques.
- mise en conformité de l'Etat avec les dispositions reprises dans la réglementation européenne.

Le règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 portant exécution de la loi sur les marchés publics comporte plusieurs précisions en ce qui concerne la passation électronique des marchés publics.

Ces dispositions donnent aux premières étapes de la mise en ligne des marchés publics une base réglementaire.

Publication des avis sur le portail Internet (<http://www.marches-publics.lu>)

L'article 38 vise la publication des différents avis. La publication se fait en parallèle par rapport aux publications dans la presse écrite.

En pratique, la procédure à suivre pour la publication des avis est, en forme simplifiée, la suivante :

Les responsables pour les marchés publics auprès des pouvoirs adjudicateurs encodent leur avis d'adjudication ou appel de candidature sur la partie interne du portail électronique. Ils trouvent sur la page du site prévue à cet effet différents champs à remplir à leur disposition, leur permettant d'encoder toutes les données qu'un avis doit contenir, à titre d'exemple l'objet de la soumission ou les lieux et dates d'ouverture des offres. Les avis ainsi créés sont transmis par courrier électronique aux éditeurs des journaux et sont publiés au jour convenu à la fois dans les journaux et sur le portail informatique.

S'il s'agit de marchés se situant au-dessus des seuils européens, la transmission vers l'Office des Publications des Communautés européennes, qui gère la publication des avis d'adjudication au niveau européen, se fait également par le biais du portail informatique.

Le pouvoir adjudicateur doit donc seulement remplir une fois les différents champs lui proposés, tandis que les différentes publications se font automatiquement, sans qu'il ne doive personnellement saisir les différents organes.

Les personnes intéressées peuvent consulter les avis sur le portail électronique, en utilisant différents critères de recherche.

Actuellement les publications doivent se faire obligatoirement sur le portail <http://www.marches-publics.lu>, pour la bonne raison de rendre l'accès à l'information des candidats particulièrement aisée. Un éparpillement des publications sur différents sites Internet nuirait à la transparence et à l'efficacité tant souhaitées.

Possibilité donnée aux concurrents de remettre leur offre sur support électronique.

Cette possibilité est prévue par l'article 51 paragraphe (2) du règlement portant exécution de la loi sur les marchés publics. A cet instant, on doit noter qu'une telle remise ne pourra pas se faire par voie électronique, alors que pour remettre l'offre, il s'avère indispensable de recourir à la signature électronique pour des raisons d'authenticité et de sécurité.

L'idée à ce stade de la procédure est de laisser aux soumissionnaires et pouvoirs adjudicateurs la possibilité de remettre en complément de leur offre sur version « papier » un résumé de l'offre sous forme électronique.

Le recours à de tels résumés simplifie l'archivage et le traitement des données, comme par exemple l'établissement de tableaux comparatifs.

Au vœu du règlement, dans une telle hypothèse, les concernés doivent cependant reconnaître dans une déclaration écrite que seul le texte du bordereau de soumission original imprimé établi par le pouvoir adjudicateur fait foi. De même le résumé transmis sous forme électronique doit être accompagné d'une version imprimée, laquelle sera marquée à titre de pièce de soumission et laquelle fait foi en cas de divergence.

Dans l'attente de la réalisation de la signature électronique, ces dispositions exigeant le dédoublement de documents, à savoir documents sous forme « papier » et documents sous forme de support électronique, sont indispensables.

Utilisation du Portail des marchés publics

En ce qui concerne le déploiement du portail électronique, il convient de relever que la partie informationnelle du portail ainsi que sa partie interne sont en service depuis octobre 2005.

Le portail des marchés publics a été présenté lors d'une conférence de presse le 15 février 2006.

Au cours de l'année 2008 :

- 1012 avis ont été publiés sur le portail et transmis à la presse nationale et le cas échéant au Journal officiel de l'Union Européenne

- 1293 utilisateurs externes étaient inscrits en provenance des entreprises, des prestataires de service et des fournisseurs ;
- 1022 de ces utilisateurs étaient abonnés au service alerte qui renseigne des dernières publications d'avis
- 334 agents de services adjudicateurs étaient inscrits et ont été formés à la publication des avis d'adjudications par le portail des marchés publics ;
- 171 services adjudicateurs différents étaient inscrits (ministères, administrations, services, communes, syndicats intercommunaux, établissements publics).

Extension des fonctionnalités du portail des marchés publics

Après l'autorisation en juillet 2007 du Comité de coordination pour la modernisation de l'État (CCME), présidé par le ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, les travaux d'analyse pour la deuxième phase du portail des marchés publics ont commencé. Le but du projet est de mettre en œuvre une version étendue du portail des marchés publics offrant les fonctionnalités principales suivantes :

- la publication des avis d'adjudication et des documents de soumission ;
- l'échange sécurisé d'informations ou de documents entre les opérateurs économiques et le pouvoir adjudicateur ;
- la remise et l'ouverture électronique des offres ;
- la publication d'informations sur la législation et la réglementation des marchés publics.

Si la législation adoptée en 2003 a déjà fait un premier pas en direction de l'utilisation des moyens électroniques lors de la passation des marchés publics, les nouvelles directives européennes 2004/18/CE et 2004/17/CE poussent les Etats-membres à aller davantage dans ce sens afin d'améliorer l'efficacité de la commande publique.

En matière d'échange d'informations, les nouvelles directives mettent les moyens électroniques et traditionnels sur un pied d'égalité. Elles laissent aux acteurs du marché le choix des moyens de communication utilisables lors des procédures. En cas de publication électronique de l'avis de marché ou de mise à disposition des documents de soumission sur un site internet, le pouvoir adjudicateur est d'ailleurs autorisé à réduire les délais de soumission.

La phase actuelle du projet qui s'inscrit dans le cadre du plan directeur national pour la gouvernance électronique comprend la mise en place du cadre législatif, organisationnel et technique permettant la transmission, la réception et l'ouverture électronique des offres ainsi que les échanges entre le pouvoir adjudicateur et les opérateurs économiques avant l'attribution définitive du marché.

Etant donné qu'un environnement sécurisé, se basant entre autres sur la disponibilité de la signature électronique, est indispensable, le recours aux services offerts par un organisme de certification s'impose.

L'annexe X de la directive 2004/18/CE du parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services définit les exigences minimales en matière de dispositifs de

réception électronique des offres, des demandes de participation ou des plans et projets dans les concours.

Ces exigences sont repris ci-après :

- a) les signatures électroniques relatives aux offres, aux demandes de participation et aux envois de plans et projets sont conformes aux dispositions nationales en application de la directive 1999/93/CE;
- b) l'heure et la date exactes de la réception des offres, des demandes de participation et des plans et projets peuvent être déterminées avec précision;
- c) il peut être raisonnablement assuré que personne ne peut avoir accès aux données transmises en vertu des présentes exigences avant les dates limites spécifiées;
- d) en cas de violation de cette interdiction d'accès, il peut être raisonnablement assuré que la violation est clairement détectable;
- e) seules les personnes autorisées peuvent fixer ou modifier les dates de l'ouverture des données reçues;
- f) lors des différents stades de la procédure d'attribution de marché ou du concours, seule l'action simultanée des personnes autorisées peut permettre l'accès à la totalité, ou à une partie, des données soumises;
- g) l'action simultanée des personnes autorisées ne peut donner accès aux données transmises qu'après la date spécifiée;
- h) les données reçues et ouvertes en application des présentes exigences ne demeurent accessibles qu'aux personnes autorisées à en prendre connaissance.

Ainsi il importe de mentionner quatre facteurs clés de succès dans le cadre de la dématérialisation, à savoir :

1. Le facteur « juridique »

Toutes les solutions préconisées dans le cadre du développement du projet doivent être compatibles avec les principes et exigences du droit communautaire et national.

Un cadre réglementaire spécifique pour la passation électronique sera élaboré en cours de projet.

2. Le facteur « sécurité »

En effet la sécurité est une contrainte très lourde car la sécurisation des transmissions d'offres prévues par la législation comportent notamment les mécanismes complexes suivants :

- Il faut s'assurer de connaître la « date certaine » de la réception des offres (problème d'horodatage).
- Aucun doute ne peut subsister quant à l'identité de l'expéditeur de l'offre (origine du pli : problème d'authentification de la signature).
- Il faut garantir que l'ouverture des offres ne puisse se faire qu'après expiration de la date limite prévue pour l'ouverture des offres.
- L'ouverture de l'offre ne peut se faire que par les agents habilités à cet effet.

Ces contraintes, aisément satisfaites par l'envoi en recommandé d'un support papier, sont très difficiles à respecter lorsque l'on utilise les échanges électroniques. La seule solution techniquement fiable consiste à solliciter les services d'une société spécialisée qui va assurer la sécurisation des échanges, certifier les date et heure de réception et l'origine des offres.

Les exigences minimales définies par les directives européennes en matière de remise électronique requièrent une journalisation (logging) de tous les événements qui surviennent lors d'une procédure électronique (traçabilité).

Pour s'assurer que la remise électronique et l'ouverture des offres par l'intermédiaire du nouveau site sont entourées de garanties analogues à celles définies actuellement pour le support papier, la réalisation d'audits de sécurité aussi bien dans la phase de développement du projet qu'en cours d'exploitation est indispensable.

La solution retenue devra faire preuve également d'une grande fiabilité et d'une grande disponibilité. Ceci présuppose aussi que du côté du Centre Informatique de l'Etat et du Ministère des Travaux Publics une structure adéquate sera mise en place pour pouvoir réagir rapidement en cas de problèmes. Dans ce contexte il y a lieu de mentionner la mise en place d'un support centralisé au sein du CIE dans le cadre du projet guichet unique pour la fin 2008.

3. Le facteur « ergonomie »

Afin que la remise électronique soit utilisée largement par les administrations et les entreprises, il faut que le système d'information développé soit convivial, simple et ergonomique dans son utilisation.

Un assistant en ligne assurera le guidage des utilisateurs.

4. Le facteur « organisation »

Les nouvelles procédures électroniques nécessitent un changement dans la manière de traiter les marchés publics. En effet la Commission européenne estime dans son plan d'action pour la mise en œuvre du cadre juridique des marchés publics électronique du 13 décembre 2004 que l'informatisation des marchés devrait accroître leur compétitivité dans toute l'Union européenne.

Ainsi « la majorité des entreprises considère que la passation des marchés en ligne devrait nécessiter moins d'efforts que les procédures traditionnelles. Les orientations et dispositions administratives nationales régissant les procédures de passation des marchés publics ont été conçues en vue d'un traitement des opérations sur papier. Les moyens électroniques offrent de nouvelles possibilités de rationaliser les procédures et de faire réaliser aux fournisseurs des économies de temps et d'argent.

La réussite dépend de la capacité à transformer les pratiques hors ligne en services en ligne pleinement opérationnels. Cela exige de repenser le service offert et de réorganiser les différents processus.

Afin de généraliser les marchés publics électroniques, il est important de prendre toutes les mesures pour réduire les formalités administratives. La normalisation et la restructuration des documents d'entreprise ainsi qu'une plus grande uniformisation des dossiers d'appels d'offres devraient faciliter l'automatisation de certaines routines d'achat et permettre aux deux parties de se concentrer sur le fond. »

Tout en tablant sur des expériences recueillies par plusieurs pays européens, le Ministère des Travaux Publics a associé à sa démarche aussi bien les représentants des groupements professionnels concernés que les principaux acheteurs publics, ceci pour garantir que les nouvelles procédures à mettre en place et l'outil informatique à développer répondent aux attentes des différents acteurs et contribuent à une amélioration substantielle de la commande publique.

En outre en vue d'atteindre des objectifs du projet, il importe d'encadrer les pouvoirs adjudicateurs afin qu'ils adaptent leur mode de fonctionnement interne aux nouvelles procédures électroniques.

Etant donné que le recours exclusif aux moyens électroniques lors d'une même procédure (soumission ou appel de candidatures) est difficile à imposer à l'heure actuelle au vu du nombre important de petites entreprises ne disposant pas des équipements techniques nécessaires, des solutions aux problèmes de coexistence de documents sur support papier et sur support électronique sont à dégager dans le cadre du volet organisationnel.

Notons finalement que les directives précitées sont en voie de transposition, le projet de loi sur les marchés publics a été approuvé par le Gouvernement en Conseil du 1er décembre 2006.

En ce qui concerne l'évolution du portail actuel dont les fonctionnalités sont à reprendre par la nouvelle application, le département des travaux publics organise régulièrement des formations pour familiariser les pouvoirs adjudicateurs avec l'outil informatique

IV.3. La Commission des Soumissions

La Commission des Soumissions est instituée auprès du ministère des Travaux Publics. Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics, elle se compose de neuf membres, à savoir de cinq membres dont le président, représentant le commettant et de quatre membres représentant les chambres professionnelles. Pour chaque membre de la Commission, il est désigné un suppléant. Au sein du Ministère des Travaux Publics est instituée la cellule administrative.

La Commission des Soumissions a pour mission de veiller à ce que les dispositions légales, réglementaires et contractuelles en matière de marchés publics soient strictement observées par les pouvoirs adjudicateurs ainsi que par les opérateurs économiques.

Elle instruit les réclamations qui lui sont adressées soit par les pouvoirs adjudicateurs, soit par les soumissionnaires, soit par les chambres professionnelles intéressées et elle donne son avis relatif aux marchés à conclure ou conclus.

Finalement, la Commission des Soumissions assume toute mission consultative relative aux marchés publics. Des informations pratiques concernant la Commission des Soumissions peuvent être consultées sur le Portail des marchés publics à l'adresse : <http://www.marches-publics.lu/commissionsoumissions/>

Au cours de l'année 2008, la Commission des Soumissions s'est réunie 15 fois au Ministère des Travaux Publics, à savoir le 11 janvier, le 1er février, le 22 février, le 18 mars, le 14 avril, le 5 mai, le 28 mai, le 27 juin, le 15 juillet, le 21 août, le 12 septembre, le 30 septembre, le 23 octobre, le 17 novembre et le 4 décembre.

Vu les pouvoirs adjudicateurs dont les marchés sont soumis à l'avis de la Commission des Soumissions, on constate qu'il y a une répartition à peu près égale entre les marchés de l'Etat et les marchés des communes voire syndicats de communes, ce qui montre que la Commission des Soumissions est effectivement saisie par tous les pouvoirs adjudicateurs dès que des problèmes relatifs aux marchés publics apparaissent.

Les principaux problèmes dont la Commission des Soumissions a été saisie sont énumérés ci-après :

Annulation d'une mise en adjudication

Accès aux marchés publics

- autorisation d'établissement
- conditions minima de participation
- critères de sélection qualitative

Dossier de soumission

- prestations supplémentaires survenues
- imprécisions des clauses du cahier spécial des charges
- application des critères de sélection et des critères d'attribution

Exigences de procédure

Examen de la conformité des offres

- non-conformités techniques et administratives au cahier spécial des charges
- attestations de non-obligation
- non-production des pièces requises
- prix trop bas
- prix trop élevés
- ratures
- analyse de prix

- Divergences dans l'exécution du marché entre le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire :

- adaptation du contrat
- conditions d'exécution du contrat
- résiliation du contrat
- modification du contrat

Concernant ces différents problèmes apparus au cours des procédures de marchés publics, la Commission des Soumissions a émis 115 avis en 2008. A titre d'information, elle a été saisie de ce genre de dossiers de 108 affaires en 2007, de 131 affaires en 2006 et de 124 affaires en 2005.

Depuis le 1^{er} septembre 2003 la Commission des Soumissions doit, conformément à l'article 16 (3) de la loi sur les marchés publics, être sollicitée par le pouvoir adjudicateur qui se propose de recourir à la procédure de soumission restreinte sans publication d'avis ou au marché négocié pour autant que le marché dépasse le seuil de 25.000.- euros, valeur cent de l'indice des prix à la consommation au 1^{er} janvier 1948. En ce qui concerne cette compétence très particulière de la Commission des Soumissions, il convient de noter qu'elle a rendu en 2008 son avis quant à 274 dossiers qui lui ont été soumis (276 en 2007, 215 en 2006 et 239 en 2005). Ce volet constitue ainsi une part très substantielle des dossiers soumis à la Commission des Soumissions. L'intervention de la Commission des Soumissions fournit aux pouvoirs adjudicateurs des indications à quelle procédure il convient de recourir et leur indique si les procédures proposées sont légalement justifiées.

Globalement on constate donc que la charge totale de dossiers que la Commission des Soumissions vient d'analyser au courant de l'année précédente demeure très élevée.

Tout comme par le passé, la Commission des Soumissions a pu opérer préventivement en donnant, en sus des avis rendus en séance, sur demande, des recommandations et conseils oraux au sujet de l'application correcte des dispositions législatives et réglementaires en matière de marchés publics.